BUREAU DU DEPOT LEGAL
DEP.-PERIODIQUES,
BIBLIOTHEQUE NAT.,
1700 ST-DENIS,
MONTREAL 129.

1220
BIBLIOTHEQUE NATIONALE
REÇU LE
21 DÉC

Dacca se rend sans condition

D'après AFP

Aux cris de "Indira Zindabad" et de "Mujib Zindabad" Zindabad signifie "vive", le Parlement indien a connu jeudi l'extase de la victoire en apprenant, de la voix même de Mme Indira Gandhi, que "Dacca est maintenant la capitale d'un pays libre".

Après avoir annoncé, d'une voix rendue presque inaudible par l'émotion, que le général Jagjit Singh Aurora, commandant-en-chef des Forces indiennes, dans le secteur oritental et de la "Mukti Bahini" armée de libération, avait accepté "la reddition sans condition" des troupes ouest-pakistanaises stationnées au Bangla Desh, Mme Gandhi a souligné les points suivants:

1—L'objectif de l'Inde dans la guerre se limitait à soustraire le Bangla Desh à la "terreur" militaire et à riposter à l'agression.

2—L'Armée indienne ne demeurera pas au Bangla Desh plus longtemps que nécessaire.

3—Aucune épuration ou représaille ne sera exercée, soit à l'encontre des soldats ouest-pakistanais, maintenant prisonniers de guerre, soit à l'encontre des Musulmans non-Bengalis toujours soupçonnés par les Bengalis d'être de possibles "collaborateurs". L'Armée indienne et la "Mukti Bahini" en donnent l'assurance.

4—L'Inde souhaite un avenir riche au peuple "nouvellement libéré" du Bengale, car cette heure de triomphe est la sienne et la sienne seulement.

Le gouvernement bengali

Un détachement précurseur du "gouvernement" du Bangla Desh, comprenant le ministre de la Santé, le secrétaire général et plusieurs responsabilités, s'est rendu dans la nuit de jeudi à vendredi à Dacca afin de mettre en place une administration civile.

Dès vendredi, cette administration devrait être en mesure de "tourner" avec l'aide des nombreux fonctionnaires bengalis restés au Bangla Desh après la guerre civile.

D'autre part, selon un porte parole, les négociations pour le rapatriement des soldats pakistanais capturés sur le front oriental sont du ressort du "gouvernement" du Bangla Desh et du gouvernement du Pakistan.

L'Inde sera naturellement représentée à ces négociations puisqu'elle a combattu aux côtés de la "Mukti Bahini", a-t-il ajouté.

Ces rapatriements, indique-t-on d'autre part de source bien informée dans la capitale indienne, ne pourront intervenir qu'après la libération du président de la Ligue Awami, Cheikh Mujibur Rahman, libération qui, ajoute-t-on, de même source, est exigée par l'Inde.

Collaborateurs de la junte

A Mujinbnagar, le gouvernement du "Bangla Desh" a affirmé jeudi dans un communiqué adressé à la population, qu'un appareil judiciaire serait rapidement mis en place pour juger ceux qui ont "collaboré avec la junte pakistanaise".

Le gouvernement a affirmé également sa ferme détermination de s'opposer à toute forme de justice individuelle.

De son côté, M. Tajuddin Ahmed, premier ministre du "Bangla Desh" a déclaré que l'Armée indienne est venue au Bengale oriental "sur notre requête, pour nous aider dans notre lutte de libération, et non pas dans un but d'occupation ou de domination".

Yahya Khan et la Constitution

A Karachi, le président du Pakistan, le maréchal Yahya Khan annonçait la formation d'un gouvernement civil au Bengale:

"En même temps que nous attaquerons l'agresseur sur tous les fronts, nous pousuivrons notre effort pour mettre en place au Pakistan oriental le gouvernement représentatif que les attaques indiennes ont empêché de naître, a déclaré le président Yahia Khan dans son message à la nation pakistanaise.

"Comme prévu, la Constitution sera annoncée le 20 décembre. Elle contient des dispositions claires et sans équivoque, garantissant un maximum d'autonomie au Pakistan oriental, compatibles avec le concept d'unité du Pakistan pour lequel les deux parties de notre pays ont consenti des sacrifices énormes.

"Par la suite, un gouvernement central représentatif sera installé et sera immédiatement suivi par la mise en place de gouvernements représentatifs dans les provinces".

L'Inde et les Etats-Unis

Mme Indira Gandhi a envoyé mercredi une lettre au président Richard Nixon dans laquelle elle rejette sur les Etats-Unis une partie de la responsabilité de la guerre entre l'Inde et le Pakistan.

Le premier ministre indien, qui a fait publier jeudi à New Delhi le texte de cette lettre, estime notamment que la guerre aurait pû être évitée si tous les pays et en particulier les Etats-Unis, avaient utilisés leur puissance, leur influence et leur autorité pour obtenir la libération du cheikh Mujibur Rahman.

Le premier ministre indien, rappelant qu'elle avait elle-même mis l'accent publiquement et en privé sur l'urgence d'une solution politique au cours de sa tournée en Europe et aux Etats-Unis, nie, dans cette lettre, que l'Inde ait "précipité la crise en empêchant l'élaboration de solutions".

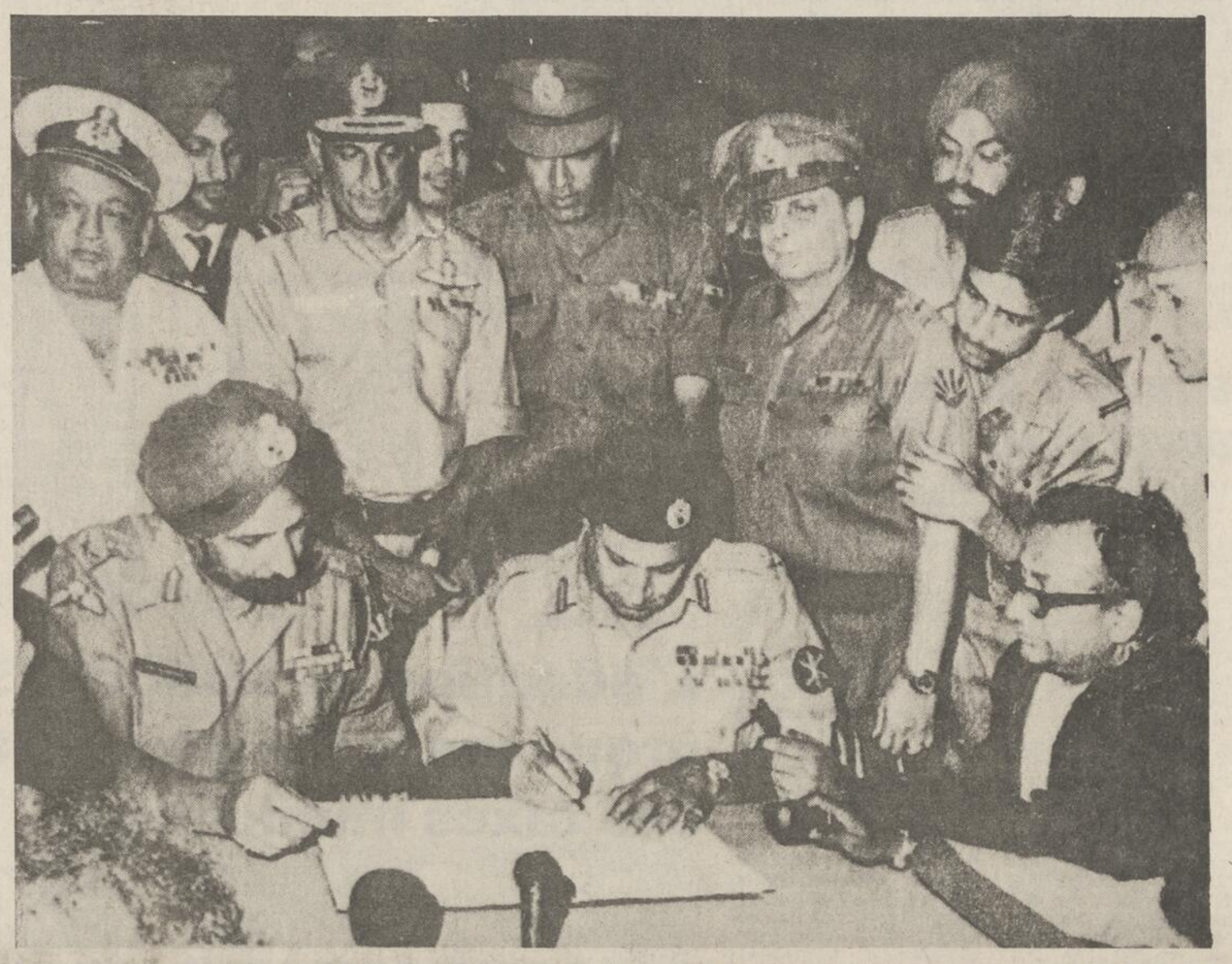
Pékin accuse Moscou

L'agence Chine nouvelle accuse jeudi l'URSS d'avoir commis un acte d'intimidation en faisant présenter par la Pologne aux Nations unies un projet de résolution sur le problème indo-pakistanais.

Dans un commentaire capté à Hong Kong, l'agence chinoise écrit notamment:

"Le projet de résolution révèle clairement les desseins sinistres du social impérialisme et du revisionnisme soviétiques.

Il s'agit, en fait, d'obliger le Pakistan à se soumettre à l'agression armée indienne, d'abandonner le Pakistan oriental à l'Inde, de lâcher les rênes à l'expansionnisme indien pour qu'il démembre le Pakistan, et de permettre au social-impérialisme soviétique d'étendre davantage son empire dans l'océan Indien".



Le lieutenant général A.A.K. Niazi, commandant des forces pakistanaises orientales, signe la reddition de ses troupes sous l'oeil attentif du lieutenant général Jagjit Singh Aurora, chef des armées indiennes. Autour des deux chefs de guerre, leurs états-majors.

(Photo PA)

La Voix de l'Est

VOL. 37 — No 157 VENDREDI 17 DÉCEMBRE 1971 DIX CENTS

Québec devrait se retirer des programmes à frais partagés — C. Castonguay

OTTAWA (PC) — Le ministre des Affaires sociales du Québec, M. Claude Castonguay, a déclaré que le Québec devrait se retirer des programmes à frais partagés dans le domaine de la santé, si les discussions sur les arrangements financiers continuent éperdument.

Rencontré à l'issue de la première journée de la conférence fédérale-provinciale des ministres de la Santé, jeudi, à Ottawa M. Castonguay a déclaré que le Québec ne peut se permettre d'attendre éternellement et qu'il reviendrait à sa proposition des équivalences fiscales si jamais les discussions s'avéraient inutiles.

A l'encontre de la proposition fédérale liée à l'indice du PNB, M. Castonguay a expliqué que le Québec propose pour la croissance des dépenses de santé par rapport au PNB un coefficient de 1.7 en 1971-1972, de 1.6 en 1972-1973, et décroissant régulièrement de 0.1 régulièrement à chaque année pour atteindre 1.2 en 1976-1977.

Selon M. Castonguay, entre 1961 et 1970, les dépenses gouvernementales de santé au Québec ont accru en moyenne avec un coefficient supérieur à 2.0 par rapport à la croissance du PNB per capita. Or, selon lui, en acceptant une telle proposition, le Québec devrait absorber un trop grand déficit financier en ce domaine.

Pour l'ensemble du Canada, sur une période plus longue, ce coefficient s'établirait à enviror 1.6 par an en moyenne.

M. Castonguay devait retourner à Québec à la fin de la première journée des discussions.

Sa déclaration, tout en ne constituant pas un ultimatum, semblait une menace à peine voilée de la tournure des événements qui semblent vouloir traîner en longueur tout comme dans le domaine des allocations familiales.

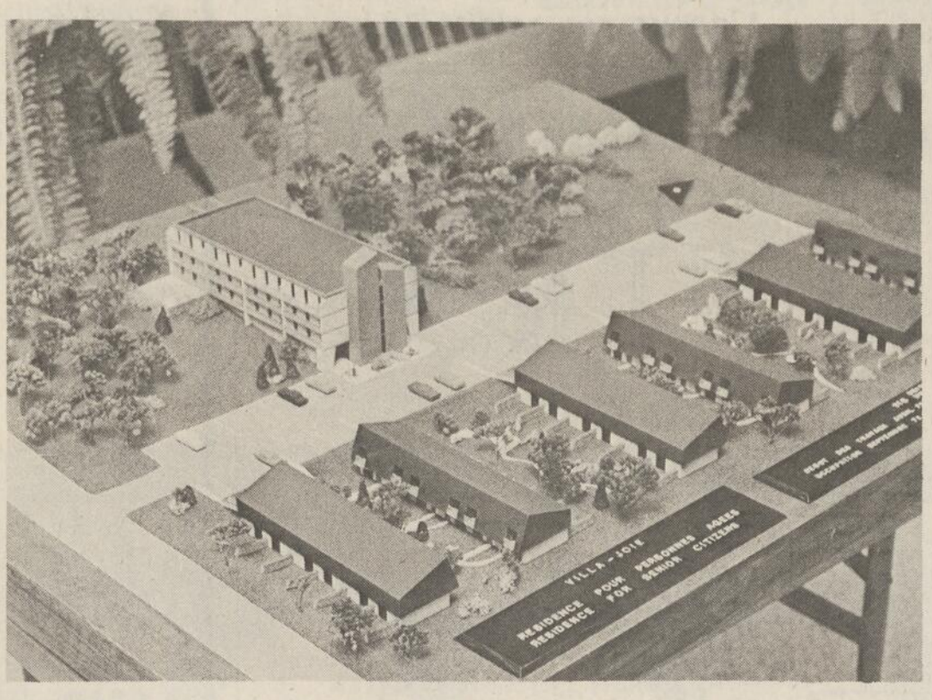
Pour sa part, M. André Ouellet, secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, M. Munro, a affirmé que la proposition du Québec serait étudiée avec soin au cours de la soirée.

Mémoire

Dans son mémoire présenté aux ministres de la conférence, M. Castonguay a demandé, pour mieux garantir la planification des systèmes de santé, assurer la réalisation des programmes de développement et la stabilité budgétaire que des garanties précises soient inscrites dans la législation fédérale et les ententes pertinentes.

Pour ce qui est des sommes disponibles et de leur utilisation dans le temps, M. Castonguay croit que les dispositions précédentes préviendraient des occasions de friction et favoriseraient une collaboration soutenue.

Le Québec, selon lui, est d'accord avec l'objectif du freinage des coûts de la santé.



VILLA-JOIE est une splendide maquette exposée dans le hall de l'hôtel de ville de Waterloo. Selon les inscriptions qui y paraissent il semblerait qu'il s'agit d'un projet de construction de 118 unités pour loger des personnes âgées, que la réalisation se ferait sur le site du Couvent Maple Wood, que les travaux (qui seraient confiés à Pierre L. Beauregard) débuteraient en avril 1972 pour se terminer en septembre de la même année. Cependant la Corporation de Villa-Joie ne serait pas encore formée. Peut-être le maire de Waterloo, M. P-André Roy pourrait-il en dire plus à ce sujet?

(Photo Jeannot Petit)

?

Selon les Etats-Unis

Cuba constitue toujours une menace à la paix

WASHINGTON (AFP) — Les Etats-Unis estiment que Cuba constitue toujours une menace pour la paix et la sécurité de l'hémisphère occidental et sont opposés à la révision des sanctions adoptées par l'Organisation des Etats américains contre le régime castriste, a déclaré hier le département d'Etat.

La déclaration faite à la presse par M. Robert McCloskey, porte-parole du département, vise les sondages actuellement faits par le Pérou au sein de l'Organisation inter-américaine, en vue d'étudier la levée des sanctions prises en 1964 contre Cuba. Les pays de l'hémisphère avaient alors décidé de rompre leurs relations diplomatiques et commerciales avec Cuba, qui avait été expulsé de l'organisation en 1962.

"La position américaine demeure que les circonstances présentes ne justifient pas de modifier les décisions de l'OEA sur les sanctions, étant donné qu'en raison de la persistance de son attitude interventionniste, et de son soutien pour la révolution, Cuba demeure une menace pour la paix et la sécurité de l'hémisphère", a dit M. McCloskey.

Le porte-parole a, par ailleurs, indiqué que les Etats-Unis ne faisaient pas de parallèle entre leur attitude envers la Chine populaire et leur attitude envers Cuba.

La principale raison de cette différence d'attitude résiderait dans le fait que, contrairement à la Chine populaire, Cuba n'a manifesté aucun intérêt pour l'amélioration de ses relations avec les Etats-Unis.

Un travail à recommencer — Kierans

OTTAWA (PC) — Alors que M. Trudeau soutient que la réforme fiscale de M. Benson mettra le Canada à l'avant-garde des pays industrialisés, son ancien ministre des Communications, M. Eric Kierans affirme que le travail n'est pas terminée mais qu'il est au contraire à recommencer.

Parlant tous deux, jeudi dans le cadre du débat en troisième lecture du projet de loi C-259 sur la réforme fiscale, M. Trudeau a reproché aux Conservateurs de se faire une bien piètre idée de ce qui est bon pour le Canada.

Selon le Premier ministre dont c'était l'une des rares interventions au cours d'un débat, la réforme fiscale est déjà en cours depuis 10 ans, et jamais les Canadiens n'y ont tant participé et n'ont eu la chance de présenter de si nombreux amendements au Livre Blanc sur la fiscalité et au projet de loi lui-même.

L'ancien membre du cabinet Trudeau ne devait pas être tendre du tout à l'égard de M. Benson, ministre des Finances, qu'il a accusé de n'avoir pas lu et de ne pas connaître les conséquences de la réforme fiscale.

Selon lui, les ministres des Finances des pays étrangers peuvent bien d'intéresser à la réforme fiscale de... Benson, car elle "vend" les matières premières non renouvelables.

Or, a-t-il ajouté, un gouvernement qui gaspille les richesses d'un pays de cette façon "gaspille son avenir".

Statistiques à l'appui, M. Kierans a voulu démontrer que les corporations étaient de moins en moins taxées, alors que les individus l'étaient davantage.

Déraillement ferroviaire

NOTTINGHAM (AFP) — Deux trains de marchandises sont entrés en collision, jeudi matin, sur la ligne Nottingham-Derby. Le conducteur de l'un des convois a été tué sur le coup et on craint que l'accident, dont les causes ne sont pas encore connues, n'ait fait d'autres victimes.

Les quatre voies de la ligne Nottingham-Derby sont bloquées.

Piège: trois blessés

GENEVE (AFP) — Le colis piégé qui a fait explosion au siège de la mission de Jordanie à Genève, a fait trois blessés: deux gendarmes et un pompier.

L'explosion, qui a eté très violente, a détruit les vitres de l'immeuble où se trouve la mission, dans le centre de Genève.

La mission se trouve au premier étage au-dessus des guichets d'une succursale de la caisse d'épargne.

Un inconnu de 25 à 26 ans était venu déposer un colis à la mission. Le consul, méfiant, a fait appel à la police pour qu'elle procède à l'ouverture du paquet. C'est durant cette opération que l'explosion s'est produite, blessant deux gendarmes cantonaux et un pompier de la ville de Genève.

10,000 naifs opérés

WASHINGTON (AFP) — Chaque année, 10,000 Américains au moins sont victimes de deux millions d'opérations chirurgicales pratiquées sans nécessité: telle est la conclusion d'une enquête menée par un groupe de recherches sur les pratiques médicales rattaché au mouvement de défense des consommateurs de Ralph Nader.

Commentant jeudi le rapport préliminaire du groupe, le Dr Sidney Wolfe, l'un des auteurs, a précisé que ces victimes ne sont pas nécessairement des gens âgés condamnés par la maladie, mais le plus souvent, très sains, qu'on soumet sans nécessité à des opérations telles que l'ablation des amygdales, de l'appendicite etc...

BEAU TEMPS Coke...
MAUVAIS TEMPS le vrai de vrai
Coca-Cola

Régions de l'Outaouais, des Laurentides, des Cantons de l'Est et de Montréal: périodes ensoleillées durant l'avant-midi, devenant nuageux plus tard dans la journée avec possibilité de neige vers le soir. Minimum près de 25, Maximum environ 32.

Aperçu pour samedi: ensoleillé et froid.

Nouvelles Régionales

Trois mois de prison pour quelques instants de liberté

La liberté coûte cher à deux évadés de l'Institut fédéral de Cowansville

COWANSVILLE (AD) — On entend souvent dire en notre époque contestée que la liberté est l'une des conditions essentielles de notre survie et qu'elle n'a pas de prix. Deux individus s'en sont vite rendu compte devant les tribunaux alors qu'ils ont payé très cher quelques instants de liberté qui avaient pris la forme d'une évasion au pénitencier de Cowansville.

En effet, Richard Clermont, un individu de 22 ans originaire de Terrebonne, et Jocelyn Perron, un jeune homme dans la vingtaine ayant pignon sur rue à Montréal, ont écopé d'une sentence de trois mois d'emprisonnement chacun pour leur évasion de l'Institut fédéral de Cowansville, où ils purgeaient tous deux des peines de quatre et sept ans d'emprisonnement respectivement.

La seule consolation que les deux prévenus ont retirée de leur escapade, en plus évidemment de jouir de leur liberté pendant quelques brefs moments, réside dans le fait que leurs sentences sont concurrentes à celles qu'ils purgeaient déjà au moment de leur évasion.

Les deux sentences concurrentes ont pris la forme d'un cadeau de Noël de la part du juge Gérard Normandin de la cour des Sessions de la paix, qui siégeait sur le banc de la correctionnelle lors des procès de Clermont et Perron. Le juge Normandin a expliqué sa décision d'imposer des sentences concurrentes en rappelant que nous sommes à l'époque des fêtes et que cette époque de l'année a autant de signification pour les détenus que pour le reste des gens.

De plus, il a exprimé l'opinion que les normes de sécurité sont insuffisantes au pénitencier de Cowansville et que bien souvent elles sont pour les prisonniers une incitation à s'évader ou à tenter de le faire. Le président du tribunal a précisé que ces deux faits sont de nature à l'inciter à éprouver une certaine sympathie pour les accusés et à faire preuve d'une certaine clémence dans les circonstances.

Plutôt cher l'heure

La liberté aura coûté gros à Jocelyn Perron qui s'est évadé de l'Institut fédéral au matin du 22 novembre et qui a été capturé une demi - heure après son évasion, par un gardien qui se rendait à l'institution pour entreprendre sa journée de travail vers 8 heures le matin.

A ce moment, l'évasion s'était produite une demi-heure auparavant sans que personne au pénitencier ait la moindre connaissance de l'évasion de Perron. Celui - ci faisait de l'auto - stop non loin de Cowansville, lorsqu'un gardien se rendant à son travail l'a aperçu et reconnu. Croyant en l'évasion du détenu, le gardien a freiné et pris le jeune homme à bord pour le ramener à l'institution, où on s'est rendu compte que le détenu s'était bel et bien soustrait à la surveillance de ses gardiens pour s'évader.

Jocelyn Perron purgeait alors une peine de sept années d'emprisonnement pour importation de stupéfiants aux fins d'en faire le traffic. Il avait effectivement été capturé en possession de 3 livres 14 onces de marijuana, qu'il avait importées au Canada pour des fins de traffic de drogues.

Le prévenu a reconnu sa culpabilité à une accusation d'évasion hier devant le juge Gérard Normandin de la Correctionnelle, et il a écopé d'une sentence de trois mois d'emprisonnement à être purgée concurrement avec celle de sept ans qu'il purgeait déjà au moment de son évasion. Cette sentence s'avère dispendieuse si l'on considère que sa liberté s'est limité à une demi - heure seulement.

Dans la même veine

Pour sa part, Richard Clermont a eu un peu plus de veine puisqu'il a écopé d'une sentence de trois mois d'emprisonnement à la suite d'une évasion qui lui a procuré quelque six ou sept heures de liberté. La sentence de l'accusé est concurrente avec celle de quatre années qu'il purgeait au pénitencier de Cowansville au moment de son évasion. Il avait écopé de cette sentence pour des vols par effraction commis dans la région métropolitaine, et il devait obtenir sa libération seulement le 19 juin 74.

Clermont, on s'en souviendra, s'est évadé de l'Institut fédéral de Cowansville mardi après - midi vers 5 heures. Il avait faussé compagnie à ses gardiens en se faisant ouvrir une porte extérieure aux cuisines, sous prétexte qu'il devait déposer une poubelle à l'extérieur. Il avait profité de ces quelques instants pour enjamber la clôture qui entoure le complexe pénitentiaire et prendre la fuite.

L'évadé avait été capturé vers minuit le même soir, lorsque trois policiers de la Sûreté municipale de Cowansville l'ont intercepté non loin d'une cabine téléphonique sur la rue Orléans, à la suite de la vigilance peu commune exercée par un chauffeur de taxi de Cowansville, qui avait reçu un appel téléphonique d'un individu s'enquérant du coût du trajet Cowansville - St-Jean par auto - taxi.

Ayant trouvé cet appel louche et suspect, le chauffeur de taxi en question en avait fait part à la Sûreté municipale de Cowansville, qui a dépêché trois policiers sur la rue Orléans où ils ont mis un terme à la courte période de liberté de l'évadé, laquelle n'avait en somme duré que sept heures environ.



Réélection

Les membres du comité exécutif de la Société d'agriculture des comtés de Rouville - Shefford ont été reportés à leur poste respectif lors de l'assemblée générale de l'organisme. Ainsi, M. Guy Frégeau, a été réélu secrétaire - trésorier; M. Roger Charbonneau, président et M. Charles - Emile Benoit, vice - président. Assistait à la rencontre M. Hubert Benoit, agronome, du bureau des agronomes de Marieville.

Le revenu en taxes municipales couvre le déficit opérationnel

WATERLOO (GMM) — Le conseil municipal de la ville de Waterloo, après la corporation de l'Office municipal d'habitation, a adopté les prévisions budgétaires 1972 de cet organisme avant qu'elles soient présentées pour acceptation par la Société d'habitation du Québec et mises en application.

Si, pour les opérations 1971 l'Office prévoyait des dépenses de l'ordre de $132,992 et des revenus de quelque $50,274 laissant un déficit opérationnel de $82,718, pour 1972 ces chiffres passent à $178,797 pour les dépenses, $82,260 pour les revenus et $96,537 pour le déficit opérationnel.

Ce déficit est comblé annuellement à raison de 75% de la totalité par la SHQ et 25% par la municipalité. C'est dire que pour l'année prenant fin le déficit de l'Office municipal à la charge des contribuables de Waterloo est de l'ordre de $20,680.

Par contre la ville tire de cette propriété comme de toute autre à travers son territoire un certain montant de taxe foncière de taxes municipales de service et de taxes d'eau et de vidanges qui se totalise à $21,853 comblant presque le déficit opérationnel assumé par la communauté.

Au budget 1972 le déficit assumé par la ville sera de $24,134 et les revenus en taxes diverses de $29,881. Sur les 100 logements mis à la disposition de la population de Waterloo, 83 sont présentement loués et M. Laurent Côté prévoit qu'au cours des prochains mois une dizaine d'autres pourraient être occupés.

Selon la description des dépenses faite au budget, l'administration de l'Office municipal demanderait une somme de $11,467; l'exploitation, $36,034; l'entretien, $1,700; l'amélioration et la modernisation (dont la pose de prises de courant électrique extérieures), $2,500; l'achat de machinerie et d'équipement $350; les taxes scolaires $13,850; l'amortissement de la dette, $1,892 en remboursement du capital et $81,123 en remboursement des intérêts.

Contrairement à ce qui était redouté d'une bonne partie des membres du conseil et de la population en général le déficit opérationnel est comblé par les taxes payées par l'Office ce qui permet de considérer cette réalisation locale comme une réussite et permet d'envisager l'avenir sous un angle favorable quant à l'élaboration d'autres projets similaires.

L'adoption du budget 1972 provoquera l'augmentation des taxes municipales

WATERLOO (GMM) — Il reste très peu de temps aux membres du conseil municipal de la ville de Waterloo pour présenter les prévisions budgétaires des divers services de l'administration locale et de les ajuster selon les priorités globales afin d'adopter le budget 1972 qui doit être expédié au ministère des Affaires municipales pour approbation, au plus tard le 30 décembre 1971.

Le secrétaire-trésorier municipal, M. René Bellefeuille, l'assemblée régulière ayant été levée légalement lors de la seconde rencontre des membres du conseil devra à ce sujet convoquer une réunion spéciale.

On sait que pour la première fois, depuis l'adoption de la loi 285, le 18 décembre 1968, chaque municipalité du Québec devra présenter un budget équilibré à Québec afin d'obtenir une approbation des dépenses envisagées.

Toutefois, à cause des conventions collectives de travail en cours, à cause d'un service de la dette toujours plus difficile à servir, à cause d'un déficit accumulé de $125,000 remboursable en cinq ans seulement à raison de $25,000 par an, une augmentation substantielle des taxes foncières est à prévoir par la population.

Cependant, ce ne sera peut-être pas le taux de la taxe qui devra être changé, selon les besoins de la cause celui-ci restera peut-être fixé à $1.80 du cent dollars d'évaluation, mais le montant de l'évaluation municipale devant être révisé, il semble bien que de $15,000,000 il passe près de $17,000,000, ce qui assurerait à la ville un revenu supplémentaire important.

D'autre part, les membres du conseil ont maintenant à 1% par mois le taux d'intérêt sur les arrérages de taxes pour l'année 1972.

Les contribuables de Cowansville peuvent prendre connaissance du nouveau rôle d'évaluation '72

COWANSVILLE (JDB) — M. Georges H. Bernier, greffier de la municipalité de Cowawansvile, vient d'informer la population que le rôle d'évaluation pour l'année 1972, préparé par ordre du conseil municipal était maintenant terminé et déposé à l'hôtel de ville.

Tout contribuable intéressé à en prendre connaissance peut le faire en se rendant au bureau du greffier. Le contribuable dispose d'un délai de trente jours pour faire opposition et porter plainte par écrit au sujet de ce rôle d'évaluation.

De plus, les estimateurs de la ville seront à la disposition du public, le vendredi 7 janvier 1972, de 8 à 10 heures p.m., au bureau du conseil à l'hôtel de ville, pour entendre les contribuables et recevoir, si nécessaire, les réclamations relatives au nouveau rôle d'évaluation. Une période de discussions est également prévue à l'agenda de la réunion.

Les plaintes et le rôle lui-même seront ensuite pris en considération et homologués par le conseil municipal de Cowansville lors d'une assemblée générale qui se déroulera à l'hôtel de ville, dans la salle du conseil, le lundi 10 janvier, à 8 heures p.m.

Le taux d'évaluation pour 1971, était fixé à Cowansville à $1.05, ce qui constituait un des taux les plus bas de toute la région puisqu'il était inférieur de $0.20, à celui de Farnham et de $0.40 à celui en vigueur à Granby; ce taux était stationnaire depuis 1969, le dernier palier étant de $0.90.

Ajoutons que l'an dernier, une quinzaine de plaintes seulement avaient été enregistrées par l'estimateur de la ville de Cowansville, M. Edgar Massé, et prises en considération. Sur ce total, neuf des cas soumis se sont vu sanctionnés par une baisse dans l'évaluation des propriétés, deux ont été maintenus à leur taux, et deux autres ont été déclarés non imposables.

Le rôle d'évaluation de 1971 avait finalement été adopté lors de l'assemblée régulière du mois de février.

Pas question de vendre Bombardier aux Américains

VALCOURT — "Il n'est pas question de vendre Bombardier aux Américains". Telle est la déclaration faite en exclusivité au Petit Journal par M. Laurent Beaudoin, président de Bombardier. M. Beaudoin a souligné que dans certains milieux financiers on faisait une campagne contre sa compagnie. "En dépit de cela et de la situation économique difficile traversée par toutes les entreprises du pays, Bombardier se porte bien et il n'est pas question que notre compagnie soit vendue à des intérêts étrangers".

Les bénéfices de Bombardier

VALCOURT — Bombardier Ltée annonce des bénéfices de $10,475,000, soit 65.9 cents les actions de classe A et B, pour les neuf mois terminés le 31 octobre 1971, au regard de $11,939,000 et 75.1 cents l'action en 1970.

Pour des résultats rapides
AYEZ RECOURS AUX PETITES ANNONCES DE La Voix de l'Est

Pertes matérielles de $22,500

Seconde victime dans la tragédie routière de Sainte-Madeleine

STE-MADELEINE (AD) — La terrible collision impliquant trois véhicules dont deux camions, survenue tôt mercredi avant midi sur la route No 9, entre St - Hilaire et Ste - Madeleine, dans le comté de St - Hyacinthe, a fait une seconde victime.

Il s'agit de Mme Micheline Handfield, âgée d'une quarantaine d'années, et domiciliée à St - Antoine sur Richelieu, dans le comté de St - Hyacinthe, qui a succombé au cours de la nuit de mercredi à jeudi à l'Hôpital Notre - Dame, de Montréal, aux multiples blessures qu'elle s'étaient infligées lors de la collision de sa voiture avec les deux lourds camions.

La victime a rendu l'âme en dépit des efforts presque surhumains des médecins pour lui conserver la vie. Le bilan de cette tragédie s'établit maintenant à deux morts et un blessé. Celui - ci, M. Roger Paiement, domicilié à St - Amable, dans le comté de St - Hyacinthe, demeure toujours dans un état critique à l'Hôpital Notre - Dame dans la métropole, et les médecins luttent toujours désespérément pour lui sauver la vie.

On se rappellera que la police avait identifié la première victime comme étant M. Jean - Luc Laflamme, 18 ans, domicilié à l'Auberge Handfield, à St - Marc sur Richelieu, dans le comté de St - Hyacinthe. Les deux victimes et le blessé étaient tous occupants de la voiture impliquée dans l'accident.

Quant aux conducteurs des deux camions, ils n'ont subi aucune blessure dans la tragédie. Ce sont M. Albert Martel, d'Iberville, dans le comté du même nom, et M. Jean - R. Choinière, de Waterloo, dans le comté de Shefford.

Les pertes matérielles lors de cet accident ont été évaluées à quelque $22,500, soit $20,000 pour les deux camions et environ $2,500 pour l'automobile qui a été complètement démolie et qui est considérée une perte totale.

EN COLLABORATION AVEC
La Voix de l'Est et CHEF
les productions PIERRE GRAVEL présentent
SPECTACLE pour ENFANTS



HORAIRE DES SPECTACLES
28 DÉC. (matin) ÉCOLE ST-VINCENT ST-CÉSAIRE
28 DÉC. (après-midi) CENTRE CULTUREL FARNHAM
29 DÉC. (matin) CHEVALIERS DE COLOMB COWANSVILLE
29 DÉC. (après-midi) ESCALE - GRANBY
30 DÉC. (après-midi) HIGH SCHOOL WATERLOO
AIR CANADA

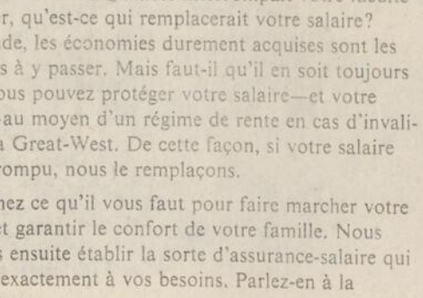
ONCLE PIERRE et ses AMIS
DE L'ÉMISSION "ZOO DU CAPITAINE BONHOMME" AU CANAL 10
UNE PRODUCTION DE PIERRE GRAVEL — ADMISSION $1.00

250 BILLETS GRATUITS
Remplissez et retournez ce coupon à:
SPECTACLE ONCLE PIERRE,
Case postale 605 - La Voix de l'Est, Granby
NOM .....
ADRESSE ..... AGE .....
VILLE ..... TÉL .....
Tirages les 24 et 27 décembre sur les ondes de CHEF


ALAIN MORIN
Propriétaire
A.M. SERVICE MENAGER ENR.

Je désire informer tous mes clients que durant la période des Fêtes, je serai à leur disposition pour les réparations urgentes de poêles, réfrigérateurs, laveuses sécheuses et congélateurs.
320 St-Angèle Granby 378-1704

L'assurance-salaire de la Great-West



Si un accident ou la maladie interrompait votre faculté de gagner, qu'est-ce qui remplacerait votre salaire? D'habitude, les économies durement acquises sont les premières à y passer. Mais faut-il qu'il en soit toujours ainsi? Vous pouvez protéger votre salaire—et votre famille—au moyen d'un régime de rente en cas d'invalidité de la Great-West. De cette façon, si votre salaire est interrompu, nous le remplaçons.

Déterminez ce qu'il vous faut pour faire marcher votre maison et garantir le confort de votre famille. Nous pourrons ensuite établir la sorte d'assurance-salaire qui réponde exactement à vos besoins. Parlez-en à la Great-West . . .



L'assurance d'une amitié pour vous et les vôtres
GILLES DESROSIERS
1141 Expo FARNHAM
Téléphone
Bureau: 293-5368
Rés.: 293-5228
Great-West


LÉONARD LUSSIER
Représentant
VOUS OFFRE SES
SPÉCIAUX
DE LA SEMAINE
3840 A
TORINO '71
ÉQUIPÉE, À L'ÉTAT NEUF
3679 A
PINTO '71
RADIO À L'ÉTAT NEUF
3605 A
FORD '70
2 PORTES, ÉQUIPÉE, CONDITION A-1
3863 A
CHRYSLER '69
2 portes, H.T. équipée, vrai bijou
3486 A
FORD '68
Galaxie 500, 4 portes, reconditionné à neuf
3179 A
THUNDERBIRD '67
2 portes, H.T., équipée, vrai bijou
GRANBY AUTORAMA INC.
"Là où c'est pas d'hier, que l'on fait de bonnes affaires"
THUNDERBIRD - FORD
TORINO - MUSTANG
MAVERICK - PINTO
CAMIONS FORD
960, rue Principale
Granby
378-4636

Mets Chinois et Italiens
China Moon
46, PRINCIPALE GRANBY
372-7220
NOUVEAU COCKTAIL LOUNGE MAINTENANT À VOTRE DISPOSITION

Au magasin à rayons Woolco

Un appel à la bombe entraîne l'évacuation de 1,000 clients

par Alain Dionne

GRANBY — Un autre incident à caractère explosif a provoqué tout un émoi, hier soir, à Granby, alors que la Sûreté municipale a enregistré un appel téléphonique anonyme indiquant qu'une bombe avait été déposée au vaste magasin à rayons Woolco, de la Plaza Granby, et qu'elle devait exploser à 8 heures 30 précisément.

L'appel est entré à la console téléphonique de la Sûreté municipale de Granby à 8 heures 10. L'interlocuteur anonyme, qui a carrément refusé de s'identifier, bien entendu, a fait part au constable Marc Fournier qu'une bombe à retardement avait été déposée au magasin Woolco et que l'heure fatidique pour son déclenchement était 8 heures 30.

L'auteur de l'appel qui se cachait sous le couvert de l'anonymat, a tout simplement raccroché l'appareil lorsqu'il fut pressé de questions par le policier qui voulait en savoir davantage quant à l'endroit où l'engin avait été placé dans le magasin.

Mauvaise plaisanterie

Aussitôt, un imposant contingent de policiers municipaux se sont rendus sur les lieux, commandés par le capitaine-détective Valmore Viens de la section des enquêtes criminelles. Les policiers, au nombre d'une quinzaine, ont d'abord ordonné l'évacuation du magasin.

Une foule évaluée à près de 1,000 clients a dû abandonner les emplettes et achats de Noël et quitter les lieux d'urgence, pendant que les policiers entreprenaient une fouille systématique du vaste magasin à rayons. Les clients et les badauds se sont massés nombreux à l'extérieur de l'établissement pour assister au travail des policiers et des membres du personnel.

Contrairement à l'appel de l'interlocuteur anonyme, aucun engin n'a explosé à 8 heures 30 comme il avait bien voulu le laisser croire. Par conséquent, cette alerte à la bombe a pris une fois de plus la forme d'une plaisanterie de fort mauvais goût, comme ce fut le cas à l'Imprimerie Montréal-Granby un peu plus tôt cette semaine.

Lourde perte

Les policiers ont néanmoins poursuivi les fouilles, mais n'ont rien découvert qui puisse mettre en danger la vie et la sécurité des clients et du personnel du magasin. Les recherches n'ont pas permis de déceler la moindre trace d'un engin explosif quelconque et se sont donc terminées environ une demi-heure plus tard alors qu'environ 200 personnes attendaient encore à l'extérieur du magasin.

Seules les personnes à l'intérieur du magasin Woolco ont dû évacuer les lieux, les autres établissements du centre d'achats n'étant aucunement incommodés par cet appel à la bombe. L'évacuation s'est effectuée sans panique et dans l'ordre, même si au début de l'ordre donné d'évacuer le magasin plusieurs personnes voulaient à tout prix emporter leurs emplettes et passer aux caisses avant de quitter les lieux.

Cette alerte à la bombe a pris la forme d'une lourde perte pour le magasin Woolco, puisque la plupart des clients ont définitivement quitté les lieux après que l'ordre d'évacuation eût été donné. Ils avaient auparavant abandonné la marchandise un peu partout dans le magasin. Cet incident a pour effet de créer plusieurs embouteillages aux environs du magasin Woolco, ainsi qu'à certaines intersections achalandées des alentours.

La Sûreté municipale de Granby a institué une enquête en rapport avec cet appel à la bombe. Ces appels anonymes prennent de plus en plus des proportions épidémiques à Granby, et un porte-parole de la Sûreté municipale a laissé entendre que rien ne sera ménagé pour découvrir les auteurs de tels incidents graves.



Nous avons ici une idée du réaménagement du Vestiaire St-Joseph, tel que préparé par le responsable, M. Henri Ouellette, en collaboration avec M. Catudal. Les familles dans le besoin peuvent se procurer gratuitement des vêtements en se rendant le mercredi après-midi, au sous-sol de l'église St-Joseph.
(Photo Jeannot Petit)



En flânant rue Principale

Le dépouillement de l'arbre de Noël du jardin de Pipo aura lieu dimanche, entre 2 et 4 heures de l'après-midi, en la salle de l'école Assomption, rue Albert.

Tout un programme a été élaboré afin de rendre cette fête très agréable pour les enfants qui s'y rendront avec leurs parents. Ce dépouillement a été spécialement organisé pour les petits handicapés fréquentant régulièrement le Jardin de Pipo.

La soirée récréative de l'Entraide familiale Saint-Joseph, de Granby, aura lieu au sous-sol de l'église Saint-Joseph, samedi, le 18 décembre, à partir de 8 heures 30. Toutes les familles, parents et enfants, sont cordialement invitées à cette occasion. L'entrée est libre et le programme comprend des chants, de la musique, des jeux, des danses et un léger goûter en fin de soirée.

Un autre dépouillement d'arbre de Noël est organisé cette fois par la JOC de Granby. Il aura lieu dimanche soir, à 8 heures, au restaurant "Au pied de la Montagne", à Saint-Paul d'Abbotsford.

Les membres de la JOC de Granby invitent tous les jeunes travailleurs de la région, membres ou non de la JOC, à se rendre à cette fête qui permettra un plus grand rapprochement entre gars et filles ayant les mêmes préoccupations et les mêmes aspirations.

Selon Gilles Baribeau

Il n'y a pas de planification régionale de développement

GRANBY — Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska émet, dans un communiqué de presse, ses réflexions sur ce qu'il intitule "l'absence de planification régionale dans le secteur hospitalier".

"Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska étant un organisme d'abord et avant tout au service de la population ne peut rester muet lorsqu'une partie importante de cette même population se retrouve en état d'infériorité par rapport à une autre par suite d'une décision gouvernementale.

"Tout en se réjouissant de constater que l'hôpital Brome-Missisquoi- Perkins pourra dans l'avenir accueillir un plus grand nombre de malades, le CRDHY déplore du même coup la situation d'injustice créée envers la population desservie par l'Hôpital général de Shefford du fait que cette institution ne pourra obtenir dans l'immédiat l'augmentation du nombre de lits malgré l'addition d'un bloc de services.

"L'absence de planification régionale des services hospitaliers laisse le champ libre à l'arbitraire et à la loi du plus fort, entraînant ainsi des dépenses d'argent et d'efforts qui pourraient s'avérer plus rentables si elles s'inscrivaient dans un plan d'ensemble élaboré conjointement.

"Cette lacune constatée au niveau des services hospitaliers se retrouve malheureusement dans bien d'autres secteurs, notamment celui du développement industriel avec des répercussions encore plus grandes puisque nous touchons alors le fondement même de la prospérité.

"Lors de la dernière réunion du Comité exécutif tenue le 9 décembre 1971, le CRDHY a mis sur pied un Comité de développement industriel présidé par M. Rosaire Raymond et dont l'objectif consiste à cerner la vocation industrielle de la région du Haut-Yamaska dans les secteurs touristiques, agro-alimentaire et manufacturier et susciter les initiatives et projets destinés à promouvoir le développement industriel sur une base régionale. Au cours des prochains jours le CRDHY entrera en contact avec les municipalités du territoire pour demander leur participation au travail de ce comité."

Et enfin que nul n'ignore ce que pense le CRDHY, M. Gilles Baribeau, son président, a fait parvenir le texte de ce communiqué au premier ministre de la province, M. Robert Bourassa ainsi qu'au ministre des Affaires sociales, M. Claude Castonguay.

Pour le personnel

La Régionale adopte une politique à suivre dans le cas de tempête de neige

GRANBY (EPF) — Pour éviter que ne se reproduisent certaines situations qui se sont présentées au cours des dernières années, lors des tempêtes de neige, les commissaires de la Régionale Meilleur, sur la recommandation du comité opérationnel, ont adopté une politique à suivre, au niveau des membres du personnel de direction, du personnel de soutien et du personnel du centre administratif.

Cette politique, dans l'ensemble, veut que les membres du personnel de direction, de soutien et du centre administratif se rendent à leur travail, à moins d'incapacité physique, lors des tempêtes qui obligent à fermer les écoles aux étudiants.

Ceux qui seront dans l'impossibilité de se rendre à leur lieu de travail, devront communiquer avec leur supérieur immédiat. Tout retard devra également être motivé, toujours au moment de ces tempêtes.

Cette politique planifierait certaines situations qui se sont présentées l'an dernier, parce que ça n'avait pas encore été clarifié. Si l'école est fermée aux élèves, elle ne l'est pas pour le personnel de direction et de soutien.

Par cette politique, on veut donner la responsabilité au niveau où elle se situe. De plus, c'est une politique, selon le secrétaire - trésorier, M. Jacques Dubois, qui est facilement administrable.

Fête familiale dimanche le 19

GRANBY — Le Club Personnalité de Granby organise pour dimanche, la fête familiale du temps des Fêtes.

Elle aura lieu dès 2 h. p.m., à la salle des Chevaliers de Colomb, 76 rue Dufferin.

Tous les membres du club et leurs enfants sont cordialement invités. Il y aura des jeux, de la musique, des chants, et le Père Noël avec ses cadeaux.

Concert des Petits Chanteurs ce soir et mardi prochain

GRANBY — Les Petits Chanteurs de Granby donneront, comme chaque année au temps des fêtes, leur concert annuel, sous la direction du frère Cyrille Viens.

Un premier concert aura lieu ce soir, à 7h.30, à l'auditorium de l'école polyvalente Immaculée - Conception, à l'intention des étudiants. Le second concert, pour les adultes, sera donné mardi, le 21 décembre, au même endroit.

La plus belle façon de remercier les Petits Chanteurs de Granby sera de remplir la salle à chacun de ces deux concerts de Noël.

Faits et gestes à la Régionale Meilleur

GRANBY (EPF) — Les commissaires de la Régionale Meilleur ont accepté de verser un certain montant au Syndicat des concierges pour l'aider, à défrayer une partie du coût d'une soirée récréative organisée à l'intention de ses membres.

Depuis quelques années déjà, les commissaires de la Régionale et les membres du syndicat des concierges "se reçoivent mutuellement". Les commissaires ont donc décidé de continuer dans la tradition.

Autorisations

Le ministre de l'Education M. Guy St-Pierre, a autorisé la Régionale Meilleur à placer des commandes pour un montant total de $38,266.51 pour l'achat d'équipement audio-visuel.

La direction générale de l'équipement, du ministère de l'Education autorise également la régionale à placer des commandes auprès de Granby Industrial Supplies, Massey Ltée et J.H. Mitchell, pour un montant total de $699.84, pour l'achat d'outillage de plomberie.

Une autre autorisation est parvenues à la Régionale pour l'achat d'équipement audio-visuel, auprès de Photographie L. Charpentier, pour un montant de $6,102.64; ainsi que pour l'achat d'équipement pour l'atelier de reliure à un montant de $10,384.34 auprès de T.B. Little & Corbeil et Sears Limited.

Nouvelle installation du Vestiaire St-Joseph

GRANBY — Le "Vestiaire St - Joseph" a été réaménagé dans un local beaucoup plus vaste et mieux adapté aux besoins. Cette redisposition permet de mieux classer et étaler les différents articles de vêtements pour dames, hommes et enfants.

Ce vestiaire devient ainsi de plus en plus actif et utile. Toutes les familles à faible revenu de Granby et de la région peuvent s'adresser au Vestiaire St - Joseph où l'on donne gratuitement, à chaque personne qui se présente, les vêtements ou articles divers dont ils peuvent avoir besoin.

Ce vestiaire est ouvert chaque mercredi après - midi, de 1 h. à 4h., au sous - sol du presbytère St - Joseph; l'entrée est située à la descente du garage, rue Dérago.

Pour la période des Fêtes, le vestiaire sera fermé les 22 et 29 décembre.

Actuellement, une soixantaine de personnes travaillent pour l'Entraide de St - Joseph, lequel mouvement comprend le Vestiaire St - Joseph.

M. Henri Ouellette, responsable du vestiaire, profite de l'occasion pour remercier toutes les familles qui apportent des vêtements neufs ou usagés. Il désire remercier toutes les personnes qui viennent donner un coup de main pour la couture, la réparation des vêtements et le tricot.

Toutes les familles et les personnes dans le besoin sont invitées à se rendre au sous - sol du presbytère pour chercher ce dont elles ont besoin.

Ceux qui aimeraient visiter le vestiaire peuvent le faire le mercredi soir, de 7 à 9h.30 p.m. Pour toute information, on peut communiquer avec M. et Mme Henri Ouellette, responsables de l'Entraide Familiale St-Joseph, à 378-3218.

Soirée récréative

L'Entraide St - Joseph organise une soirée récréative qui aura lieu samedi, le 18 décembre, à 8h.30 p.m., au sous - sol de l'église St - Joseph.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à y participer.

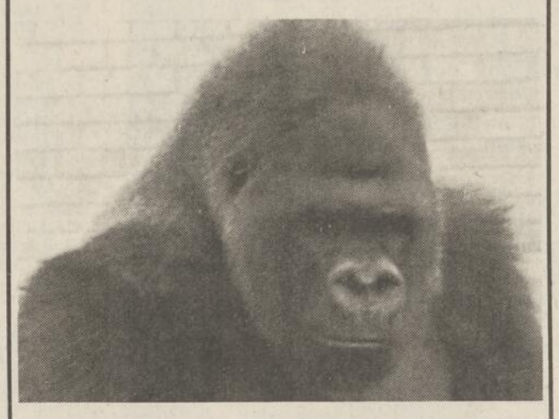
Assemblée de la Corporation de l'hôpital local

GRANBY (GMM) — Le vice-président de la Corporation et du Conseil d'administration de l'hôpital général de Shefford, M. Jean Arès, a lancé quelques invitations spéciales à une assemblée des membres de la Corporation auprès de personnalités bien représentatives du milieu.

En effet, samedi, le 18 décembre, à 9 heures 30, aura lieu à l'hôpital général de Shefford, 205, boulevard Leclerc, à Granby, une assemblée générale des membres de la Corporation.

Celle-ci sera tenue dans l'auditorium de l'hôpital et aura pour but d'étudier et d'approuver les positions et propositions de l'hôpital concernant les dernières communications du ministère des Affaires sociales du Québec en ce qui a trait à la construction d'une nouvelle institution hospitalière à Granby.

Granby, Allo j'arrive



mais je ne vais pas au Zoo!

THEATRE PALACE
372-4466 GRANBY
VENDREDI à JEUDI
17-18-19-20-21-22-23 DÉCEMBRE



SAMEDI LE 18 DÉCEMBRE (SEULEMENT) DE 5 H. P.M. à 9 H. P.M.
5000 VERGES DE LAINAGE
VALEUR RÉGULIÈRE DE $5.00 À $15.00 LA VERGE POUR
$1.00 LA VERGE SEULEMENT
PICARD ET FRÈRE INC.
176 rue PRINCIPALE GRANBY Tél. 372-5465

Editorial

Une solution acceptable au problème de l'hôpital

Le Conseil régional de développement du Haut-Yamaska vient de prendre position au sujet de la reconstruction de l'hôpital général de Shefford et de la planification des services de santé régionaux.

Cette déclaration du CRD s'inscrit dans le cadre des protestations qui se multiplient et qui atteindront leur point culminant lors de la réunion spéciale de la corporation de l'hôpital, samedi matin, et de celle des corps intermédiaires que le conseil municipal convoque à l'hôtel de ville, lundi soir prochain.

A ce propos, nous félicitons le conseil de son attitude à l'endroit d'un problème auquel on cherche depuis des années une solution acceptable. Nous espérons que la solution recommandée à l'issue de cette assemblée répondra aux exigences de notre population.

Dans toute cette affaire, il ne s'agit pas de partir en guerre contre la région de Cowansville, comme on paraît le croire en certains milieux, ou de politiser le problème, mais bien d'obtenir du ministère des Affaires sociales la reconnaissance officielle de nos besoins.

A l'instar du CRD du Haut-Yamaska, il faut se réjouir que l'hôpital Brome-Missisquoi-Perkins obtienne les facilités hospitalières requises pour "accueillir dans l'avenir un plus grand nombre de malades", mais, par ailleurs, on ne peut que déplorer "la situation d'injustice créée envers la population desservie par notre hôpital."

Et cela, comme il le précise si bien, du fait que "cette institution ne pourra obtenir dans l'immédiat l'augmentation du nombre de lits actuel malgré l'addition d'un bloc de services".

Le CRD n'exagère aucunement la situation en précisant que "l'absence de planification régionale des services hospitaliers laisse le champ libre à l'arbitraire et à la loi du plus fort, entraînant ainsi des dépenses d'argent et d'efforts qui pourraient s'avérer plus rentables, si elles s'inscrivaient dans un plan d'ensemble élaboré conjointement".

C'est là, en effet, une lacune grave que consacre la dernière décision du ministère, malgré toutes les études faites jsuqu'à maintenant, à sa propre demande, par l'Office de planification des soins de santé des Cantons de l'Est.

Cette décision ne tient même pas compte, d'autre part, de la recommadation de la commission d'enquête Nepveu-Castonguay, à l'effet que tout hôpital régional devrait pouvoir offrir à ses patients un minimum de trois cents lits.

On sait, en effet, que si le ministère accepte de construire un bloc de services de quatre à cinq millions de dollars immédiatement, il remet par contre à plus tard, on ne sait trop quand, l'aménagement de lits additionnels.

Or, Granby se retrouve ainsi avec un bloc de services moderne, mais aussi avec ses 135 lits actuels, pas un de plus, alors que, dans les conditions présentes, il lui est impossible de répondre à la demande d'hospitalisation.

On ne pourra, également, loger nulle part les malades chroniques dont l'état et le nombre posent un véritable problème à ceux qui ont la responsabilité de leur assurer des soins adéquats.

L'addition de nouveaux lits au bloc de services aurait permis d'affecter le vieil hôpital au traitement des malades chroniques, mais, en raison de la récente décision du ministère, ce problème demeure entier.

On conçoit que, face à une telle situation, Granby ne puisse accepter l'offre du gouvernement. On comprend facilement que cette proposition, qui suscite plus de problèmes qu'elle n'en règle, porte la population à protester.

L'offre du ministère ayant, enfin, pour effet de l'entraîner dans un conflit régional, dont il ne tient pas à faire les frais, Granby se doit de demander au ministre responsable de la santé publique une décision définitive susceptible de régler adéquatement son problème.

Pour prendre cette décision, le ministre possède tous les renseignements nécessaires. Il a en main tous les rapports de nature à l'éclairer sur la situation de Granby. Il lui est donc possible de décider ce qui, normalement, doit être fait pour corriger le problème dans le plus bref délai.

Roland Gagné

Point de vue

Le français en Ontario

Sans mettre en doute l'intégrité du Dr Thomas Symons, que le gouvernement de l'Ontario a nommé pour régler le problème des écoles de langue française dans cette province, avouons que le fait qu'il ne comprenne pas un mot de français ne facilitera pas la tâche.

Le ministre de l'Education prétend que les deux secrétaires du commissaire parlent bien le français, mais les Canadiens français désireux de s'adresser au commissaire dans leur langue devront, pour se faire comprendre, communiquer avec les secrétaires qui, eux, communiqueront par la suite avec le commissaire.

L'Ontario manque-t-elle de Canadiens de langue française ou de Canadiens bilingues au point d'en être réduite à nommer un commissaire unilingue de langue anglaise?

Cela serait étonnant. Cette province compte plusieurs centaines de milliers de citoyens de langue française, et il doit tout de même se trouver parmi eux des gens assez compétents pour remplir cette fonction.

Il est regrettable que l'on complique ainsi les situations auxquelles on affirme chercher une solution. A tort ou à raison, le gouvernement donne ainsi l'impression de ne pas aborder réellement ce problème. On est même porté à se demander s'il y cherche une solution.

Quoi qu'il en soit, il aurait été beauecoup plus logique de sa part de nommer un Canadien français à ce poste. Le gouvernement ontarien ne nommerait certainement pas un Canadien de langue française pour régler le problème des écoles de langue anglaise. Alors...

R.G.

La Voix de l'Est ABC

Journal quotidien publie par
La Voix de l'Est Ltée.
136 Principale, Granby

Journal fonde en 1935

La Presse Canadienne est seule autorisée à faire emploi, pour la publication de toutes les dépêches attribuées à la Presse Canadienne, à la Presse Associée ou à l'agence Reuters, ainsi que de toutes informations qui originent de la salle de la rédaction de La Voix de l'Est. Tous droits de reproduction des dépêches, y compris celles de notre rédaction, sont réservés.

TARIFS D'ABONNEMENT

Camelot		Poste	1 MOIS	3 MOIS	6 MOIS	1 AN
Par jour	.10					
Samedi	.25	Canada	3.50	8.50	15.00	25.00
Semaine	.75					
Année	38.00	Etats-Unis	4.50	12.50	22.50	37.00

Courrier de la deuxième classe Enregistrement no 0679



Les 90 ans de Picasso

On fête cette année, le quatre-vingt dixième anniversaire du plus célèbre peintre du XXe siècle., Pablo picasso. Ses oeuvres, qui ont atteint de prix fabuleux, égaux à ceux des plus grands maîtres anciens, dépassant 100 millions, sont recherchés des colectionneurs et des musées du monde entier. Le Grand Larousse encyclopédique retrace la carrière de cet artiste exceptionnel qui, depuis 1904, vit le plus souvent en France:

"De 1901 à 1904 datent ses tableaux de l'époque bleue, représentant des êtres misérables, dans une atmosphère de désespoir. De son séjour en Hollande (1905), il rapporte des toiles d'un style moins amer, où apparaissent des tons de chair: c'est l'époque rose, jusqu'en 1907. Il fait la connaissance, cette année-là, de Georges Braque, d'André Derain, et s'éprend avec eux des masques nègres et polynésiens; Cézanne aussi l'impressionne; il peint alors (1906-1907) sa composition des Demoiselles d'Avignon, considérée comme la pierre angulaire du cubisme; du cubisme analytique, il passe au cubisme synthétique et exécute, entre 1912 et 1914, des peintures et des dessins entremêlés de matériaux divers (fragments de papiers imprimés, de verre, etc.).

En 1917, l se rend à Rome, où Serge de Diaghilev monte Parade, de Jean Cocteau et Erik Satie, dont Picasso fera les décors et les costumes, il se convertit à l'esthétique gréco-romaine, peint des figures géantes, calmes, équilibrées, et dessine à la manière d'Ingres. En 1926, nouvelle métamorphose: Picasso sera surréaliste, pour explorer le domaine de l'abstraction pure, de 1929 jusqu'en 1935. En 1936, Picasso peint de nouveau des figures reconnaissables, mais disloquées, désarticulées, recomposées selon des rythmes violemment expressifs; c'est la période expressionniste; Guernica, qui décora le pavillon espagnol à l'Exposition internationale de 1937, en est le point culminant.

En 1944, picasso, qui n'a jusque-là jamais exposé dans les Salons de Paris, est invité d'honneur au Salon d'automne. Il se retire dans le Midi, d'abod à Antibes, puis à Vallauris, dans son château de Vauvenargues, enfin à Mougins, où il se consacre, en même temps qu'à la peinture (sujets champêtres, virgiliens, mythologiques), à la sculpture, qu'il avait pratiquée par intermittence depuis 1905, et à la poterie, dont il découvre alors les séductions; il avait entre-temps exécuté des lithographies et des illustrations. Son art s'est apaisé; dans l'heureux effets de lumière, l'artiste évoque, comme par jeu, les multiples phases de son évolution.

Picasso est devenu le plus célèbre et le plus discuté des artistes contemporains: selon les uns, ce n'est qu'un peintre secondaire, qui, lorsqu'il n'a pas colorié des triangles et des cubes,n'a fait que plagier les maîtres et les styles les plus divers, de toute la variété des arts primitifs, y compris le dessin enfantin, aux chefs-d'oeuvre du classicisme; selon les autres, il est le plus grand et le plus fécond des inventeurs plastiques qui ait jamais vécu.

Lettre ouverte

La jeunesse ouvrière a-t-elle encore la foi? Beaucoup de gens se posent la question. Les gens considèrent trop souvent que ceux qui sont chrétiens, ce sont ceux qui acceptent toutes les structures telles qu'elles sont, ceux qui croient que la religion, ça ne regarde que la vie privée des gens et ceux qui font des dons aux bonnes oeuvres.

Mais l'esprit chrétien que le Christ nous a enseigné, c'est plus que ça. Le Christ nous dit: que nous ne serons pas jugés sur notre petite réussite personnelle, mais sur la qualité de nos relations avec les autres, sur notre engagement face au prochain, sur notre participation à la construction d'un monde nouveau.

Mais pour bâtir un monde nouveau, il faut tout d'abord regrouper les gens dans une action concrète, pour perdre ensemble nos préjugés face aux autres. Ainsi nous connaîtrons les capacités de tous, et tous ensemble nous pourrons bâtir le monde nouveau parce que nous aurons su nous transformer, nous changer, nous améliorer, non pas en fonction de nous-même mais en fonction des autres.

On n'a pas le droit de démolir la réputation des gens qui s'engagent graduellement dans un changement social. Le Christ est venu pour libérer les hommes et chaque fois qu'un homme se libère tout en aidant à la libération des autres, il répond à ses engagements de chrétien.

Nous devons tous être des promoteurs de l'amour, de la justice, de la liberté et de la vérité.

J.O.C. de Victoriaville
par Serge Venne
460 Notre-Dame Ouest
Victoriaville

La peinture canadienne

Dans un ouvrage qui vient de paraître aux Presse de l'université Laval, **Un siècle de peinture canadienne (1870-1970)**, Jean-René Ostiguy, conservateur à la Galerie nationale du Canada, présente une fresque vivante des principaux courants qui ont animé la peinture canadienne au cours des cent dernières années.

Dans un texte qu'il a voulu bref et concis, l'auteur montre comment les peintres canadiens, dès la fin du dix-neuvième siècle, sont à la poursuite de valeurs nouvelles. La recherche formelle donne naissance aux régionalismes, lesquels, passé le tournant du siècle, permettent aux artistes de se trouver des racines, d'y chercher leur identité et leur avenir. Telle paraît être alors la vocation principale de la peinture canadienne, tant cette poussée prend de la force entre 1910 et 1940. Et voici, à l'approche des années cinquante, que la peinture ouvre une autre voie vers une aventure spirituelle tout aussi importante que la première: celle que nous terminons en cherchant à la renouveler.

Bien plus qu'une simple réflexion historique, l'étude de Jean-René Ostiguy permet de dégager par ses opinions critiques, le sens et la portée des mouvements qui ont marqué l'évolution de la peinture canadienne. Ses judicieuses comparaisons d'oeuvres canadiennes et étrangères démontrent que certaines esthétiques picturales prennent au Canada des dimensions nouvelles, et permettent ainsi de mieux saisir la qualité des oeuvres qui s'en inspirent.

Près de deux cents tableaux, dont plusieurs reproduits pour la première fois, complètent l'ouvrage.

Un siècle de peinture canadienne (1870-1970) par Jean-René Ostiguy, 208 pages, 193 planches dont 8 en couleur, broché $6.95, cartonné avec jaquette $9.95.

La paix devient une conception dynamique

CITE DU VATICAN (AFP) — Dans un message adressé aux "hommes de pensée, hommes d'action, à vous tous qui vivez en cette année 1972", à l'occasion du 1er janvier, Journée de la paix, Paul IV invite à une réflexion sur un mot dont on a trop abusé: celui de "paix".

La paix est devenue une conception dynamique et n'est plus statique, souligne d'abord le chef de l'Eglise. "Mais il n'est pas question, pour autant, que la paix coincide avec la force et ceci, nous le dirons spécialement aux hommes responsables car, pour eux, dont c'est l'intérêt et le devoir de maintenir un régime de rapports entre les membres d'un groupe donné — famille, école, entreprises, communauté, classe sociale, Cité, Etat — la tentation est constante d'imposer par la force un tel régime de rapports, qui prend le visage de la paix". La conclusion risque d'en être une "explosion violente, qui se manifeste sous forme de ruines de toutes sortes".

Non, affirme le pape, "la paix n'est pas un piège. La paix n'est pas un mensonge établi, encore moins une tyrannie totalitaire et impitoyable, et surtout pas une violence: du moins, la violence n'ose plus s'approprier le nom auguste de paix".

"Comme l'a souligné la récente asemblée du Synode des évêques, poursuit le pape, ne reste-t-il pas encore à instaurer une plus grande justice, aussi bien au sein de la communauté nationale que sur le plan international.

Est-il juste, par exemple, qu'à des populations entières ne soit pas accordée l'expression libre et normale du droit le plus jalousement revendiqué par l'esprit humain, le droit religieux? demande notamment le Saint-Père. Quelle autorité, quellle idéologie, quel intérêt historique ou civil peut s'arroger le pouvoir de réprimer, d'étouffer le sentiment religieux dans son expression légitime et humaine nous ne disons pas superstitieuse, ni fanatique, ni facteur de troubles? Et quel nom donnerons-nous à la paix qui prétend s'imposer en foulant aux pieds cette justice primordiale?"

Justice nationale, même si la paix a été bafouée, "quand bien même elle serait stable, serait-elle juste et humaine?"

Diminution des investissements

Par DONAT VALOIS

Les grandes sociétés canadiennes n'entendent augmenter leurs dépenses d'immobilisation en 1972 que de trois pour cent par rapport à cette année au cours de laquelle ces dépenses auront été de 10 pour cent supérieures à celles de 1970.

Cette prévision a été révélée, par le ministère de l'Industrie et du Commerce qui a fait un relevé, en octobre, sur les projets d'immobilisation de 1972 de quelque 200 importantes entreprises du pays.

Le ministère explique, dans un document distribué à la presse, à Ottawa, que ces entreprises, lors de la préparation de leurs projets d'investissement, "ont tenu compte de certains facteurs comme la modification de l'impôt fédéral en juin et les mesures prises par le gouvernement des Etats - Unis en août, surtaxe de 10 pour cent sur les importations notamment".

Quoi qu'il en soit, le ministère estime que ces compagnies dépenseront en construction, machinerie et matériel nouveau, environ $7,270 millions en 1972 contre environ $7,047 millions cette année.

Diminution

Ce relevé révèle que les sociétés minières et celles qui s'occupent d'énergie électrique projettent de dépenser 1.8 pour cent et 5.3 pour cent de moins respectivement en 1972 qu'elles ne le feront cette année. C'est ainsi que dans le premier cas, ces dépenses d'investissements régresseront de $868.2 à $852.8 millions et le second, de $1,682.5 à $1,592.7 millions.

Par ailleurs, les dépenses des industries de fabrication en 1972 bien qu'elles atteindraient $1,464.4 millions au lieu de $1,432.8 millions cette année, seront toutefois inférieures à celles de 1970 qui se sont chiffrées par $1,552.4 millions.

Quant aux sociétés pétrolières et gazières, elles prévoient dépenser $1,030.4 millions en 1972 au lieu $913.8 millions, cette année, soit une augmentation de dépenses de 12.8 pour cent.

Les sociétés de transports et de communications, y compris les oléducs et gazoducs, dépenseront 6.8 pour cent de plus en 1972 qu'en 1971, soit $1,971.9 millions au lieu de $1,846.1 millions.

Dépenses accrues

Enfin, les autres sociétés, y compris les établissements financiers, le commerce au détail, les entreprises immobilières accroîtraient leurs dépenses d'investissements de 3.1 pour cent en 1972, soit de $7,040.6 millions à $7,260.0 millions.

Le ministère souligne que la tendance des investissements de ces entreprises en 1971 et 1972 est fortement influencée par le genre de dépenses portant sur quelques projets de grande envergure dans le domaine des ressources et de l'énergie électriques.

Les dépenses dans plusieurs de ces domaines, fait remarquer le ministère, ont augmenté sensiblement en 1971 alors qu'elles devraient diminuer rapidement en 1972 au fur et à mesure de l'achèvement des projets.

Les investissements de ces quelque 200 importantes sociétés représentent environ les deux tiers des dépenses d'immobilisation non agricoles au Canada. Le relevé du ministère ne tient pas compte des investissements des gouvernements, des institutions, des entreprises de construction domiciliaire et des secteurs de l'agriculture et de la pêche.

Ces derniers englobent normalement près de la moitié de tous les investissements privés et publics au Canada.

Le ministère souligne, par exemple, que l'on prévoit une hausse considérable des investissements dans le domaine de l'habitation ainsi que des dépenses gouvernementales en 1972.

Québec

Il révèle aussi que les investissements des grandes sociétés devraient être supérieurs à la moyenne canadienne dans la région de l'Atlantique et de l'Ontario, en 1972; qu'ils se situeront au niveau de la moyenne nationale au Québec et dans les Prairies; mais qu'ils subiront probablement une baisse en Colombie - Britannique.

De plus, selon le ministère, il semblerait que les projets d'investissements seront supérieurs aux projets déclarés plus tôt, cette année, surtout dans la région de l'Atlantique de même qu'au Québec et dans les Prairies.

Frenière et Gélinas devront subir trois procès au prochain terme des assises criminelles

par Claude NADEAU

SAINT-HYACINTHE — Les deux jeunes Maskoutains qui ont été arrêtés pour le vol de la Caisse populaire de Sainte-Hélène perpétré le 19 novembre dernier, subissaient, hier, leur enquête préliminaire. Denis Frenière et Daniel Gélinas, à la suite de cette enquête, subiront trois procès du terme des assises criminelles du district de Saint-Hyacinthe, en septembre prochain.

Le juge Gilles Bélanger, de la cour du magistrat de Saint-Hyacinthe, a d'abord cité les prévenus à un premier procès où ils devront répondre à quatre accusations. A cet effet, ils ont été accusés de vol à main armée à la Caisse de Sainte-Hélène, de possession illégale d'armes offensives, de port de cagoules dans un dessein criminel et du vol de l'auto de M. Jacques Messier.

Le procureur de la couronne a appelé quatre témoins à la barre pour établir la preuve sur l'accusation de vol à main armée et cette preuve a été versée au dossier pour les trois autres accusations, de consentement avec le procureur de la défense, Me Paul Gagné de Granby. Cette même preuve a d'ailleurs été versée au dossier, toujours de consentement avec la défense, pour les deux autres accusations qui ont été portées contre Frenière et Gélinas et pour lesquelles le duo devra subir deux autres procès devant les assises criminelles du district de Saint-Hyacinthe, en septembre prochain.

Le premier témoin M. Jacques Messier, remplaçait le gérant de la Caisse la journée où le vol s'est produit. Il a décrit les circonstances du vol en expliquant qu'il avait rencontré trois cagoulards armés à l'intérieur de la Caisse. Il a ajouté qu'il avait été obligé de leur ouvrir le coffre-fort et de leur remettre les clés de son auto. Les agents L. Arvisais et Serge Bédard, de la SQ de Saint-Hyacinthe, ont expliqué, pour leur part, qu'ils effectuaient une surveillance autour de la Caisse depuis minuit environ, la veille du vol. Les deux policiers ont raconté les faits qui se sont produits lors de la fusillade qui a suivi le vol et au moment de l'arrestation des deux prévenus.

La poursuite avait profité du témoignage de l'agent Arvisais pour produire des photos des lieux du vol et de l'auto de M. Jacques Messier que les cagoulards avaient empruntée pour tenter de fuir. Ces deux agents ont aussi déclaré que la fusillade avait été précédée de deux coups de feu avec des armes de calibres plus faibles que celles de la police. Le quatrième témoin, l'agent Maurice Roy, de la SQ de Montréal, a fait aussi la description de la fusillade, mais il a ajouté qu'il avait tiré un premier coup de feu dans le pneu arrière de l'auto des bandits et que ce pneu avait éclaté. La fusillade aurait ensuite débuté. Interrogé par le procureur de la défense, il a avoué qu'il n'avait pas trouvé de cartouches vides dans l'auto des bandits ou autour du véhicule.

Le procureur de la couronne a déclaré sa preuve close sur cette dernière réponse, sur l'accusation de vol à main armée. La même preuve a été acceptée par la défense pour les accusations de possession illégale d'armes offensives, de port de cagoules et de vol d'auto. Aussi, le magistrat a cité les deux prévenus à leurs procès sur ces accusations au prochain terme des assises criminelles, en septembre 73.

Deux accusations modifiés

Il restait deux autres accusations: séquestration de M. Jacques Messier et tentative de meurtre sur des policiers. Me Denis Robert procureur de la couronne, a demandé que la preuve entendue pour les accusations précédentes soient versée au dossier pour servir aussi dans ces deux causes. La défense a donné son consentement. Cependant le juge a donné avis que l'accusation de séquestration devrait être modifiée pour que les prévenus soient cités à leur procès. Le magistrat a d'ailleurs fait des remarques semblables pour la dernière accusation de tentative de meurtre.

La défense et la poursuite se sont donc entendues pour modifier l'accusation de séquestration. C'est ainsi que Frenière et Gélinas ont été plutôt accusés d'avoir saisi de force et contre son gré M. Jacques Messier". Cette nuance dans l'accusation a permis au magistrat de citer les deux prévenus à un deuxième procès qui se tiendra lors du prochain terme des assises criminelles du district de Saint-Hyacinthe, en septembre et pendant lequel ils devront répondre à cette accusation.

Le juge Bélanger s'est ensuite interrogé sur la preuve faite en rapport avec l'accusation de tentative de meurtre. La couronne a allégué que deux coups de feu de calibres moindres que ceux de la police avaient été tirés avant la fusillade. Me Robert a ajouté que deux des cagoulards avaient pointé leurs armes vers le véhicule conduit par l'agent Bédard. Le procureur de la défense estimait pour sa part que l'agent Roy avait tiré dans le pneu de l'auto des bandits et que ce témoin avait déclaré que le pneu avait éclaté et que ceci pouvait expliquer les deux premiers coups de feu. Me Gagné a ajouté qu'il n'avait pas été prouvé que ses clients avaient tiré et qu'aucune cartouche vide n'avait été trouvée sur les lieux.

Le magistrat a expliqué que les deux prévenus ont tiré pour les citer à leurs pour tentative de meurtre. Aussi, la couronne a changé l'accusation de tentative de meurtre et les deux prévenus ont été accusés d'avoir illégalement braqué des armes sur d'autres personnes, soient les policiers. Frenière et Gélinas ont dont été citer à leur troisième procès qui se tiendra aussi lors du prochain terme des assises criminelles du district de Saint-Hyacinthe, en septembre prochain.



Lancement

L'Union régionale de caisses populaires du diocèse de Saint-Hyacinthe procédait dernièrement au lancement d'un document audio-visuel sur le crédit à la consommation et l'économie, à la caisse populaire de Saint-Joseph. Ce document servira aux élèves de 4ème, 5ème et 6ème années. Sur la photo, nous reconnaissons, dans l'ordre habituel, le frère Gérard Bédard, M. Jean-Claude Courchesne, soeur Yvonne Bellerose et M. Claude Marchesseault. (Photo Studio Lumière)

Chronique judiciaire

SAINT-HYACINTHE — Plusieurs comparutions pour facultés affaiblies par l'alcool ont encore marqué la dernière séance de la Cour du magistrat de Saint-Hyacinthe. Dix personnes comparaissaient sous ce chef alors qu'une vingtaine de personnes ont défilé devant le juge Gilles Bélanger.

Six personnes ont plaidé coupable d'avoir conduit leur véhicule avec les facultés affaiblies par l'alcool. La sentence fut de $100 plus les frais ou un mois de prison pour les prévenus suivants: André Lemay, de Saint-Denis; François Langelier, d'Upton; Léo Lamontagne, de Saint-Hyacinthe. Adrien Pelletier a écopé, pour sa part, de $75 d'amende plus les frais et s'est engagé à payer les dégâts qu'il a causés à la maison qu'il a heurtée à la suite d'un verre de trop. Léonard Dulude, de Saint-Charles, a écopé de deux amendes de $75 et de $50. La première est pour facultés affaiblies et la seconde pour avoir refusé de passer le test de l'ivressomètre.

Un jeune homme de 18 ans, de Montréal, comparaissait pour un vol par effraction d'une valeur de $90 qu'il aurait commis dans un chalet de Saint-Charles, en octobre dernier. Le jeune homme termine actuellement une sentence au centre de détention de Bordeaux pour vol d'auto et aurait commis d'autres vols de chalets dans le district de Nicolet, ainsi que dans celui de Longueuil. Il a été condamné à 15 jours de prison par le juge Bélanger.

DANS NOTRE ANNONCE PUBLIÉE HIER, NOUS AURIONS DÛ LIRE:

BOUTIQUE DU CHEVEU X-15
PLAZA GRANBY
GRATUIT
les 16-17-18 décembre
Cadeau de Noël avec l'achat d'une PERRUQUE
TEL QU'ILLUSTRÉ: VALEUR DE $10.63



1- Boite à perruque	$2.00
1- Tête	.79
1- Spray spécial	2.50
2- Brosses	3.50
1- Pied	.79
1- Peigne spécial	1.05
	10.63

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE 12 de l'édition de jeudi le 16 décembre LES SPÉCIAUX QUE NOUS OFFRONS

Assemblée d'information à la commission scolaire Val-Monts

ST-JOSEPH — Les directeurs des écoles, le personnel enseignant au primaire, les secrétaires trésoriers et le personnel de soutien ainsi que les commissaires actuels du territoire de la future Commission scolaire de Val-Monts, soit environ 225 personnes, ont assisté à une rencontre information sur l'évolution légale des corporations scolaires.

Cette rencontre information s'est tenue au domaine du Relais, à St-Liboire, et a été suivie d'une réception, au même endroit.

Les secteurs d'aménagement prévus par les comités régionaux de planification scolaire des années 60-65, l'opération regroupement volontaire, préconisée par la Fédération des Commissions scolaires durant les années 67-70, et qui a fait diminuer le nombre des Commissions scolaires pour passer de 1,500 à 850 en date de l'application de la Loi 27, et enfin, les articles de cette loi du regroupement scolaire qui prévoit 171 commissions scolaires au Québec après le 1er juillet 1972, ont été les sujets étudiés et commentés par le président du conseil provisoire, le secrétaire intérimaire et le comité d'information du conseil provisoire.

Les comités d'écoles et le comité de parents prévus par la Loi 27 ont aussi été le sujet d'échanges entre les institutrices et les membres du conseil provisoire.

On demandera aux parents d'être plus actifs dans la vie étudiante à l'intérieur et à l'extérieur de l'école pour les activités para-scolaires de l'école, tant pour les enfants que pour les parents du milieu.

Les règlements qui dirigeront la mise en place de ces comités ainsi que leur champ d'action n'étant pas encore dictés par le ministre de l'Education, les commissaires du Conseil provisoire ont eu à assurer le personnel enseignant qu'il ne saurait être question d'ingérance des parents au niveau des programmes cadres d'enseignement et de direction pédagogique des écoles.

Les secrétaires trésoriers actuels ont participé à une rencontre spéciale au sujet des procédures des transferts des documents officiels et archives et inventaire des actifs et passifs des fonds d'immobilisation et du fonds d'opération et autres travaux requis par les divers guides déjà émis par le ministère de l'Education.

L'agrandissement de la Villa des Frênes coûtera $250,000

SAINT-HYACINTHE — La direction de la Villa des Frênes, maison pour vieillards, a décidé d'agrandir ses locaux. En effet, des travaux débuteront bientôt afin d'agrandir cet édifice et le coût de ces réaménagements s'élèverait à $250,000.

Les agrandissements de la Villa des Frênes permettront d'accueillir une quarantaine de pensionnaires supplémentaires. Ceci portera le nombre des résidents de cette maison à environ 120 pensionnaires.

L'agrandissement était prévu dans les plans de la Villa des Frênes et comprend la construction d'une nouvelle aile, identique à celle qui existe actuellement. Il donnera 20 nouveaux logements.

Les pensionnaires actuels de la Villa des Frênes se divisent en deux groupes. Certains logent dans des appartements avec cuisinette tandis que d'autres demeurent dans des chambres, dans une pension commune. La nouvelle aile ne sera composée que d'appartements. Les travaux de construction débuteront dès le moid prochain et se termineront en mai 1972.

Le fait que cet agrandissement ait été prévu dans les plans de l'édifice, certaines salles ne seront pas touchées. La fournaise, le système de chauffage et le système électrique demeureront tels quels. La chapelle devra cependant être agrandie. La Villa des Frênes recevra bientôt un octroi de la Société d'habitation du Québec pour effectuer tous ces travaux.

Les architectes du projet sont Cayouette, Tanguay, Saia et Leclerc, de Saint-Hyacinthe. Les ingénieurs-conseils sont Claude Lanthier, Jean Saia et Associés pour la structure, et Associés pour la structure, et Dupont, Larose, Perreault, de Montréal, pour la mécanique et l'électricité.

Les plans et devis ainsi que les formules officielles de soumission d'entreprise générale peuvent être obtenue au bureau des architectes, au 1555 de la rue Girouard, à Saint-Hyacinthe, depuis le 9 décember dernier. Comme d'habitude, un dépôt de $100 est exigé pour chaque série de plans et devis.

Les soumissions devront être envoyées au bureau de la Villa des Frênes, situé au coin des rues Raymond et Cartier, à Saint-Hyacinthe, avant 8 heures, mercredi soir, le 29 décembre.

Un représentant de la Villa nous a informé en fin que cet agrandissement ne signifie pas une augmentation du personnel car la nouvelle aile ne comprendra que des logements. Il y aura cependant des frais supplémentaires d'entretien à cause de ce premier agrandissement de la Villa des Frênes.

Les certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce...
C'est le genre de cadeaux que j'offre parce que c'est le genre de cadeaux que j'aimerais recevoir.



Certaines personnes achètent des cadeaux de Noël sans réfléchir. J'essaie, autant que possible, de choisir des cadeaux qui soient utiles à ceux qui les reçoivent. En offrant des certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce, je ne me trompe pas. Un certificat d'épargne ne coûte que $6.81 et atteint sa pleine valeur de $10 en 6 ans. Vous pouvez en donner à votre guise, et il n'est même pas nécessaire d'avoir un compte à la Banque de Commerce. Vous pouvez les encaisser en tout temps et ils produisent un intérêt après 6 mois. Les certificats d'épargne cumulative de la Banque de Commerce...un cadeau de Noël bien pensé, facile à acheter, toujours agréable à recevoir. Un cadeau qui fructifie.

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE

Sport

Comeau et Rheault brillent

Les Vics battent Sherbrooke 7 à 3 et reçoivent Magog ce soir au Palais à 9 h. — Megantic vs les Maroons de Waterloo

Granby — Ronnie Comeau a compté deux buts et fourni deux passes, et la recrue Gaëtan Rheault, rappelà des Vics midget, a lui aussi enfilé deux buts hier soir, pour conduire les Vics junior de Granby à une spectaculaire victoire de 7 à 3 sur les Castors de Sherbrooke, à ce dernier endroit.

Les hommes de Gilles Bédard ont explosé pour quatre buts sans riposte en 3e période, dont les deux de Rheault, pour briser une égalité de 3-3 et s'assurer la victoire. Les Vics ont lancé par moins de 23 fois sur les filets des Castors en 3e période.

Les Vics avaient fait appel à deux joueurs des midgets hier soir; outre Gaétan Rheault, ils ont utilisé Jean Beauchemin, un centre, et frère du défenseur Robert Beauchemin. Tous deux ont été utilisés. Daniel Dufresne, suspendu manquait à l'appel.

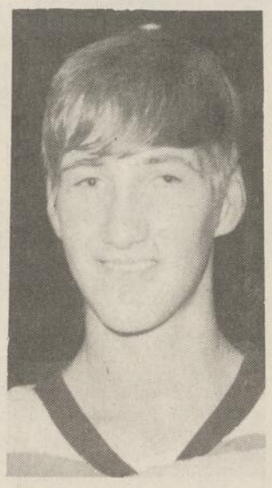
Ce soir à Granby

Les Vics junior seront de retour à Granby ce soir, pour y affronter les As de Magog. Ce sera la seule partie des Vics à Granby pour les dix provhains jours. Dimanche soir, ils seront à Waterloo, puis jouiront d'un repos la semaine prochaine.

On ignore encore si Rheault et Jean Beauchemin seront utilisés ce soir à Granby. Toutefois, on est assuré du retour de Daniel Dufresne, semble-t-il. Les Vics se doivent de l'emporter de nouveau ce soir, pour maintenir leur avance sur les Maroons de Waterloo.

A Waterloo ce soir

Dans une autre joute importante ce soir, dans la ligue Junior des Cantons de l'Est, les Maroons de Waterloo auront la visite du Royal de Lac Megantic, également à 9h. Les Marrons, qui traversent une période de succès, ont infligé aux meneurs, la semaine dernière, leur première défaite de l'année à domicile. Il ne fait aucun doute que le Royal tentera de se venger ce soir, mais les Maroons l'attendent de pieds ferme.



Ronnie Comeau

Par suite de leur victoire d'hier soir, les Vics junior se sont éloignés à quatre points des Maroons, mais avec deux parties de plus de disputées. De plus, les Vics se sont rapprochés à cinq points du 3e rang et du Thetford Mines. Les Vics en étaient hier à leur 25e partie du calendrier régulier.

Les deux premières périodes d'hier soir ont donné lieu à du jeu très serré et surtout très paragé. Les Castors menaient 2 à 1 après la première période, sur des buts de Cloutier et St - Cyr. Ronnie Commeau avait enregistré son premier but du match, aidé de Auger. Une bagarre a marqué ce premier engagement, entre Gendreau et Bob Beauchemin.

Les Vics ont résisté aux attaques des Castors en deuxième, pour enfiler deux buts contre un. Jean - Marc Dubois créait l'égalité à 13.24, mais Dubé redonnait l'avance aux Sherbrookois à 15.21. Ronnie Comeau, avec son 2e filet, donnait de nouveau l'égalité aux Vics à 19.20, durant une punition à Barrière. Jacques Rioux a tout particulièrement brillé dans cette période.

Les Vics prirent la situation en maisn en 3e, et déclassèrent nettement les Castors. Laroche et Préfontaine portèrent le compte à 5 à 3, à 2.39 et 6.34, puis Gaétan Rheault se chargeait du reste, avec ses buts enregistrés à 7.19 et 16.52 minutes. Pierre Laliberté obtint une passe sur chacun de ces buts. Aucune punition n'a marqué cette dernière période.

A Magog

A Magog, les As de l'endroit ont causé une forte surprise, en disposant des Acadiens d'Asbestos 6 à 5. Pour Magog, Michel Cournoyer a dirigé l'attaque avec trois buts et deux passes. Jutras, Gosselin et Boudreau ont aussi compté. Pour Asbestos, Carrignan, Royer, Thibault, Hardy et Desrochers ont été les compteurs. Asbestos a lancé 36 fois, et Magog 35 fois. Le match a été ponctué de 27 punitions, dont cinq majeures et deux pour inconduite.

Première période

1— Sherbrooke: Cloutier (Dubé) 6.53
2— Granby: Comeau (Auger) 13.58
3— Sherbrooke: St-Cyr (Dussault-Leblanc) 14.22
Punitions: Gendreau majeure, Beauchemin majeure 14.14, Arès 16.43

Deuxième période

4— Granby: Dubois (Laroche-Comeau) 13.24
5— Sherbrooke: Dubé (Cloutier) 15.21
6— Granby: Comeau (Comtois-Laroche) 19.20
Punitions: Arès 2.01, Beaudoin majeure, Leblanc majeure 3.16, Houle 9.14, Benoit 12.50, Barrière 18.05

Troisième période

7— Granby: Laroche (Comtois-Dubois) 2.39
8— Granby: Préfontaine (Comeau-Arès) 6.34
9— Granby: G. Rheault (Laliberté) 7.19
10— Granby: G. Rheault (Laliberté-Désautels) 16.52
Punition: aucune

Lancers

Granby	12	12	23	— 47
Sherbrooke	13	18	10	— 41

Pas de courses dimanche au Rebel Speedway, faute de neige

GRANBY — C'est officiel; il n'y aura pas de courses pour les motoneigistes, dimanche après-midi au Rebel Speedway. La décision finale a été communiquée hier soir, après une réunion urgente de tous les responsables, et aussi avec M. Ratelle de l'Association Canadienne de la Motoneige.

Cette décision fait suite au manque de neige, alors que seul un "miracle" pouvait sauver la situation. Selon les prévisions atmosphériques prévues pour les prochaines heures, ce "miracle" n'était pas possible, semble-t-il.

M. Yvan Boisvert, responsable local de la course, sanctionnée par l'ACAN, a souligné que le Club local avait deux autres dates disponibles, soit le 2 ou le 8 janvier. Mais, le 2 janvier, c'était une chose impossible, étant le lendemain du jour de l'An. Quant au 8 janvier, il faut tenir compte qu'une autre course était prévue pour le 9 janvier à l'Assomption. Donc, impossible là aussi, surtout que c'était un samedi après-midi, et le risque financier étant trop grand.

Pour l'instant, il n'est pas question que le Club Moto-Neige Granby inc. présente une course d'envergure cette année, sanctionnée par l'ACAN, car la cédule est déjà connue. Mais, si une des courses prévues pour ailleurs, était cancellée, le Club Moto-Neige Granby inc. considèrerait la possibilité de la présenter ici, au cours de l'hiver.

M. Boisvert a tenu à remercier toutes les personnes et les commanditaires qui, depuis des semaines, travaillaient pour cette grande première de l'année. "Nous ne pouvons rien faire contre dame nature", a souligné M. Boisvert.

Donc, pas de courses dimanche, au Rebel Speedway...faute de neige.

Nouveau record pour Filion

NEW YORK (PC) — Hervé Filion, le champion mondial des conducteurs de courses sous harnais, a remporté trois autres victoires, mercredi soir, à la piste Yonkers, et a ainsi établi un nouveau record à vie pour le nombre de victoires remportées par un conducteur - soit 3,447.

L'homme à chevaux de 31 ans, originaire de Angers, Québec, mais dont les écuries se trouvent à Lachute, a surpassé le précédent record de 3,446 victoires qui appartenait au vétéran conducteur Billy Haughton. Ce dernier est de 17 ans plus âgé que Filion.

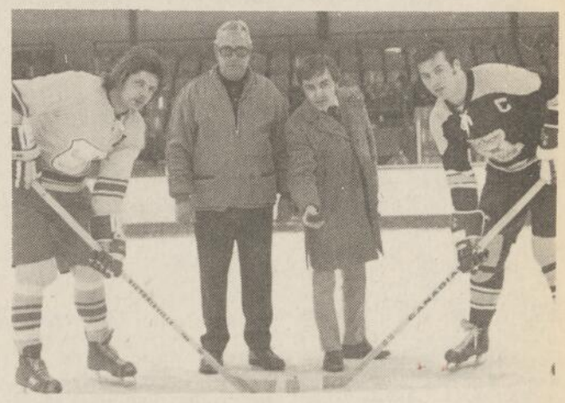
Filion a abattu le record de Haughton, en remportant sa troisième victoire de la soirée, sur le sulky de General Dayan, à la huitième course d'une bourse de $5.000. Le gagnant a rapporté $6.80 au pari mutuel. Filion avait auparavant atteint le fil d'arrivée en première place, à la troisième et à la septième courses, avec des chevaux négligés des parieurs. Ils avaient rapporté $16 et $12.60.

Pour l'année, Filion a maintenant 530 victoires à son actif, également un record mondial.

Ses gains de plus de $1.770.000 accumulés cette année constituent en outre un record pour une même saison.

Encore jeune

Filion a établi son record mondial après avoir conduit les chevaux sous harnais durant une dizaine de saisons de moins que Haughton.



La joute que les Barons ont disputé hier soir au Palais des Sports était commanditée par la Coopérative Agricole de Granby, dont le représentant était M. Claude Robichaud. C'est lui qui a procédé à la mise au jeu entre les capitaines Gilles Demarbre et Gilles Papineau. M. Lucien Bessette, vice-président de l'équipe, accompagnait M. Robichaud. (Annonce).

Mark Ekdom et Windsor ont signé

Granby gagne un "drôle" de match et remonte seul en 2e position

GRANBY — Les Barons de Granby sont remontés seuls en deuxième position de la ligue de hockey de la Belle Province, grâce à une écrasante victoire de 14 à 4 sur les Voyageurs de l'Assomption, hier soir au Palais des Sports. Les amateurs ont assisté à un match assez rude, marqué de deux combats de boxe, en plus du "show" gratuit donné par Bob Mangaillou, à 29 secondes de la fin. D'ailleurs, la joute a pris fin avec 29 secondes à faire, à la suite de ces incidents. Il s'en est fallu de peu pour que l'on assiste à une bagarre générale. Les esprits étaient échauffés des deux côtés, à la suite de plusieurs altercations mineures et majeures. Mangaillou a posé des gestes vraiment disgracieux à la fin de la partie et ces "bouffons" n'ont pas leur place dans la Belle Province. Nul doute qu'il écopera d'une sévère suspension; il a bousculé l'arbitre, en plus d'offrir ses "belles fesses" au public.

Plusieurs joueurs des Barons ont fait un bond prodigieux chez les compteurs. Le défenseur Gilles Papineau s'est payé le luxe d'un tour du chapeau, en plus de fournir deux passes, pendant que Roger Pion marquait deux filets et récoltait quatre assistances. Gilles Renaud a également brillé avec un paire de buts et trois aides. Claude Royer a compté à deux reprises, alors que Denis Alivizatos, André Bélanger, Mark Ekdom, Raymond Chaussé et John Ekdon complétaient le pointage. Boudrias, Whitton, Greffard et Marcel ont répliqué pour l'Assomption. Les Barons se sont assurés la victoire à la deuxième période avec une explosion de neuf buts sans réplique.

Nouveau joueurs

Le gérant général Fernand Chaussé était d'excellente humeur avant la joute. On le comprend bien, puisqu'il a mis sous contrat deux joueurs qui sauront sûrement tirer leur épingle du jeu. Il s'agit de Mark Ekdom et George Windsor, deux joueurs bien connus des sportifs de Granby et la région. Ils ont pris part à la rencontre et ils ont fortement impressionné. Avec l'arrivée de ces deux athlètes, les Barons seront à surveiller de près d'ici la fin de la saison.

Notes...

C'est Raoul Tétreault qui dirigeait les Barons hier soir. Granby joue à l'Assomption dimanche soir et les amateurs qui veulent accompagner l'équipe doivent se rendre au Palais des Sports pour 5 heures trente... La joute était commanditée par la Coopérative Agricole de Granby, dont le représentant était M. Claude Robichaud... Le moitié - moitié est allé à M. Romé Provost.

Première période

1. Granby: Bélanger (J. Ekdom, Audet) 5.12
2. Assomption: Boudrias (Paul, Purcell) 9.14
3. Granby: Renaud (Pion) 11.06
4. Assomption: Whitton (Purcelle, Paul) 18.27

Punitions: Assomption, trop de joueurs sur la glace 6.29

Deuxième période

5. Granby: Royer (Normandin, J. Ekdom) 2.52
6. Granby: Alivizatos (Windsor, Papineau) 4.05
7. Granby: Papineau (M. Ekdom, Windsor) 6.32
8. Granby: Pion (Renaud) 7.59
9. Granby: M. Ekdom (Papineau) 11.56
10. Granby: Chaussé (Pion, Renaud) 13.19
11. Granby: Royer (Bélanger) 14.03
12. Granby: Pion (Renaud, Normandin) 17.29
13. Granby: Papineau (Audet, Royer) 19.32

Punitions: Demarbre 6.17, A. Jodoin 10.24, M. Ekdom et Paul, majeures 15.18, Purdie et Windsor 20.00

Troisième période

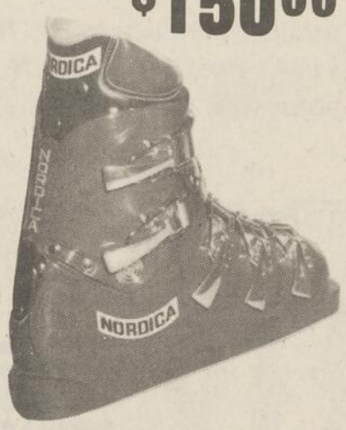
14. Assomption: Greffard (Purcell, Mangaillou) 3.02
15. Granby: Renaud (Pion, Tardif) 7.30
16. Granby: J. Ekdom (M. Ekdom, Alivizatos) 10.52
17. Assomption: Marcel (Paul, Demarbre) 17.22
18. Granby: Papineau (Alivizatos, Pion) 18.45

Punitions: Goyette, mauvaise conduite, extrême d'inconduite 6.12, Greffard et Windsor 7.05, Royer et Purdie, majeures 15.31, Papineau 16.32, Normandin 17.11, Jacques et Audet, majeures, Mangaillou, punition de match 19.31.

LANCERS: Granby 36, Assomption 22.

Boutique Oberson
SKI SHOP
128 PRINCIPALE COWANSVILLE
Tél: 263-0303
SPÉCIAUX AVANT NOËL

BOTTINES DE SKI
NORDICA ASTRAL "RACER"
MODÈLE 71 Rég: $195.00
SPÉCIAL:
$150.00



BOTTINES DE SKI
NORDICA MODÈLE ALPINE 72
Rég: 60.00 pour
$39.95 seulement



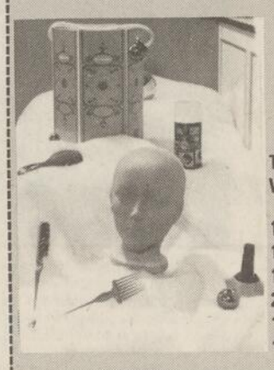
Boutique Oberson
353 RICHELIEU, ST-JEAN — TÉL 347-1467
632 CATHCART, MONTRÉAL — TÉL 875-5628



LUTTE
SAMEDI SOIR 8 h. 30
PALAIS des SPORTS
GRANBY
Finale 2 dans 3
YVAN KOLOFF vs EDOUARD CARPENTIER
SEMI-FINALE 3 contre 3
DON LEO JONATHAN, GILLES POISSON, MAXIM ZARINOFF
vs
JEAN FERRE, WAR EAGLE, BILLY TWO RIVERS
SPÉCIAL
MAURICE VACHON vs RENÉ GOULET
30 MINUTES
COWBOY CURKE et LUKE MORRISSON
vs
OVILA ASSELIN et DENIS GAUTHIER
20 MINUTES
RÉNALD DUBÉ vs MIKE DE CARLO
20 MINUTES
THE GREAT MAKI vs SONNY ROGERS

DANS NOTRE ANNONCE PUBLIÉE HIER, NOUS AURIONS DÛ LIRE:

BOUTIQUE DU CHEVEU X-15
PLAZA GRANBY
GRATUIT
les 16-17-18 décembre
Cadeau de Noël
avec l'achat d'une
PERRUQUE
TEL QU'ILLUSTRÉ: VALEUR DE $10.63



1- Boite à perruque	$2.00
1- Tête	.79
1- Spray spécial	2.50
2- Brosses	3.50
1- Pied	.79
1- Peigne spécial	1.05
	10.63

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE 12
de l'édition de jeudi le 16 décembre
LES SPÉCIAUX QUE NOUS OFFRONS

Boston humilie New York 8 à 1

BOSTON (PA) — Phil Esposito a compté un but et en a préparé trois autres dès la 1ère période hier soir alors que les Bruins de Boston ont humilié les Rangers de New York 8-1 dans un match de la LNH.

Esposito a profité de l'occasion pour devancer Jean Ratelle, des Rangers, au 1er rang des compteurs avec un total de 55 points, soit une priorité de quatre points sur son rival tenu en échec.

Les Bruins qui avaient divisé les honneurs de deux matches antérieurs avec les Rangers, se sont approchés à trois points de ceux-ci, installés au 1er rang dans la division Est et ce, avec deux parties de plus à disputer.

Les Bruins ont profité d'un jeu de puissance à 1.47 de la 1ère période alors que Bobby Orr a compté avec l'aide d'Esposito.

Esposito a ensuite compté son 24eme but en 28 matches cette saison à 12.01, puis a aidé Ken Hodge et Dallas Smith à compléter la poussée des locaux au cours du premier engagement.

Le gardien Ed Giacomin, des Rangers, a cédé sa place à Gilles Villemure dans la 2e reprise, où les Bruins ont porté leur avance à 6-0 grâce aux buts de Johnny Bucyk et Ed Westfall.

L'engagement a été marqué d'une bagarre où Vic Hadfield des Rangers, et Hodge ont écopé de punitions de match tandis que quatre autres joueurs écopaient de majeures et inconduites.

Fred Stanfield a ajouté un 7è but à mi-chemin du dernier engagement avant que Walt Tkaczuk évite le blanchissage aux visiteurs, puis Reggie Leach a complété le total des vainqueurs dans la dernière minute de jeu.

Première période

1.Boston, Orr 14 Esposito 1:47

2.Boston, Esposito 24 Cashman Hodge 12:01

3.Boston, D. Smith 5 Esposito 14:51

4.Boston, Hodge 8 Esposito Cashman 19:15

Punitions — Rousseau BY 1:10 Irvine NY McKenzie B majeure 4:52 Green B 5:06.

Deuxième période

5.Boston, Bucyk 14 Stanfield McKenzie 0:23

6. Boston, Westfall 7 Stanfield Orr 17:34

Punitions — Sanderson B 8:26, Doak NY 10:54, Esposito B 14:26 Gilbert NY Park NY, Majeure, inconduite, Hadfield NY Hodge B match 18:37, Doak NY 18:54

Troisième période

7. Boston, Stanfield 8, 9:59

8.New York, Tkaczuk 8 Carr Fairbairn 10:38

9.Boston Leach 5 Stanfield Walton 19:17

Punitions — Cashman B 1:17, Rolfe NY 5:29, R. Smith B 7:59, Carr NY 15:15, Fairbairn NY Cashman B 16:53.

Lancers

New York 11 10 17——38
Boston 12 8 9——29

Gardiens - Giacomin, Villemure New York Cheevers, Boston

A — 14,995.

Paduano gagne par décision unanime

MONTREAL (PC) — Donato Paduano, de Montréal, a remporté une victoire par décision unanime, hier soir au Centre Paul-Sauvé, contre Jimmy Meilleur, de Windsor, Ont., lors d'un combat de 10 rounds disputé dans le cadre d'un programme de cinq combats.

Paduano, qui à 157 livres enregistrait le poids le plus élevé de sa carrière pour un match, ne semblait aucunement gêné par ses quelques livres supplémentaires et a utilisé efficacement le jab et la contre-attaque pour mériter une victoire relativement facile.

Paduano, 23 ans, a pu contrer la dangereuse droite de son adversaire et a constamment varié ses coups: jabs, crochets, uppercuts.

Meilleur, 31 ans, pesant 163 livres, a combattu énergiquement mais l'évidente supériorité de Paduano a eu raison de ses efforts constants.

Aucun combattant n'a visité le plancher au cours de la rencontre. De même, aucun des deux boxeurs n'a été sérieusement atteint, si ce n'est à la septième reprise, lorsque Paduano a sensiblement ralenti son adversaire.

Le juge Emilien Nadeau a rendu un verdict de 48-43 en faveur de Paduano, l'aribtre Armand Brissette un verdict de 49-43, et le juge Jean-Claude Therroux de 50-42.

La fiche de Paduano est maintenant de 27 victoires, trois défaites et un match nul tandis que celle de Meilleur est de 19-9-2.

Juan Ramos, de New York, a remporté une décision partagée aux dépens de Joey Durelle, de Sorel, dans la première finale de 10 rounds de la soirée.

Ramos, 154 livres, a repoussé les attaques du boeuf de Sorel en répliquant parfois avec cinq coups contre un seul de son rival.

Les deux boxeurs se sont toutefois accrochés à plusieurs occasions.

Durelle, ancien champion canadien des mi-moyens, semblait lent à 162 1-2 livres dans ce match qui a incité souvent la foule de 2,000 amateurs à huer.

Stedfast en tête

GRANBY — Dans la ligue de ballon-balai des Bons Copains Laurentide, le Stedfast a remporté une victoire de 3-1 sur les policiers de l'Autoroute des Cantons de l'Est. Grenier, Tétreault et Gariépy ont réussi les buts des vainqueurs; Bourdeau a évité le blanchissage aux perdants. Dans l'autre joute à l'affiche, les clubs Mont Shefford et Ovila Bernard ont annulé 2-2. Désilets et Julien ont compté pour le Mont- Shefford et Ouellette et Beslile pour Bernard. Classement: Stedfast 11, Autoroute des Cantons de l'Est 9, Ovila Bernard et Mont-Shefford 7.

Revers du St-Damase et Mont-Rouge

GRANBY — Trois parties de la cédule régulière furent disputées, dans la ligue de ballon-balai Inter Comté Molson.

Dans la première, St-Pie et Milton ont annulé, par un compte de 1 à 1. Daniel Jodoin a compté pour St-Pie et Denis Couture pour Milton.

Dans la deuxième partie, Constant-Air-Flo a blanchi St-Damase par trois points. Les buts furent comptés par Luc Beauregard Gilles Cousineau et Robert Gaboury.

Dans la troisième partie à l'affiche, St-Jean Baptiste a blanchi Mont-Rouge et ce par un point. L'unique compteur de la partie fut Jacques Lacaille.

Nous vous invitons dimanche matin, alors qu'à 10.30 hres St-Damase rencontrera Milton. A 11.30 hres, St-Pie sera opposé au Foyer du Meuble: à 12.30 hres, Constant-Air-Flo visitera Mont-Rouge.

Lutte intéressante entre Dubois et Comtois des Vics

GRANBY — Jean-Marc Dubois et Daniel Comtois continuent de se livrer une lutte amicale et très intéressante, pour la première place des compteurs des Vics junior de Granby. Avant la joute d'hier soir à Sherbrooke, Dubois détenait le premier rang avec 38 points, dont 20 passes. Daniel Comtois suivait avec 34 points, soit 15 et 19 assistances. Au 3e rang, on retrouve Ronnie Comeau avec 22 points.

Hier soir, les Vics jouaient à Sherbrooke. Ce soir au Palais des Sports de Granby, les Vics auront la visite des As de Magog, et dimanche soir, Granby sera à Waterloo. Voici les statistiques des Vics, telles que compilées par Martial Beauregard:

Compteurs

	PJ	B	A	PTS
Jean-Marc Dubois	23	18	20	38
Daniel Comtois	23	15	19	34
Ronnie Comeau	24	9	13	22
Daniel Dufresne	20	7	12	19
Jean-Pierre Auger	20	5	13	18
Michel Préfontaine	24	12	3	15
Daniel Laroche	7	6	5	11
Rosaire Arès	24	1	8	9
Pierre Laliberté	24	2	6	8
Yves Lacroix	3	4	2	6
Gary Fausse	24	3	3	6
Bryant Beaudoin	24	1	4	5
Michel Roger	23	0	4	4
Robert Beauchemin	18	1	2	3
Richard Lajoie	17	0	2	2
Richard Houle	7	0	2	2
René Désautels	13	0	2	2
Jacques Rioux	18	0	2	2
Guy Cabana	6	0	0	0
Bob Perrier	1	0	0	0
Alain Tardif	1	0	0	0
Chris Dunn	1	0	0	0

Gardiens de buts

	MIN	BC	BL.	MOY
Jacques Rioux	1,100	67	1	3.65
Guy Cabana	340	24	0	4.23
Filet désert	-	1	-	-
Total — parties	24	92	1	3.83

PALAIS des SPORTS

VENDREDI 17 DÉCEMBRE

PETITE PATINOIRE

4 h. 30 Yoland-Paul Ferland
5 h. 30 St-Joseph
8 h. 30 Ligue Sportifs Labatt Gervais Sport vs Garage Dufresne
10 h. 00 Ligue Sportifs Labatt Local 568 vs Huiles G.R.
11 h. 30 Shefford Chrysler

La seule orangeade au gout de fruit véritable...
HONEE GOLD DE PURE SPRING

GRANDE PATINOIRE

5 h. 00 Vics Midget et Bantam
6 h. 00 Midget Bergeron B Bisons vs Tigres
7 h. 00 Récréative O'Keefe
9 h. 00 Magog vs Vics Junior

ROYAL CROWN COLA
Le Cola des connaisseurs
ni trop sec, ni trop sucré

Hockey

DIVISION EST

	G	P	N	PP	PC	PTS
New York	20	5	5	138	73	45
Boston	20	6	2	118	65	42
Montréal	18	4	6	107	62	42
Toronto	13	9	8	84	84	84
Detroit	10	15	5	81	99	25
Vancouv.	8	18	4	70	104	20
Buffalo	6	20	6	80	122	18

DIVISION OUEST

	G	P	N	PP	PC	PTS
Chicago	21	7	3	99	54	45
Minne.	19	8	3	87	53	41
Philadel.	10	15	5	68	92	25
Calif.	10	16	5	93	124	25
Pittsb.	10	17	4	79	93	24
St. Louis	9	17	5	84	102	23
Los Ang.	6	23	1	61	122	13

HIER
New York 1 Boston 8
Buffalo 0 Philadel. 5
CE SOIR
Montréal à Vancouver
Detroit à Californie

JUNIOR "B"

	G	P	N	PP	PC	PTS
Megantic	14	6	4	102	66	32
Asbestos	13	7	3	111	87	29
Thetf.	14	8	1	104	80	29
Granby	10	11	4	93	95	24
Waterloo	9	12	2	105	109	20
Magog	8	13	2	96	114	18
Sherb.	4	15	4	67	127	12

HIER
Granby 7 Sherbrooke 3
Asbestos 5 Magog 6
CE SOIR
Magog à Granby 9h.
Megantic à Waterloo 9h.
Sherbrooke à Thetford

LA BELLE PROVINCE

	G	P	N	PP	PC	PTS
Farnham	9	6	1	103	91	19
Granby	7	5	4	89	82	18
St-Hyac.	7	7	2	103	93	16
Assompt.	5	10	1	83	112	11

HIER
Assomption 4 Granby 14
DIMANCHE
St-Hyacinthe à Farnham, 8.00
Granby à Assomption, 8.00
RICHELIEU "B"

	G	P	N	PP	PC	PTS
Laprai.	19	5	1	149	92	39
Châteaug.	16	2	3	128	72	35
Longue.	11	5	5	121	86	27
Cap	11	7	3	141	90	25
Valleyf.	9	11	1	98	100	19
Iberville	8	13	0	82	113	16
Beloeil	5	20	0	84	162	10
Cowansv.	3	19	1	97	190	7

HIER
Laprairie 6 Valleyf. 2
CE SOIR
Châteauguay vs Cap
DIMANCHE
Valleyf. vs Iberville 8h.
Longueuil vs Châteaug.
Laprairie vs Beloeil
Cowansville vs Cap 2h.30

les sports
EN BREF... EN BREF

BUFFALO (PA) — Les Sabres de Buffalo, de la LNH, ont cédé hier, les défenseurs Doug Barrie et Mike Keeler aux Kings de Los Angeles en retour des vétérans Mike Byers et Larry Hillman. Keeler évoluait avec la filiale des Sabres dans la LAH, Concinnati. Byers et Hillman ont déjà évolué sous la direction de Punch Imlach à Toronto.

Philadelphie blanchit les Sabres 5 à 0

PHILADELPHIE (PA) — Serge Bernier y est allé de deux buts hier soir en conduisant les Flyers de Philadelphie à un gain de 5-0 sur les Sabres de Buffalo dans un match de la LNH.

Première période

1. Philadelphie, Bernier 5, 14:14.

Punitions — Morrison Pha 10:49, Hamilton Buf 18:03, Gendron Pha 19:26, Morrison Pha 19:43.

Deuxième période

2. Philadelphie, Sarrazin 2 Clement, Foley 3:54

3. Philadelphie, Bernier 6 Nolet, Johnson 4:27

Punition — Atkinson Buf 2:32, Evans Buf 3:23, Clement Pha 6:08, Clarke Pha 7:03.

Troisième période

4. Philadelphie, Clement 2, 8049

5. Philadelphie, Dornhoefer 6 Bernier 15:54

Punitions — Hamilton, BUF 2:57, Clement Pha 9:09, Foley Pha 13:29, Dornhoefer Pha 19:55.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

MAINTENANT! LA POLARIS s/s 340



La motoneige pour les motoneigistes expérimentés recherchant performance - vitesse et action.

La Polaris s/s 340 est un nouveau concept dans les motoneiges: une machine aussi à l'aise sur les pistes de sentier que sur les circuits de course.
Sensationnel — une vraie performance et une fiabilité totale, caractéristiques qui jusqu'à présent, étaient disponibles seulement sur nos motoneiges spéciales pour la course.

La Polaris s/s 340 est rapide — vraiment rapide et vraiment légère aussi. Elle se manie aisément et s'agrippe sûrement au sol pour vous donner une marge supplémentaire de sécurité à haute vitesse et sur des terrains cahoteux. La s/s 340 comprend une foule d'idées ingénieuses, originalement conçues pour les motoneiges de course Polaris.

1 MOTEUR — le moteur Polaris Star est conçu exclusivement pour la s/s 340 et fonctionne à des températures relativement basses du cylindre. Ceci vous garantit donc une fiabilité assurée et une plus longue vie du moteur.

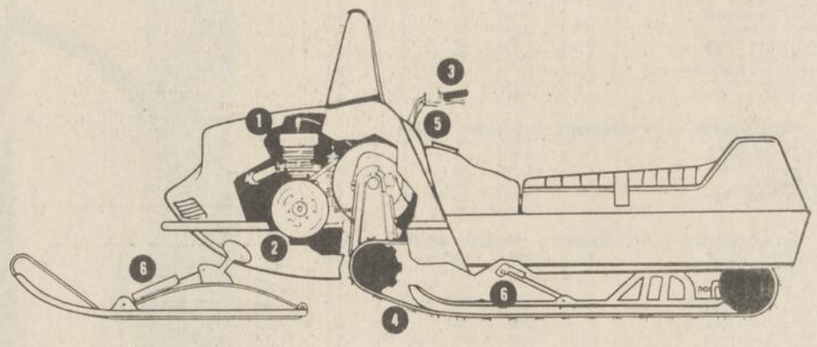
2 EMBRAYAGE — considéré comme le meilleur dans l'industrie, une autre caractéristique développée par Polaris pour les motoneiges de course, répondant ainsi aux conditions les plus dures et donnant une plus longue durée à la courroie.

3 FREINS — hydrauliques à disque — exclusivité sur tous les modèles de production — pour des arrêts prompts et sûrs d'une seule pression légère de la poignée, facile à prendre, même avec des mitaines.

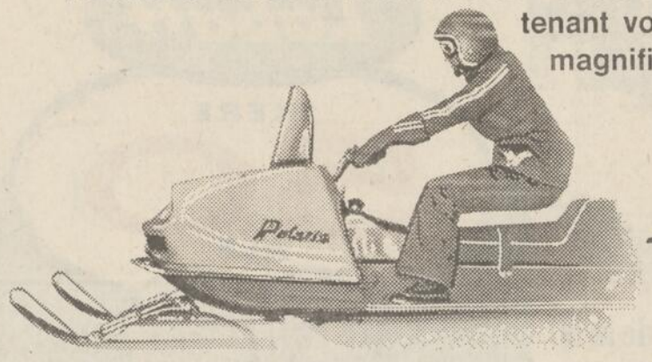
4 CHENILLE — La s/s 340 s'attaquera aux pentes mieux que toutes autres machines, grâce à sa chenille de caoutchouc à travers de métal.

5 DÉMARREUR — toutes les motoneiges Polaris partiront toujours, seulement d'une couple de tirées, une prétention dont peu d'autres machines peuvent se vanter. Et sa poignée est placée sur le tableau de bord pour vous en faciliter l'usage.

6 SUSPENSION — amortisseurs et skis chromés, combinés de la solide suspension "power-slide" en acier procurent la randonnée la plus douce et la plus sûre de l'industrie.



ALORS SI VOUS RECHERCHEZ — PERFORMANCE — RAPIDITÉ — ET ACTION de votre motoneige, voyez maintenant votre concessionnaire Polaris et faites l'essai de notre 340. magnifique pur-sang — la Colt s/s 340.



Polaris COLT s/s 340

Distributeur exclusif de Polaris pour l'Est du Canada: F. MANLEY & SONS LTD., 25 Lesmill Rd., Don Mills, Ontario (416) 445-7775. 9730 rue Birnam, Montréal, Québec (514) 334-1480.

Voyez la Colt s/s 340 et la ligne complète des motoneiges Polaris, à partir de $649, en montre chez votre concessionnaire.

VENISE EN QUÉBEC
Garage Neron Enr.

ST-LUC
Auto Sport Centre Enr.
RR No 1

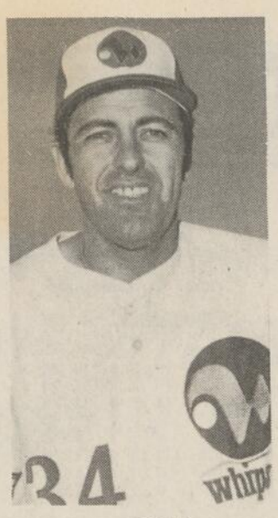
IBERVILLE
Garage St-Gelin
83 Route 40A

GRANBY
Garage Emilien Poirier
21, rue Denison

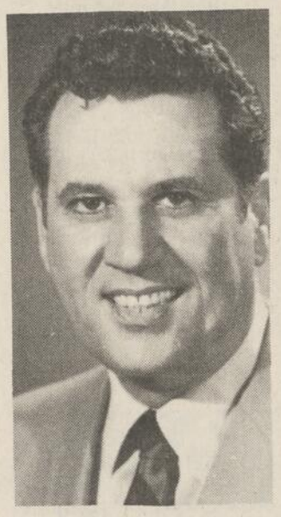
DOUVILLE
Sport Marine Enr.
4075 Frontenac



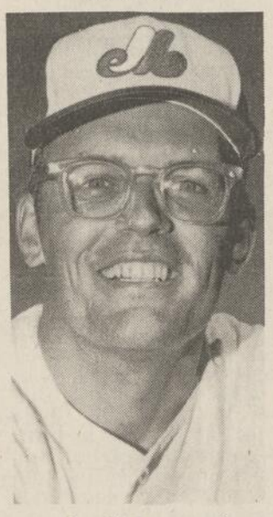
André Pratte



Ron Piché



Jean-Pierre Roy



Claude Raymond

A Granby demain

Le poste de radio CHEF-Granby, en collaboration avec les Expos de Montréal et la Fédération du baseball amateur du Québec, présentera une clinique de baseball, nouveau genre, demain à l'hôtel Mont-Shefford, à compter de 12h.30, dans le cadre de l'émission, "Sportifs, vous avez la parole". Cette clinique est ouverte à tous les instructeurs, assistants, entraîneurs et autres personnes qui s'intéressent au baseball mineur dans Granby, Waterloo, Cowansville, Farnham, Bedford, Acton Vale, St-Hyacinthe et toutes les autres villes de la région. Ces dirigeants sont invités, gratuitement, à se rendre au Mont-Shefford pour discuter baseball avec les experts tels que André Pratte, Ron Piché, Jean-Pierre Roy et Claude Raymond, que nous voyons ci-haut. Les sportifs auditeurs pourront aussi appeler à cette émission de deux heures, pour converser avec les invités des Expos, demain de 12h.30 à 2h.30...

LES INSCRITS À Blue Bonnets

1ère course — A réclamer — Bourse: $1,500

8—Debenture, Gendron	1	9	4	2:07.3	32	7	3	2	5-2
5—Valiant Newport, Filion	3	2	1	2:06.4	37	8	8	2	3-1
1—Gemini Frost, Deguise	9	1	4	2:06	25	12	2	2	7-2
2—Pretty Speedy, Robillard	1	6	2	2:05.3	23	6	0	1	9-2
6—Lady Circo, Bedard	3	6	3	2:07.1	39	2	7	6	5-1
4—Jonathan, Guay	2	2	1	2:07.1	29	2	8	9	6-1
7—Loveliest Mir, pas nommé	7	4	4	2:07.1	27	7	9	5	8-1
3—Template, Jodin	6	7	5	2:06.4	30	5	2	3	8-1
9—Two Mountains Dove, Grandm.	4	8	8	2:10	40	3	4	7	12-1

2ème course — A réclamer — Bourse: $1,100

7—Sports Editor, Bouvrette	2	3	7		2	0	1	0	5-2
8—Gaily Mir, Dostie	5	9	2		28	0	6	3	3-1
6—Cloverland Ken, Turcotte	9	4	4	2:06.1	26	3	5	4	4-1
4—Millies Rose, Gendron	5	3	5	2:06.3	36	6	7	4	9-2
5—Leroy Hanover, Tremblay	5	6	7	2:05.1	20	1	3	1	5-1
3—Lucky Beejay, Paquette	2	4	5	2:10.4	39	2	9	6	6-1
1—Air Sergeant, Pelletier	1	5	1	2:07.3	34	4	5	8	8-1
9—Mr. Cartier, Nadeau	2	7	5	2:06.3	24	2	3	3	8-1
2—Fanny Gander, Anber	3	6	3	2:12.4	24	4	6	3	10-1

3ème course — A réclamer — Bourse: $2,000

5—Chief Heels, Turcotte	7	1	1	2:05.4	33	12	0	6	5-2
3—Master Cleao, Filion	1	2	2	2:05.2	11	7	2	1	3-1
4—Speedy Ed, Gendron	3	3	1	2:05.1	41	5	3	10	4-1
6—Circle May, Samson	8	5	1	2:03.4	37	5	4	5	9-2
1—Pearl Mir, Côté	1	5	2	2:04.1	32	5	6	4	5-1
2—Intrepid Dundee, Hanna	2	1	6	2:05	34	8	2	3	6-1

4ème course — A réclamer — Bourse: $1,100

7—Noble Diamond, Filion	6	7	4	2:05.4	27	7	7	1	5-2
9—Mr. Oregon, Hebert	3	3	3	2:06.3	46	4	8	12	3-1
8—Thunderman, Robillard	1	4	2	2:07.1	37	6	4	7	7-2
6—Freda Way, Gendron	3	8	4	2:07.4	27	3	5	2	4-1
5—Lou Adio, Boucher	1	5	4	2:08	35	4	6	3	9-2
3—Archer Hanover, pas nommé	6	3	4	2:13.3	23	1	4	3	5-1
4—Valley Flash, MacDonald	4	4	8		6	0	0	2	6-1
2—Laurelwin, pas nommé	2	4	9	2:09	30	3	2	2	8-1
1—Atom Time, Bourgon	8	3	8	2:14.4	30	1	4	3	10-1

5ème course — A réclamer — Bourse: $1,300

2—Porky Hanover, Hanna	5	8	6	2:06	26	2	3	4	3-1
1—Deac Rodney, Samson	6	1	5	2:06.1	32	9	3	1	7-2
5—Widow Gay, Filion	2	4	1	2:07.1	33	6	5	3	4-1
7—Belle of Campana, Bedard	4	1	4	2:05.3	31	4	6	1	9-2
4—Hawaiin Champ, pas nommé	6	5	1	2:07.4	22	6	5	1	5-1
3—The Count A, Filion	2	3	3	2:05.1	32	9	3	8	6-1
6—Joy Flicka, pas nommé	5	1	9	2:07.2	20	3	2	5	8-1
8—Two Mountains Carl, Gr.	1	7	1	2:07.3	33	5	5	3	8-1

6ème course — A réclamer — Bourse: $1,300

9—Brigids Pride, Filion	2	2	4	2:06.4	31	4	8	5	5-2
7—Twin City Adios, Grise	3	3	7	2:06.2	21	2	3	6	3-1
2—Walkers Knight, Normandin	8	8	2	2:08	29	2	3	8	4-1
5—Dowin, Gendron	1	2	2	2:04.1	28	8	6	5	9-2
1—The Champ Lady, Hanna	5	7	7	2:06.2	24	3	2	2	5-1
8—Magnolia, pas nommé	5	7	6	2:05.3	30	4	2	3	6-1
4—One More Chance, Charron	8	5	6	2:03.4	33	9	4	4	8-1
6—Mountain Apache, Pelletier	6	6	6	2:06.4	33	4	5	8	10-1
3—Irish Grattan Guy, White	9	5	7	2:06.3	27	3	3	2	12-1

7ème course — A réclamer — Bourse: $2,000

2—Mr. Wklo, Cyrenne	6	3	8	2:04.1	43	8	6	9	5-2
6—Loyal Friend, Foley	2	2	3	2:04.1	33	6	6	6	3-1
7—Hal Dev, Côté	5	4	4	2:03.1	39	7	9	4	4-1
4—Speedy Satan, Gendron	4	6	4	2:04	40	3	5	6	5-1
1—Belle Wilson, Bedard	4	3	3	2:04.4	31	5	3	6	6-1
3—Assiduous, Godin	6	6	5	2:03.2	26	4	8	2	6-1
5—Dagwood Mir, Robillard	5	9	8	2:06.2	41	1	9	4	10-1

8ème course — A réclamer — Bourse: $2,800

1—The Goat, Hebert	7	1	1	2:05.3	37	8	5	1	5-2
4—Jay Quick, Carmichael	2	1	2	2:04.2	25	4	7	4	3-1
5—West River Eggaway, Au.	6	4	1	2:03.3	40	11	6	5	4-1
2—Cardinal Angus, Filion	3	6	6	2:05.4	28	7	4	6	5-1
3—Rasco, Turcotte	3	3	4	2:02.3	35	5	5	4	9-2
6—Mohawk Adios, Tremblay	6	4	5	2:05.4	23	8	5	3	6-1
7—Betsies Dream, Patry	4	1	4	2:04.2	47	6	9	11	8-1
8—McDido, Hanna	1	7	5	2:03.4	15	7	1	1	8-1

9ème course — A réclamer — Bourse: $5,000

6—Stylish Major, Filion	1	1	4	2:04.1	28	8	4	4	2-1
5—Jill Fedor, Lachance	2	3	3	2:01.1	32	12	6	4	5-2
4—Speed To Burn, Côté	3	1	2	2:05.2	38	6	3	6	3-1
2—Quick, Gauthier	5	4	1	2:03.4	32	11	5	3	4-1
3—Mr. Spring Brook, Ricard	4	2	6	2:03.4	30	4	11	6	5-1
1—Gold Cat, Grise	1	4	3	2:05.1	28	11	6	3	6-1

10ème course — A réclamer — Bourse: $1,300

7—Countess Rene, Viau	2	8	1	2:05.2	42	6	5	4	5-2
1—Duc Drummond, Samson	3	2	6	2:13.4	18	1	2	3	3-1
8—Muncy Again, Hanna	2	6	3	2:09.4	23	0	2	5	4-1
3—Vital Hanover, pas nommé	5	2	2	2:07	41	3	5	2	9-2
5—Doc Wilson, MacGregor	5	4	3	2:05.3	22	3	1	3	5-1
9—Middlebrook Boy, Grise	3	8	3	2:09	26	2	8	3	6-1
6—Sylvie Bunter, Bernard	1	3	5	2:07.1	29	5	2	5	8-1
4—Two Mountains Pass, Gran.	5	5	6	2:06.4	40	4	2	3	8-1
2—The Florentine, White	8	7	6	2:09.4	20	3	3	0	10-1

Desenneville roule 570

GRANBY — Le club Labatt 60 malgré une défaite de 4 à 0 aux mains de Les Huiles Dagenais domine toujours la ligue de grosses quilles "Les As". Dans cette rencontre, Claude Dessenneville a réussi le haut triple de la semaine soit 570 (221).

Les clubs Centre de Sécurité Texaco, Pepsi-Cola et Rino Pizzéria ont défait les clubs Jean-Paul Papineau, Crown Métro et O. Bernard Tire par 3 à 1; Jean Bernard a joué 550 (212) Normand Gazaille 520 (201) Guy Arbour 514, André Gariépy 508, Jos Degré 503 et Gaston Rainville un simple de 201.

Le classement

Labatt 50	35
Crown Métro	33
Huiles Dagenais	31
C. de Sécurité Tex.	30
Pepsi-Cola	29
Rino Pizzéria	241/2
O.Bernard Tire	21
J.Paul Papineau	20 1/2

les sports
EN BREF... EN BREF

ZURICH (AFP) — A cours d'une conférence de presse tenue dans un grand hôtel zurichois, Cassius Clay s'est montré un peu plus loquace que lors de son arrivée à l'aéroport de Zurich-Kloten, au début de l'après-midi.

Demain avec Koloff et 17 autres vedettes

Un super-gala marquera le dernier programme de lutte de 1971 à Granby

Granby — Le dernier programme de lutte professionnelle de 1971 sera présenté demain soir au Palais des Sports de Granby. Pour souligner cet événement, les promoteurs ont tenu promesse, et présenteront aux amateurs qui ont bien répondu au cours de la première moitié de la saison, un programme qu'on peut facilement qualifier de super-gala D'ailleurs, on y retrouve, tel que souligné cette semaine, quelques- unes des plus grandes vedettes du matelas.

Le retour à Granby du spectaculaire et rude Yvan Koloff n'a pas manqué de susciter l'enthousiasme des amateurs. Koloff, dont la dernière visite à Granby remonte à quelques années, rencontrera le champion actuel., Edouard Carpentier. On peut difficilement oublier que Koloff a détenu, pendant plusieurs mois, le titre mondial, maintenant acquis par le lutteur français. Même si le titre de Carpentier ne sera pas en jeu demain soir, il faut croire qu'une telle rencontre vaut son pesant d'or; une défaite du champion replacerait Koloff en haut de la liste des aspirants. Cette finale sera de deux chutes de trois, limitée à 60 minutes.

Semi-finale

Les amateurs parlent beaucoup aussi de la semi - finale au même programme. D'une part, Don Leo Jonathan, Gilles Poisson et Maxim Zarinoff, contre le géant Jean Ferré et les Indiens War Eagle et Billy Two Rivers. Voilà un combat qui parle par lui - même. Tout commentaire additionnel pourrait être superflu.

Quand même, on ne peut passer sous le silence l'affrontement qui aura sûrement lieu entre les deux géants de l'arène, Don Leo Jonathan 6 pieds 6 pouces, 280 livres, et Jean Ferré, 7 pieds 4 pouces, 340 livres. Ce sera un véritable "free for all". Cette seule semi - finale pourrait faire l'envie de bien des programmes importants. Elle est inscrite au super - gala de samedi soir, au Palais des Sports de Granby.

Spécial

La rencontre spéciale de la soirée nous fera voir un nouveau - venu, René Goulet. Ce nom dit peu aux sportifs, mais on rapporte que la réputation de ce lutteur dépasse toutes les frontières., et que les amateurs seront surpris de le voir au travail. Goulet rencontrera Maurice Vachon. Le seul fait qu'on ait opposé Vachon à Goulet, signifie nettement que ce dernier est d'une grande classe.

Un combat par équipes servira de troisième préliminaire du même programme. Ovila Asselin, qui connaît un excellent retour dans l'arène, unira ses forces à Denis Gauthier de St - Jean, pour affronter Cowboy Kirk et Luke Morrisson. En Asselin et Gauthier, nous avons là deux ex - M. Canada.

En seconde préliminaire, Rénald Dubé fera face à Nick DeCarlo, et à 8 heures 30 précises, The Great Maki rencontrera Sonny Rogers.

Donc, 18 vedettes au dernier programme de lutte professionnelle, pour 1971, au Palais des Sports de Granby, demain soir. On peut réserver ses billets maintenant.

Pronto mène

ST-JEAN (J.T.) — Dans la ligue Intermédiaire du Richelieu, le Pronto d'Iberville continue à dominer le classement des équipes. Le Pronto possède maintenant une priorité de 4 points devant les Jets de St-Alexandre. Le Pronto a remporté 2 autres victoires, pour porter à 11 sa série de victoires consécutives.

Il a d'abord défait ses plus sérieux rivaux, les Jets de St-Alexandre au compte de 4 à 3 dans une partie enlevante. Michel Boulerice a procuré ce précieux gain au Pronto en marquant 2 buts, les autres appartenant à André et Roland Vivier. Pour les Jets, Maurice Bessette, Robert et Jacques Stewart ont été les compteurs.

Le Pronto a ensuite englouti le Boucher Express 13-6. André Vivier s'est alors emparé de la tête des compteurs en enfilant 4 buts. Son coéquipier Michel Boulerice continuait son beau travail en faisant autant. Roland Vivier se méritait 2 filets, les autres pointeurs étant Fernand Surprenant, Michel Dugas et Gilles Deslauriers.

Pour le Boucher, Pierre Sénécal complétait un tour du chapeau, Jacques Caron marquait 2 buts et Henri Sénécal l'autre.

Les Apollos de Napierville ont devancé les Kings de Lacolle au 3e rang avec 2 triomphes. Les Apollos ont vaincu les Kings 5 à 1 alors que Gérald Cyr récoltait 2 buts. Normand Théroux, Michel Gosselin et Réal Tremblay comptaient également pour les vainqueurs.

Napierville écrasa ensuite le Boucher Express au compte de 11 à 1. Michel Gosselin réussissait un truc du chapeau et Donald Beaudin enfilait 2 buts; les autres marqueurs étaient Alain Fortin, Normand Théroux, Robert Cyr, Jacques Charbonneau, Réal Tremblay, Gilles Rouillier et Claude Aubry. Hubert Charbonneau complétait le pcintage de la joute pour le Boucher.

Dans l'autre partie les Jets de St-Alexandre ont remporté une victoire relativement facile de 8 à 1 contre Lacolle. Michel St-Jean amassait 2 filets pour les Jets les autres allant à Robert et Jacques Stewart, Serge Frégeau, Gilles Quintin, Pierre Bourgeois, et Jean-Pierre Bergeron, Albert Daviau comptait pour les Kings.

André Vivier du Pronto a maintenant pris la position de commande chez les meilleurs compteurs

Il possède une fiche de 24 buts et 19 assistances pour 43 points, 5 de plus que son plus proche rival. Serge Ostiguy des Jets, qui conservait ce poste depuis le début de la saison. Ostiguy conserve un dossier de 22 filets et 16 passes pour 38 points, seulement un de plus que Roland Vivier qui s'approche dangereusement des meneurs avec 37 points. Viennent ensuite les Fernand Surprenant et Pierre Lalonde 34, Robert Stewart et Gilles Deslauriers 33, Jacques Stewart 31.

Ligue des As O'Keefe

GRANBY — Dans la ligue de quilles des As O'Keefe, Claudette Ostrowski a joué le plus haut simple avec 187. Le plus haut triple va à Micheline Jean avec 510;

Il s'agit d'ailleurs du plus haut triple de la saison.

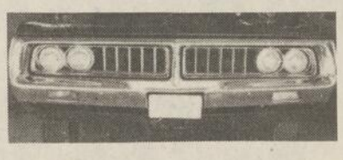
Classement:

La Cigogne et Quick O'Wash 32, Relai Catudal et O'Neil Draperies 30, Jean-Paul Papineau 27 1/2, Salon Carpentier 25, Grondin Sport 24 1/2 et Gailuron 23.

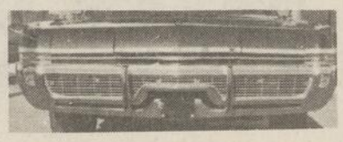


L'IMPERIAL...
Se classe première sur le marché, par son prestige, pour l'homme d'affaires.

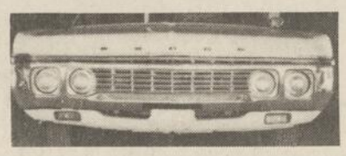
PAIEMENT SPÉCIAL
GARANTIE SPÉCIALE
Jusqu'au 24 décembre
avec le plus beau choix de voitures usagées



CHRYSLER '72
C'est la réussite



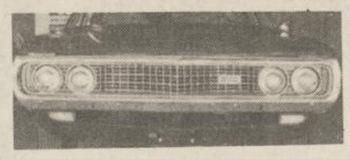
MONACO
Excellence sans extravagance



POLARA
C'est tellement sûr



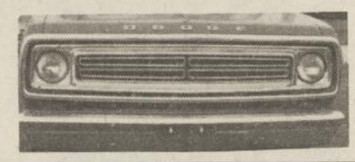
CHARGER
Une voiture sport de famille



CORONET
Tout le confort du foyer



DART
La solution voulue au prix d'une compacte.



DODGE
Monsieur Pick-Up



ANDRÉ MAHEU, PRÉSIDENT



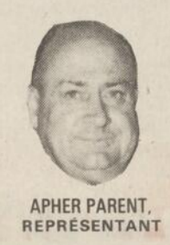
GAÉTAN MAHEU, GÉRANT DES VENTES



MAURICE BRAULT, REPRÉSENTANT



JACQUES MAHEU, REPRÉSENTANT



APHER PARENT, REPRÉSENTANT



LAURIER DÉSAUTELS, REPRÉSENTANT WATERLOO

QUALITÉ...
EXCELLENCE...
FIABILITÉ...
ÉCONOMIE...
Tout ceci spécialement pour vous avec CHRYSLER-DODGE et vos représentants.

ACHÈTE MIEUX, QUI ACHÈTE CHEZ MAHEU

MAHEU AUTOMOBILE INC.
CHEMIN ST-PAUL 378-7474 Waterloo
GRANBY 378-6283 539-1122



Madame

Collection de poupées

TORONTO (PC) — Certaines femmes songent avec mélancolie aux poupées de leur enfance, en affirmant que ces modèles étaient plus jolis que les poupées modernes, faites de plastique, dont certaines dansent et chantent à la façon des adolescentes.

Mildred Fournier, de Toronto, une collectionneuse de poupées, ne partage pas cette opinion.

"Il existe aujourd'hui de magnifiques poupées, comme il y en avait de très laides autrefois," a-t-elle commenté.

Depuis sept ans, Mme Fournier a collectionné quelque 2,000 poupées. Le fait de découvrir un modèle fabriqué dans les années 1840, ne lui donne pas plus de valeur pour autant, a-t-elle souligné.

A son avis, les poupées les plus recherchées furent confectionnées entre 1842 et 1899, par deux fabricants français, Bru et Jumeau. Ce dernier, à lui seul, en fabrique 85,000 en 1881, chiffre qui fut porté à 115,000 en 1883.

Il dirigeait une usine où 5,000 poupées pouvaient contenir dans une seule des 30 étuves.

La plupart de ces poupées n'ont pu résister à la manipulation après tant d'années.

Dans sa demeure, Mme Fouh a des poupées pour sa collection provenant des boutiques d'antiquaires.



4,000 cadeaux seront distribués

La population de Granby, Bromont, Waterloo, Valcourt, St - Césaire et Cowansville a très bien répondu à l'appel faite au sujet de la collecte de cadeaux pour le malade mental oublié. Ces cadeaux seront distribués dans seize institutions, couvrant un rayon d'environ 30 milles autour de Granby. Les dames s'occupent ici à l'emballage individuel des présents. De gauche à droite: Mmes Madeleine Robert, Margot Langlois, Thérèse Verreault, Hélène Tremblay, Doris Coupland et Anna Vivian.

(Photo Jeannot Petit)

Maladies vénériennes

GENEVE (AFP) — Le monde est devenu un véritable marché commun pour les maladies vénériennes. On continue de confondre promiscuité et liberté, et si rien n'est fait pour renforcer l'éducation sanitaire, ces maladies progresseront encore, ne respectant ni frontières, ni races, ni classes sociales, ni groupes économiques.

Tel est le verdict d'une étude sur la pollution génitale menée par l'ancien chef de la section des maladies vénériennes de l'Organisation mondiale de la santé, le Dr. Thorstein Guthe. Les constatations faites sur les méfaits de la blennorragie ont de quoi surprendre, ne respectant ni l'enfance, ni la vieillesse. Le Dr Guthe cite en exemple une série de 20,000 cas de blennorragie observés à l'hôpital Saint-Louis à Paris, où le plus jeune malade était âgé de douze ans. Son père l'avait emmené chez une professionnelle pour qu'il soit initié. Le malade le plus âgé était un homme de 84 ans que son fils avait entraîné chez les filles.

Le Dr Guthe fait remarquer qu'en Angleterre, société dont l'activité sexuelle est très développée, 60 pour cent des filles et 45 pour cent des garçons de moins de 20 ans n'avaient pas, ou presque pas, reçu d'éducation sexuelle.

Mode enfantine

EDMONTON (PC) — Pour le printemps et l'été 1972, les vêtements d'enfants seront offerts dans un grand choix de styles, mais le tissu-mode sera le tricot, au dire d'Alex Schwartz, de Winnipeg.

Le président du Children's Wear Market pour l'Ouest du Canada, où les détaillants de cette région placent les commandes pour la prochaine saison, a expliqué que les tricots sont très pratiques pour les costumes d'enfants, considérant que ces tissus se lavent facilement et nécessitent peu d'entretien.

Lors d'une présentation à Winnipeg, durant cinq jours, les manufacturiers ont fait voir plusieurs versions du style pantalon, pour fillettes et garçonnets.

Il y avait un vaste choix de couleurs, mais le blanc était également bien représenté pour illustrer le genre nautique. Le blanc se marie parfois avec le bleu marine ou le rouge.

Les tissus imprimés comportent une variété de motifs, notamment l'agencement de carreaux, pastilles et rayures pour un même costume.

On a commencé à faire usage de tissu éponge extensible pour des vêtements destinés à des enfants un peu plus âgés, tout comme pour les petits et les bébés.

Orphelins vietnamiens

NEW YORK (PA)—Six petits Vietnamiens sont arrivés à New York pour commencer une nouvelle existence chez leurs parents d'adoption.

«C'est notre plus beau cadeau de Noël,» a déclaré James Schaver, de Bloomington, Minnesota, en prenant dans ses bras le petit Thomas, âgé d'un an.

Thomas et les cinq autres orphelins, dont les âges varient de six mois à six ans, étaient arrivée à l'aéroport Kennedy après un long voyage depuis Saigon. Ils furent accueillis par des familles qui avaient adopté ces enfants, avec l'aide de l'Australienne Rosemary Taylor.

Noémi Bronstein, de Montréal, qui est la mère adoptive de la petite Sanh, six ans, avait accompagné les enfants pour ce voyage. En route, elle a laissé à Paris quatre autres enfants que leurs parents adoptifs attendaient.

Mme Bronstein, qui a elle même quatre enfants, a adopté trois autres orphelins vietnamiens.

Après le long voyage en avion, elle est revenue «épuisée de fatigue», bien que les petits se soient comportés de façon exemplaire, sans trop de cris et pleurs, a souligné le personnel de la compagnie aérienne.

La petite Sanh s'amusait gentiment avec son camion-jouet, pendant que sa nouvelle maman organisait à New York la dernière partie du voyage.

Education sexuelle

MADRID (PA) — Les jeunes Espagnols devront s'en tenir à la légende de la cigogne, du moins jusqu'à l'âge de 18 ans, selon un décret des gardiens de la morale dans ce pays.

C'est dire que le premier film sur l'éducation sexuelle, tourné en Espagne sous le titre de «dios, Ciguena» («Adieu, Cigogne») un grand succès auprès du public adulte, ne sera pas montré aux jeunes pour lesquels il était destiné. Les enfants qui ont joué dans le film n'ont pas été autorisés à le voir, n'ayant pas atteint l'âge réglementaire.

«Ce film n'est pas didactique, mais cherche simplement à attirer l'attention sur une situation existante,» a expliqué le réalisateur et scénariste Manuel Summers, 36 ans. Il a ajouté que la production s'est inspirée d'un point de vue poétique, mais pouvant être également réaliste.

Summers, à titre de caricaturiste, doit se présenter devant le tribunal pour répondre à une accusation de présumées insultes à l'endroit de l'Eglise catholique, après avoir fait une série de caricatures portant sur le célibat des prêtres.

Le film «Adieu, Cigogne» a pour but de dire la vérité aux enfants, a-t-il affirmé.

Le cénario raconte l'histoire d'une adolescente de 13 ans qui devient enceinte. Le père de l'enfant et un groupe d'amis en âge d'adolescence, s'organisent pour que la fillette donne naissance au bébé, clandestinement, dans une mansarde à Madrid.

votre horoscope

BELIER — **du 21 mars au 20 avril**

Une surprise vous est réservée pour bientôt. Tâchez de profiter au maximum de ce qu'elle vous apportera. Ménagez votre foie.

TAUREAU — **du 21 avril au 20 mai**

Vous gagneriez à être moins nerveux et à prendre la vie du bon côté. Vous êtes trop enclin à être pessimiste. Cela ne peut que vous faire du tort.

GEMEAUX — **du 21 mai au 21 juin**

Vous rencontrerez une personne que vous aviez perdu de vue depuis un certain temps. Peut-être cette rencontre changera-t-elle le cours de votre existence.

CANCER — **du 22 juin au 22 juillet**

Faites un effort sur vous même pour savoir prendre vos propres décisions. Vous êtes trop porté à vous laisser influencer par les autres.

LION — **du 23 juillet au 23 août**

Si vous êtes célibataire, un mariage est en vue. Si vous êtes marié (e) méfiez-vous. Vous pourriez faire un écart dangereux!...

VIERGE — **du 24 août au 22 sept.**

Un net changement dans votre carrière se produira bientôt. Vous en tirerez un avantage certain. Ayez surtout confiance en vous-même.

BALANCE — **du 23 sept. au 23 oct.**

Votre orgueil congénital vous a toujours fait du tort. Il faudrait que vous changiez complètement d'attitude avec les gens qui vous entourent.

SCORPION — **du 24 oct. au 22 nov.**

Peu importe si vous traversez en ce moment une période difficile. Tout finira par s'arranger au mieux de vos intérêts.

SAGITTAIRE — **du 23 nov. au 21 déc.**

Ne manquez pas de faire de la gymnastique tous les matins. Ceci vous mettra particulièrement en forme. Surveillez vos reins.

CAPRICORNE — **du 22 déc. au 20 janv.**

Vous avez besoin d'une amitié sincère car vous n'êtes entouré (e) que de gens qui ne s'intéressent qu'à ce qu'ils peuvent tirer de vous.

VERSEAU — **du 21 janv. au 19 fév.**

Les astres vous sont favorables. Vous pourriez ainsi connaître les plus beaux jours que vous ayez eus jusqu'ici.

POISSONS — **du 20 fév. au 20 mars**

Une personne, née sous le signe de la BALANCE, pourra vous être utile dans un proche avenir. Ecoutez les sages conseils qu'elle vous donnera.



Linda et sa poupée

Suzie, une poupée en peluche, est allée dans la salle d'opération de l'hôpital général de Kingston, il y a quelques jours, avec sa maîtresse, Linda Buss, de Kingston, Ontario. Linda qui est mentalement retardée, a subi une opération à coeur ouvert qui a duré deux heures, pour corriger un défaut cardiaque congénital.

(Photo PC)

AFEAS Ste-Marie

MARICOURT — L'assemblée de l'AFEAS de Ste - Marie eut lieu chez Mme Annette Proulx. A cette occasion, il y a eu échange de cadeaux entre les membres. M. l'abbé Mathieu Ouellet, l'aumônier du cercle, reçut aussi un cadeau des membres. On présenta ensuite une belle horloge à Mlle Carlin, comme marque de reconnaissance pour les services de secrétariat. Cette dernière a démissionné pour cause de santé et Mlle Sylviane Paquette la remplace. Un délicieux goûter fut servi par les membres du bureau de direction.

Pas le droit de changer d'idée

LONDRES (Reuter)—On dit que les femmes ont le privilège de changer d'idée, mais non pas si elles occupent le poste de magistrat. C'est la loi en Grande-Bretagne.

C'est ainsi qu'un haut tribunal de Londres eut à décider si le juge Theresa Russell avait changé d'idée ou s'il s'agissait simplement d'un lapsus, lorsqu'elle modifia son jugement dans le cas d'un chauffard.

Mme Russell, qui siège à la magistrature de Newcastle, avait déclaré à Patrick Swales, reconnu coupable d'imprudence au volant quand il était en état d'ivresse, que son permis de conduire lui serait enlevé pour un an. Puis, elle porta l'interdiction à deux années, expliquant que la première sentence n'était pas la bonne.

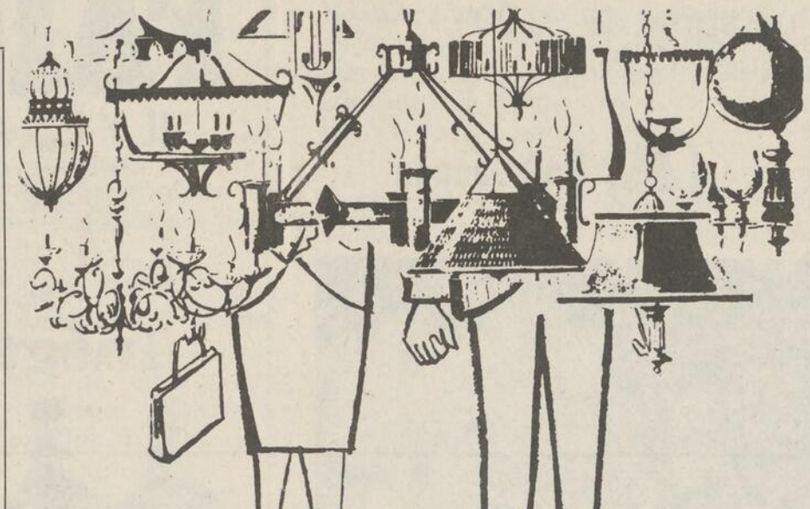
L'accusé, s'adressant ensuite au haut tribunal, a demandé que la cause soit rejetée, motivant sa requête du fait que les magistrats ne peuvent changer leurs décisions après les avoir annoncées.

Le juge Russell a affirmé que sa véritable décision portait sur une sentence de deux ans.

FRANKLIN
CENTRE D'ÉCLAIRAGE
M. A. LORANGER, gérant
CHEMIN ST-PAUL GRANBY 378-4628

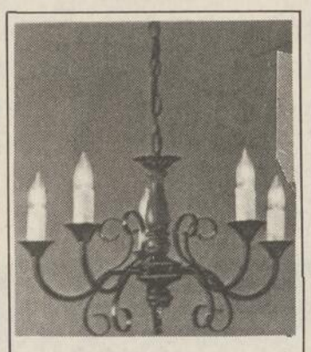


PT 1175 — *Prix de liste $40.00*
SPECIAL
$ 16.00





PT 9802
Prix de liste $40.00
SPECIAL
$16.95



PT 1985
Prix de liste $45.00
SPECIAL
$ 19.95

OUVERT LE SOIR JUSQU'A 9 H. — SAMEDI 5 H.
LUMIÈRES DE NOËL — PRIX SPÉCIAL

"La cuisine italienne"

Les sceptiques diront: "Encore un livre de recettes comme les autres!" Les snobs hausseront les épaules en pensant: **"La cuisine italienne, moi? Jamais!** D'ailleurs, je dois surveiller ma ligne!" Plusieurs autres, pressés par leurs occupations quotidiennes, se demanderont comment ils trouveraient le temps de cuisiner à l'italienne, alors qu'ils parviennent à peine à préparer des repas convenables, une ou deux fois par jour.

Pour toutes ces personnes, **LA CUISINE ITALIENNE** de **Tommy Tomasso** est pourtant le livre prescrit. Car il s'agit d'un livre de recettes pas comme les autres, par sa présentation, par la variété de ses recettes, par la façon aisée de le consulter

LA CUISINE ITALIENNE de **Tommy Tomasso** n'est pas non plus un livre farci... de recettes aux pâtes alimentaires, pour la simple raison que si **la cuisine italienne** s'accompagne souvent de pâtes, elle est pourtant variée et utilise largement fruits et légumes. Rien pour faire perdre sa ligne...

Enfin, **LA CUICINE ITALIENNE** de **Tommy Tomasso** n'est pas un livre aux recettes alambiquées, qu'on ne finit plus de préparer. Un lexique simple; des conseils utiles; des recettes qu'on apprend à la première lecture et qui vous rendront populaires comme cordon bleu.

On peut aussi se le procurer chez le distributeur exclusif:
L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE INC.,
1130 est, rue de La Gauchetière, Montréal 132, Qué. (523-1600)



L'Institut des huiles d'arachides, pour les besoins de la recette du mois, fait revenir les boulettes dans l'huile, les parfume d'aromates et les laisse ensuite mijoter dans une sauce aux tomates, légèrement relevée.

Boulettes de viande avec sauce aigre douce

Des boulettes de viande, à première vue, ça n'a peut-être pas un air de fête ... mais tout dépend des boulettes. C'est à tort qu'on attribue si souvent aux boulettes de viande des qualificatifs peu élogieux et que leurs avantages sont rarement reconnus. Car c'est un mets que l'on peut imprégner d'une variété de saveurs, selon la façon de l'apprêter et les épices employées. Les boulettes de viande peuvent, ou non, baigner dans une sauce, être cuites au four, grillées ou sautées.

L'Institut des huiles d'arachides, pour les besoins de la recette du mois, fait revenir les boulettes dans l'huile, les parfume d'aromates et les laisse ensuite mijoter dans une sauce aux tomates, légèrement relevée.

C'est un plat qui est très utile à plusieurs points de vue: économique, il est plus que bienvenu à l'approche des Fêtes, époque de l'année où boucler le budget est souvent une tâche ardue; il diffère des plats de tous les jours; en outre, il peut être préparé à l'avance, réfrigéré ou même congelé.

Nos "boulettes de viande avec sauce aigre-douce" sont prêtes à servir en quelques minutes et ne manqueront pas de plaire, quelle que soit l'occasion: casse-croûte impromptu, dîner de famille (lorsque le programme de la journée est chargé), cinq à sept ou réception. Servies comme amuse-gueules, elles doivent être façonnées petites et servies dans un réchaud, dans leur sauce.

Boulettes de viande avec sauce aigre-douce

2lb. de boeuf de ronde, haché
1 oignon moyen, haché fin
1 petite pomme de terre, épluchée
2 cuil. à thé de sel
1/2 c. à thé de poivre
2 cuil. à table de ketchup aux tomates
1 oeuf légèrement battu
3 cuil. à table d'huile d'arachides
1 boîte de 10 on. de soupe aux tomates, non diluée
1 boîte de 14 on. de sauce aux tomates
2 cuil. à table de jus de citron
6 cuil. à table de cassonade
Sel et poivre au goût

Combiner le boeuf haché, l'oignon, la pomme de terre, le sel, le poivre, le thym, le ketchup et l'oeuf légèrement battu et bien mêler; façonner en de petites boulettes. Faire revenir dans l'huile d'arachides, dans un poêlon; retirer du feu et réserver; elles seront incorporées à la sauce à un stade ultérieur de la cuisson.

Pour péparer la sauce, combiner la soupe et la sauce aux tomates, le jus de citron, la cassonade, le sel et le poivre au goût dans une poêle à frire électrique ou un poêlon profond. Amener à ébullition en remuant constamment; puis réduire immédiatement le feu et laisser mijoter. Goûter et assaisonner. Incorporer les boulettes de viande à cette préparation, couvrir et cuire pendant environ 1 heure 1/2 en arrosant de temps à autre. Servir avec du riz et une salade verte.

Gâteau au chocolat

Impressionnez vos invités avec ce gâteau des fêtes gaiement décoré. Il est à base de Cacao, un ingrédient économique et facile à utiliser.

1/3 tasse de Cacao.
1 tasse de farine à tout usage tamisée
2 c. a thé de poudre à pâte
1/4 c. à thé de sel
1/4 tasse de graisse végétale amollie
3/4 tasse de suvre
1 oeuf
3/4 tasse de lait
3/4 c. à thé de vanille
Cerises au marasquin
Cédrat ou écorce de citron confits.

Mesurer puis tamiser les ingrédients secs dans un bol. Mettre la graisse végétale dans un autre bol, ajouter le sucre et battre jusqu'à ce que lisse. Ajouter l'oeuf, battre jusqu'à ce que lisse et léger. Ajouter les ingrédients secs, le lait et la vanille. Battre jusqu'à ce que la pâte soit lisse et sans grumeaux, environ 2 à 3 minutes. Versez la pâte dans 2 moules à gâteaux étagés de 8 pouces, graissés et tapissés de papier ciré. Cuire au four à 350°F. 25 à 30 minutes ou jusqu'à ce que cuit. Placer sur un treillis, laisser refroidir 5 minutes puis démouler. Joindre les gâteaux refroidis avec du glaçage crémeux au beurre. Etendre une mince couche de glaçage tout autour du gâteau puis étendre le reste du glaçage sur le dessus. Décorer avec les cerises au marasquin et les fruits confits (cédrat ou citron).

Glaçage crémeux au beurre: Défaire en crème lisse, 1/4 tasse de beurre mou avec 1/2 tasse de sucre à glacer. Incorporer parfaitement 1 1/2 tasse de sucre à glacer. Ajouter 2 c. à table de lait, battre jusqu'à ce que le mélange soit mou et lisse. Si désiré, remplacer le lait par du jus de cerises au marasquin pour obtenir un glaçage rosé.

Papa dit tout

NEW YORK (PA) — La jeune chanteuse Mary Hopkin n'est sûrement pas d'accord avec la formule voulant qu'une femme soit incapable de garder un secret.

En ce qui concerne son mariage, c'est un homme qui a trahi le secret, en l'occurrence son propre père, à la résidence familiale de Pontardawe, au pays de Galles.

Cette chanteuse, qui avait obtenu un grand succès il y a plusieurs années avec son interprétation de «Those were the days», a avoué qu'elle s'était mariée secrètement à New York, il y a deux semaines.

Elle ne voulait pas en parler, mais autant le faire à présent, considérant que son père, Myell Hopkin, a vendu la mèche.

Mary Hopkin, 21 ans, a épousé Toni Visconti, 26 ans, de New York, et les nouveaux mariés ont passé leur lune de miel dans la région des Catskills.

C'est au cours d'un dîner au Club de golf de Pontardawe, que l'heureux père de la mariée n'a pu résister à l'envie d'annoncer la bonne nouvelle.

Anne et Green Gables en vedette à New - York

CHARLOTTETOWN (PC) — Les interprètes et personnel technique de la production du Festival de Charlottetown, Anne of Green Gables, ont commencé à Toronto une série de répétitions avant de présenter ce spectacle musical à New York le 21 décembre.

Les membres de la troupe ont fait le voyage depuis différents endroits, Vancouver, Charlottetown, Birmingham en Angleterre, et l'île de Chypre, pour participer aux répétitions qui ont lieu durant une semaine dans une salle paroissiale du centre-ville.

Plusieurs danseurs de la distribution étaient partis en tournée avec la compagnie des Feux Follets, depuis la fin de la saison du Festival 1971 à Charlottetown. Les danseurs ont donné des spectacles pour le personnel des forces armées dans l'île de Chypre au cours des deux dernières semaines.

Le directeur artistique Alan Lund est parti de Birmingham où il a monté un nouveau spectacle musical.

Les auteurs Donald Harro et Norman Campbell assisteront également aux répétitions, et accompagneront la troupe à New York, le 20 décembre.

Aucun changement majeur n'a été apporté pour les représentations dans la métropole américaine. La plupart des comédiens reprennent leurs rôles respectifs.

«Anne of Green Gables» tiendra l'affiche durant deux semaines au City Center Theatre où l'on reçoit des commandes à l'avance pour le spectacle.

Le producteur Jack McAndrews estime que cet engagement newyorkais est significatif tant pour le Festival de Charlottetown que pour le théâtre canadien.

Cette production avait été décrite par le regretté Nathan Cohen comme étant «le plus populaire spectacle musical dans les annales du théâtre canadien».

Lennon chante pour U Thant

NEW YORK (PA) — L'ex-Beatle John Lennon, après avoir emprunté la guitare du chanteur folklorique Pete Seeger, a présenté un numéro-surprise en l'honneur de U Thant, qui abandonne ses activités le 31 décembre, comme secrétaire général à l'ONU, poste qu'il occupait depuis dix ans.

Lennon et sa femme, Yoko Ono, figuraient parmi les invités à un déjeuner offert mardi à New York, par les Fédéralistes internationaux, groupe apolitique travaillant pour la paix mondiale en appuyant les Nations unies.

La chanson de Lennon, intitulée "Imagine", illustrait une vision d'un monde où aucune raison ne pourrait motiver de tuer ou de mourir pour une cause, et où tous les habitants de la terre vivraient en paix comme des frères.

196 ans à deux

PORT DOVER, Ont. (PC) — Edith McIntosh et Eva McBride, les soeurs jumelles les plus âgées au Canada, ont célébré récemment leur 98e anniversaire de naissance.

Toutes deux sont domiciliées dans une maison de repos à Port Dover, en Ontario.

A cette occasion, le personnel de la maison a organisé une fête en leur honneur.

Les soeurs jumelles, encore en bonne santé, peuvent lire et regarder les émissions de télévision.

«Nous souhaiterions devenir centenaires, mais à condition de rester en santé,» ont déclaré les vieilles dames.



Professeur et auteur

Ann Blades, que l'on voit ici avec le livre qu'elle a écrit pour raconter la vie d'une petite fille dans le nord de la Colombie - Britannique, a rédigé et illustré le livre lorsqu'elle enseignait dans une petite localité, près de la route de l'Alaska. "Mary of Mile 18" est publié par Tundra Books, de Montréal. Mme Blades doit publier un second livre l'an prochain.

(Photo PC)

notre patron

7164



by Alice Brooks

Epatante

Confectionnez cette jolie poupée indienne et offrez là en cadeau pour la Noël. Elle est épatante pour une collection de poupées ou pour une décoration.

Pour obtenir ce patron, envoyez le prix de $1.00 en argent (non en timbres) à: SERVICE DES PATRONS, La Voix de l'Est, 136, rue Principale, Granby. Écrivez très lisiblement (en lettres moulées de préférence), vos noms, adresse ainsi que la grandeur désirée et le numéro du patron. Nous ne sommes pas responsables des lettres égarées. Veuillez vérifier si vos lettres sont suffisamment affranchies. Il faut compter de trois semaines à un mois pour la livraison.

DANS NOTRE ANNONCE PUBLIÉE HIER, NOUS AURIONS DÛ LIRE:

BOUTIQUE DU CHEVEU X-15
PLAZA GRANBY
GRATUIT
les 16-17-18 décembre
Cadeau de Noël avec l'achat d'une PERRUQUE



TEL QU'ILLUSTRÉ: VALEUR DE $10.63

1- Boite à perruque	$2.00
1- Tête	.79
1- Spray spécial	2.50
2- Brosses	3.50
1- Pied	.79
1- Peigne spécial	1.05
	10.63

VOIR NOTRE ANNONCE EN PAGE 12 de l'édition de jeudi le 16 décembre LES SPÉCIAUX QUE NOUS OFFRONS

VOUS SEUL POUVEZ OFFRIR LE DON DE LA VIE!
DONNEZ DE VOTRE SANG

VOTRE DENTIER vous inspire des craintes?

Vous ne serez plus incommodé par votre dentier si vous utilisez la poudre adhésive FASTEETH. Non acide, FASTEETH fait tenir les dentiers plus fermement et plus longtemps, facilite la mastication, garde leur saveur aux aliments. Pour votre santé, votre dentier doit tenir fermement en place. Voyez votre dentiste régulièrement. Utilisez FASTEETH.

Réduction des 3/4 du tarif ordinaire
pour les appels faits par l'interurbain automatique au Québec et en Ontario, le dimanche, de 8 heures à 18 heures

Quand vous composez vous-même le numéro de votre appel interurbain* le dimanche, entre 8 heures et 18 heures, vous obtenez une réduction des 3/4 du tarif ordinaire. Par exemple, un appel de $1.00 au tarif ordinaire ne vous coûte que $0.25.

Ce nouveau tarif spécial du dimanche s'applique aux appels faits dans le territoire desservi par Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

*Si l'interurbain automatique n'est pas encore en service là où vous demeurez ou dans la localité où vous appelez, la téléphoniste acheminera votre appel aux tarifs de l'interurbain automatique.

Bell Canada

Profitez du tarif le plus bas, le "tarif spécial du dimanche."



FAISCA FAISCA FAISCA
ILY EN A DEUX!

Tous les amateurs de vins connaissent Faisca Rosé, le vin rosé pétillant du Portugal ensoleillé dont la qualité distinctive lui a mérité une réputation mondiale.
Maintenant, il a un compagnon — Faisca Blanc Pétillant . . . délicieux, plein de vie. Dégustez-le.

Inégalable



No. 534-C Rosé Pétillant 13 oz. $1.20
No. 534-G Rosé Pétillant 26 oz. $1.95
No. 535-G Blanc Pétillant 26 oz. $1.95

Joyeux Noël

C'EST LE TEMPS...



Le Baron
C'EST L'ENDROIT IDÉAL POUR VOS CADEAUX
RENDEZ-NOUS VISITE ET VOUS SEREZ SATISFAIT

Le Baron de Granby Enr'g Ahmed Zigby prop.
Boutique UNISEX
265, Principale Granby 372-3271
OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H.

A travers le Québec

$300,000 de dommages

LEVIS (PC) — Un incendie a ravagé, tôt mercredi matin, un magasin et en a lourdement endommagé un deuxième, tandis que l'eau et la fumée ont causé des dégâts dans d'autres établissements commerciaux et bureaux d'affaires d'un centre commercial de Lévis, en face de Québec.

Le chef des pompiers de l'endroit, M. François Magier, a évalué les pertes matérielles à quelque $300,000.

Personne n'a été blessé au cours du sinistre mais les pompiers de Lévis, aidés de leurs confrères de Lauzon, ont lutté pendant plus de trois heures pour maîtriser les flammes dont on ignore la cause pour l'instant.

Sentence exemplaire

MONTREAL (PC) — Une femme dans la quarantaine de Montréal-Nord a été condamné à un mois de prison mercredi par le juge Rhéal Brunet pour avoir déclaré à une opératrice de la compagnie de téléphone Bell, le 4 novembre 1970, qu'il y avait une bombe à la station de métro Guy.

La prévenue avait été appréhendée après que le service de sécurité de la compagnie eût rapidement bloqué le circuit de la source téléphonique de l'appel concerné, empêchant toute communication avec l'abonnée et aucun appel direct de la part de cette dernière.

Reprise des débats

QUEBEC (PC) — Le débat sur le bille gouvernemental cherchant à donner à la province toute autorité sur les antennes de télévision communautaires, la télévision par câbles, reprendra après les vacances des Fêtes, a fait savoir jeudi un porte-parole du ministère des Communications, dont le titulaire est M. Jean-Paul L'Allier.

L'Assemblée nationale est présentement soumise à des fortes pressions afin qu'elle adopte avant Noël des projets de lois de première importance sur la restructuration scolaire sur l'île de Montréal et sur l'intégration des services de santé et du bien-être à travers la province.

C'est pourquoi elle consacrera les cinq prochains jours à débattre ces bills.

Mais, selon le porte-parole de M. l'Allier, le bill sur les communications sera de nouveau soumis aux députés à la mi-janvier.

Un téléphone qui coûte cher

MONTRAL (PC) — Un immigrant originaire de Trinidad-Tobago a été libéré hier sous un cautionnement de $125, après avoir obtenu les services d'un avocat de l'assistance judiciaire qui lui a évité de devoir répondre à une accusation fraude.

Logé à l'hôtel Windsor, le 15 novembre dernier, le jeune homme avait fait un appel téléphonique au Danemark, au coût de $168. Le gérant, présumant que le client n'avait pas les moyens de payer cette somme, a appelé la police qui a procédé à l'arrestation.

Privé des conseils d'un avocat, l'immigrant a plaidé coupable à une accusation de fraude et a dû demeurer en prison, faute de pouvoir verser la caution de $300. Hier, après avoir consulté son avocat, il a changé son plaidoyer et a subi une enquête préliminaire.

20 ans à l'ombre

MONTMAGNY (PC) — Un Montréalais de 40 ans, Florimond Roy, a été condamné, mercredi, à 20 ans de pénitencier, par le juge Edouard Laliberté, de la Cour du banc de la reine, juridiction criminelle, pour vol à main armée.

Un jury des Assises a trouvé Roy coupable d'avoir dérobé une somme de $1,700, sous la menace d'une arme à feu, à la banque Canadienne nationale de l'Islet, le 6 juillet 1970.

Roy avait été arrêté une semaine plus tard, à Montréal, et six billets marqués provenant de la banque dévalisée avaient été trouvés en sa possession.

Le juge Laliberté a déclaré qu'il devait imposer une sentence sévère parce que l'accusé avait un lourd dossier, et qu'il se devait de protéger la société.

Roy a de plus été condamné à cinq ans de prison pour avoir déchargé une arme à feu dans l'intention de blesser, en vue d'échapper à son arrestation, et à deux pour le vol de l'auto qui a servi au holdup.

Communiqué authentique?

MONTREAL (PC) — La police essayait, jeudi matin, d'établir l'authenticité d'un communiqué supposément émis, la veille, par le Front de libération du Québec et à l'adresse d'un journal et d'une station de radio.

C'est peu après 21h.30, à la suite d'un appel anonyme, qu'on a trouvé le message dans un panier à déchets du terminus de la Compagnie de transport provincial.

Le document, signé par la cellule Louis Riel, annonce que cette cellule met fin à ses attentats à la bombe et qu'elle a décidé d'adopter le point de vue de Pierre Vallières, en abandonnant le FLQ et en travaillant d'une nouvelle façon à la libération du Québec.

Vallières avait dénoncé lundi soir l'usage des méthodes terroristes et s'était prononcé en faveur d'une action politique dans la ligne de conduite du Parti québécois. Sa déclaration de 27 pages, rédigés à la main, avait été publiée par Le Devoir.

Jugement inusité

MONTREAL (PC) — Le juge Roger Brossard, de la Cour d'Appel, a rendu, hier, un jugement fort inusité en désignant d'office un avocat pour représenter en Cour d'Appel deux individus sans fortune condamnés à la réclusion perpétuelle pour meurtre.

Le juge Brossard s'étonne que le greffier de la Cour n'a pas tenu de registre de noms des avocats qui consentent à être désignés comme procureurs des appelants, mais comme l'assistance judiciaire a pu retenir le nom de Me Roland Blais comme volontaire, le juge Brossard le nomme d'office pour préparer l'appel de cette cause complexe et grave.

Le juge a rappelé qu'en vertu de l'article 22 des règles de pratiquer de la Cour d'Appel, le greffier doit tenir le registre des avocats disponibles et que, d'autre part, la Cour d'Appel n'a pas juridication pour en joindre au bureau de l'assistance judiciaire de constituer un conseil pour des appelants en matière pénale.

Les deux requérants, Mario Tremblay et Maurice Julien, ont été déclarés coupables d'avoir tué un citoyen au cours d'un vol à main armée. Ils n'ont pas les moyens de se pourvoir en appel et le juge Brossard, tout en admettant que la Cour d'Appel, à ce stade, pourrait se prononcer sur le mal ou le bien fondé de la cause, affirme que, vu la gravité du crime et la sentence ipso facto de prison à vie, il est préférable, dans l'intérêt de la justice, que les appelants aient les services d'un conseil.

Habituellement c'est le service d'assistance judiciaire qui s'occupe des appels mais il semble, dans ce cas précis, que par inadvertance aucun avocat n'a été retenu pour l'appel.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Recouvrement de plancher en tuile mosaïque (rigide). Compagnie canadienne désire établir une manufacture dans le district de Sherbrooke, pour desservir l'industrie de construction de la région. Le produit étant reconnu en Europe et aux Etats-Unis, est en exclusivité au Canada et est employé dans tous genres de constructions. Aucune expérimence particulière requise. Entrainement complet fourni. Bénéfice 100 pour cent. Service de vente aux entrepreneurs et sollicitation des architectes faits par agents manufacturiers choisis. Capital requis $15,000 avec aide financière disponible. Pour entrevue locale écrire à Mosaïcraft Ltée, 5810 boul. Industriel, Montréal Nord.

La Voirie n'a accordé aucun traitement de faveur à la BP

QUEBEC (PC) — Aucun traitement de faveur n'a été donné par le ministère de la Voirie du Québec à la compagnie BP, selon un mémo d'une dizaine de pages, préparé par Me André Desjardins, sous-ministre associé aux affaires civiles, du ministère de la Justice, et déposé, mercredi, devant l'Assemblée nationale par le ministre de la Justice, M. Jérôme Choquette.

Ce rapport veut faire la lumière sur les présumées irrégularités et le favoritisme qui se seraient produits dans l'établissement d'une station-service et d'un restaurant à l'intersection de la route Transcanadienne et d'un chemin de desserte, à la hauteur du rang 2, de St-Louis de Blandford, dans le comté d'Arthabaska.

Le dépôt de ce dossier n'a soulevé que quelques commentaires, le ministre Bernard Pinard, pour sa part, a tenu à répéter que "le dossier préparé par le ministère de la Justice est suffisant pour clarifier la situation, une fois pour toutes, et de façon à sauvegarder mon honneur et ma réputation ainsi que celle des officiels de mon ministère, que j'ai le devoir de défendre en Chambre s'ils sont attaqués injustement".

Transactions

En 1962, ce dernier a vendu le résidu de son lot pour la somme de $1,900 à Rendall Godin qui l'a lui-même immédiatement revendu pour la même somme à Ubald Boucher.

Cinq ans plus tard, en 1967, Ubald Boucher l'a vendu pour $1,200 à Henri Constant qui, en avril 1970, l'a cédé pour $10,500 aux Entreprises C.L.N. Inc.

Enfin, en octobre 1970, les Entreprises C.L.N. Inc., ont vendu le lot à B.P. Pétrole Limitée, pour la somme de $65,000.

Aucun changement n'a été apporté à la servitude de non-accès, et aucune servitude de non construction n'a jamais grevé le lot, note le rapport de M. Desjardins, qui conclut sur ce point qu'aucun traitement de faveur n'a donc été fait à la compagnie, puisque les propriétaires antérieurs avaient exactement les mêmes droits et auraient pu, tout comme B.P., y construire un restaurant et une station-service.

Enquête réclamée

C'est le 24 octobre dernier que M. Nolan P. McDonald, agissant à titre de président de l'Association des propriétaires de station-service du comté d'Arthabaska, avait réclamé une enquête relativement à l'achat d'un terrain de M. Henri Constant par les Entreprises C.L.N. Inc., et sur la revente de ce terrain à B.P. Pétrole Ltée, avec un profit de $55,000.

Au début de novembre dernier, deux télégrammes de M. McDonald réclamaient de nouveau une intervention du ministère de la Justice.

Aucun traitement de faveur n'a été fait par le ministère de la Voirie à la compagnie B.P. puisque cette compagnie a exactement les mêmes droits que les propriétaires antérieurs du terrain, conclut le rapport du ministère de la Justice.

Selon ce document, une partie du terrain en question a été expropriée en 1961, par le ministère de la Voirie, et le lot a été grevé d'une servitude de non-accès. Le terrain était alors la propriété d'un dénommé Eloi Pellerin.

Inexactitudes

Dans une autre partie de son rapport, M. Desjardins dénonce certaines imprécisions d'un reportage publié le 8 décembre dernier, surtout dans la relation des accusations portées par M. McDonald.

Ainsi, la vente de C.L.N. à B.P. pour $65,000 ne s'est pas faite le jour des élections, le 29 avril 1970, mais le 25 octobre suivant.

Un enfant de 14 ans devra acquitter une dette de $10,000

QUEBEC (PC) — Un enfant de 14 ans devra payer une indemnité d'environ $10,000 aux parents d'un copain ainsi qu'à son copain qu'il a involontairement blessé à l'oeil, avec une flèche, le 12 juin 1968.

Parce qu'il a désobéi à ses parents, cet enfant a une dette sur les épaules et ce ne sera pas son père qui aura l'obligation légale de la payer.

C'est la décision qu'a rendu le juge Gabriel Roberge, de la Cour supérieure, qui a disculpé le père de l'enfant de la responsabilité personnelle que crée l'article 1054 du Code civil, concernant la responsabilité d'un père vis-à-vis les actes posés par ses enfants.

Dans son jugement, publié hier, le juge en vient à la conclusion que l'adolescent avait délibérément désobéi à une consigne de ses parents, à l'effet qu'il ne devait pas jouer avec son arc et ses flèches, en leur absence.

Selon le juge, le père n'a commis aucune faute dont il doit être tenu responsable, vu les conseils, la bonne éducation qu'il avait antérieusement prodigué à son fils.

L'accident est survenu un soir de juin 1968. Au retour de la classe, Yves, âgé de 9 ans demanda à Gilles, âgé de 11 ans, de sortir à l'extérieur avec son arc et ses flèches, ce qu'il fit malgré l'interdiction de ses parents de s'en servir en leur absence.

Au moment où Yves allait ramasser une flèche tombée sur le sol, une autre partit subitement de l'arc de Gilles pour le frapper juste au-dessus de l'oeil gauche. Yves perdit l'oeil et manqua une année scolaire complète.

Le père de Gilles a été disculpé de la présomption de faute créée par la loi en ce qui concerne la responsabilité civile d'un père de famille quant aux actes posés par ses enfants.

"Le père d'un enfant n'a pas à prouver qu'il lui a été physiquement impossible de prévenir le dommage concerné, mais qu'il n'a pu le prévenir en prenant des moyens raisonnables, c'est-à-dire qu'il y a absence de faute de sa part", dit le juge Roberge en raison des précautions prises, des conseils donnés lors de l'achat du jeu, et en vertu de l'éducation qu'il a donné à son fils.

Moteur en aluminium à arbre à cames en tête. Freins avant à disque. Membrures de renfort dans les portes. Ventilation à air pulsé. Pompe à essence électrique. Pavillon à double paroi. Roues et pneus larges.

Voilà comment on construit une petite voiture.

Avant de construire notre Vega, nous avons examiné soigneusement toutes les autres petites voitures.

Nous y avons trouvé beaucoup de choses qui nous ont plu (et qui vous plaisent également), mais nous avons également découvert beaucoup d'améliorations à leur apporter.

Dès le départ, nous rêvions d'une petite voiture qui ferait tout bien. En un mot, la Mini-fait-tout.

Voici comment nous nous y sommes pris.

Vous désirez une voiture économique. Selon ses propriétaires, la Vega fait jusqu'à 30 milles au gallon.

En même temps, vous voulez des performances. Assez de puissance pour filer sur les autoroutes et grimper les côtes, des reprises assez nerveuses pour dépasser.

Nous avons donc conçu un moteur 4 cylindres à arbre à cames en tête, unique en son genre. Comme il est constitué d'aluminium silicium, nous avons pu faire un gros moteur léger. Un moteur de cette cylindrée, monté dans une petite voiture, peut ainsi fournir le maximum de puissance sans peiner.

Vous désirez naturellement une voiture maniable. C'est pourquoi la Vega a un empattement court de 97 pouces. Elle a aussi une voie large et un centre de gravité surbaissé. La conduire, c'est l'adopter.

La Vega possède bien d'autres équipements qui vous plairont. Par exemple: freins avant à disque; système de freinage à double maitre-cylindre; suspension entièrement à ressorts à boudin; pare-chocs avant et arrière enveloppants; portes larges; membrures de renfort dans les portes; sièges-baquets rembourrés de mousse à l'avant (sauf dans la fourgonnette).

Oui, c'est vrai, il existe une fourgonnette Vega. C'est la version commerciale de la série, comprenant également le coupé, le sedan deux portes et la familiale.

Lorsque nous avons présenté la première Vega l'an dernier, nous pensions avoir atteint la perfection.

Mais les usagers nous ont demandé un . . . perfectionnement.

C'est pourquoi la Vega 72 a désormais une boite à gants au lieu d'une simple tablette. De plus, son système d'échappement a été amélioré.

La Vega . . . nous ne la changeons que pour l'améliorer.

Votre Chevrolet Vega 1972 sera la meilleure voiture que vous ayez jamais eue.

VEGA
CHEVROLET



La mini-fait-tout.

GM
SYMBOLE D'EXCELLENCE
Boucler ceinture et baudrier: l'idée de votre vie.

Certains des équipements représentés ici sont fournis en option, moyennant supplément.

en furetant



— Vos étrennes sont en rapport avec les bonnes nouvelles, que vous m'avez apportées, cette année !...

Un plaisantin...

Il existe à Los Angeles un club: "Saints et Pêcheurs", qui groupe les amateurs de rire et de farces énormes. Pour y être admis, il faut avoir non seulement le tempérament joyeux, mais des aptitudes à organiser de ces bouffonneries qui marquent dans la vie d'un homme ou d'une cité.

Or, ces jours-ci, le club vient d'ouvrir ses portes à un monsieur très digne, très grave, très compassé, nullement enclin à la gaudriole. Il exerce la profession d'expert-comptable et a été engagé pour vérifier les livres du club à la suite du décès de son président, M. John W. Smith.

En effet, M. Smith, qui assuma longtemps des fonctions administratives, a laissé un testament dans lequel il s'accuse d'avoir détourné 500,000 dollars de fonds publics.

De toutes ses bonnes plaisanteries, ce fut la dernière et la mieux organisée.

• On m'a soufflé dans le tympan que la vente des billets pour la SUPER-LOTO est la plus forte de son histoire. Paul LANGLOIS, notre représentant régional a tenu à nous souligner qu'il était préférable de faire vite pour éviter d'être désappointé. Chez nous, c'est déjà fait!

• Prompt rétablissement à Hélène HARBEC, présidente du Club de Curling Granby-St-Paul, et Claire GEMME, ardente "curleuse" du même club, qui viennent de subir une douloureuse intervention chirurgicale.

• Gilberte LOISELLE, fleuriste bien connue, est à peu près la GRANBYENNE qui s'occupe le plus des oeuvres paroissiales. Il se passe rarement une fête ou une réunion sans qu'elle soit sur les lieux pour y apporter sa collaboration et son dévouement.

• C'est un employé de banque, Robert OSTIGUY, de Marieville, qui est le meilleur défenseur de la Ligue des Monts. Denis DUPONT, le dur-à-cuire du Saint-Damase, n'ose pas trop le malmener quand le gros "2" est dans les coins.

• Emilien HEBERT, de Granby, prétend toujours qu'il est le champion ouvreur d'huîtres de la province. Selon, celui qui a été couronné champion au Centre Paul-Sauvé n'est qu'un imposteur.

Les membres du Conseil municipal de la PRINCESSE étudient présentement le budget '72 chez les Pères Trinitaires. Espérons que la sagesse du bon Père CONRAD saura les inspirer et que les taxes ne subiront pas de hausse.

• Notre équipe de ballon-balai a pris le mors aux dents. L'autre soir, devant les gars de LECLERC, Pierre BRODEUR a réussi ses deux premiers buts de la saison pour accomplir un exploit jusqu'ici jugé impossible par les pessimistes.

• Vite... Vite... achetez vos billets pour le tirage



— C'est la Tante Hortense.

du 31 décembre du SUPER-LOTO. Loto-Québec, c'est tout un cadeau, de nous dire Paul LANGLOIS.

• Mario ST-JEAN, marchand de vitesse du club de hockey MARIEVILLE, est surnommé la VEDETTE par ses coéquipiers et les supporters. Mario est sans conteste le patineur le plus rapide de la Ligue des Monts.

• Heureux qui comme Ulysse a su voyager, dit la sagesse antique. Et René et Gertrude MC LEAN nous quitteront bientôt pour un voyage de deux semaines aux BAHAMAS. A ces charmants GRANBYENS nous souhaitons les plus belles vacances de leur vie.

• Ce sacré Gilbert RONDEAU est un humoriste hors pair. Il vient de m'envoyer ses souhaits de Bonne Année tout en n'oubliant pas de me souligner qu'il était toujours prêt à me servir à Ottawa. Pauvre Gilbert, il ne pourra JAMAIS rien faire pour m'aider là-bas!

• Je suis prêt à négliger mon travail pour enseigner à Scotty BOWMAN les rudiments du hockey. Sincèrement, ce BOWMAN est à peu près le plus piètre directeur technique placé par POLLOCK derrière le banc du CANADIEN depuis que Toe BLAKE a pris sa retraite.

• Sept milliards d'être humains peupleront la Terre en l'an 2005! C'est le "Planning Familial" à Londres, qui l'annonce... La population mondiale croît de 2% par an d'une façon régulière...

• Sept milliards d'être humains sur la Terre, ça laisse rêveur... Pas tellement, a répondu Lou BRINDLE qui descendait sur la côte du Maine, dans sa maison d'été...: "Je m'en serais douté, les 3/4 étaient sur mon chemin, entre Granby et Old Orchard pendant le dernier week-end de juillet...".

• C'est un certain Jan-Paul COUTURE, bientôt 54 ans, qui succédera à Raymond FORAND comme directeur de la Sûreté municipale... le 17 janvier prochain. Ne vous inquiétez pas sur le départ de M. Forand, il sera (enfin) un homme libre et heureux.

• Un parlementaire opposé au président NIXON vient de faire une curieuse déclaration, prétendant avoir découvert "le pot aux roses". Il parle de "Palais des massages" pour "orgies romaines"! En fait, il s'agirait de la construction d'une annexe de la Maison-Blanche comprenant une salle de douches, un sauna et un petit gymnase où un masseur qualifié donnerait ses soins au Président et à son entourage.

• Tous les moyens sont bons pour critiquer la politique de NIXON et surtout son engagement pour la paix qui commence par la Chine: mais certains doivent confondre dans le cas présent, "message de paix" et "massage de peau"!

• Pour votre information, voici d'autres renseignements sur votre futur directeur de la Sûreté municipale: Jean-Paul COUTURE est un retraité de la police de Montréal et, comme à-côté, il était inspecteur pour les caisses populaires.

Faites pour s'entendre

Deux dames voient passer deux messieurs.

— Tiens... dit l'une: mon mari et mon amant.

— Oui, répond l'autre, c'est ce que j'allais dire.



Le siècle le plus sale de l'Histoire

Nous avons beau ne pas accorder un seul permis de construire, sans qu'il soit prévu pour les habitants de salle de bains ou au moins une douche; nous avons beau être à même de posséder, aux dires de la publicité, le linge le plus propre du monde; nous avons beau user plus de savon et de shampooing chaque année, il n'empêche que le XXe siècle restera dans l'Histoire comme le plus sale que l'homme se soit donné à moins que le XXIe siècle ne fasse encore pire dans ce domaine, mais ça paraît difficile.

Nos contemporains parviennent en effet, à force de sciences et de prouesses techniques à salir la mer. Le pétrole est évidemment l'agent le plus efficace pour parvenir à ce résultat, mais on peut utiliser aussi les boues rouges résultant de l'exploitation de la bauxite, comme à Arvida, ou d'une manière générale tous les résidus industriels qui, après avoir dépeuplé les rivières de leurs poissons, trransforment tous les cours d'eau et un vase périmètre à leurs embouchures en égouts à ciel ouvert, d'où toute vie aquatique s'est retirée.

Nous parvenons à salir l'atmosphère par les émanations de gaz en provenance des moteurs, des chaudières à mazout et autre brûleurs d'usines. Montréal a, paraît - il, le regrettable honneur de détenir dans ce domaine le record de la pollution, mais des villes comme San Francisco qui vivent dans un perpétuel nuage de fumée industrielle ne se défendent pas mal non plus, à ce point de vue. Grâce aux déchets atomiques enfouis comme le produit de honteux larcins, nos techniciens nucléoniciens savent enfin parfaitement salir la terre. Non seulement aux endroits où explosent des bombes mais simplement aux environs des usines utilisant l'énergie atomique ou pratiquant la technique des isotopes; il n'y a pas si longtemps que l'on s'est aperçu que de bonnes vaches bien de chez nous, honnêtes laitières de mères en filles depuis des générations s'étaient mises à donner du lait radioactif, pour avoir innocemment brouté une herbe poussée sur un terrain atteint du même mal.

L'eau, l'air, la terre, rien ne résiste à la saleté de l'homme du XXe siècle. Nous avons bonne mine de nous gausser des courtisans de Louis XIV qui, parfois, s'oubliaient le long des tentures de Versailles, ou du Roi-Soleil lui - même qui, paraît - il, provoquait un mouvement de recul quand il soulevait les draps de son lit. Nous faisons bien pire! Les tentures, ça se remplace, tandis que nos trois éléments nous ont été donnés une fois pour toutes; nous avons eu notre ration définitive au commencement des temps et ce que nous gâtons est irremplaçable. Quant à sentir mauvais, nous le faisons collectivement, au nez de tout le monde et non pas seulement à celui d'un premier rang d'admirateuers patentés, dans nos villes et même dans nos campagnes grâce au remarquable appoint, dans ce domaine, des engrais chimiques.

Il ne se passe pas de mois sans que ne se crée une lessive. Mais celle à laver la mer, le ciel et la terre reste à inventer. Or ça devient urgent!

Gilles Goyette.

Steve McQueen n'a plus un sou

Steve McQueen s'estimait l'homme le plus heureux du mone. Après bien des orages, sa vie conjugale revenait au beau fixe; après bien des déboires, son super-film sur les 24 Heures du Mans était achevé.

Il a fallu pour cela travailler trois ans d'arrache-pied. Pendant le tournage, Steve faillit dix fois se tuer et brûler vif. Neile, sa femme, au bord de la dépression nerveuse, parlait sans cesse d'envoyer promener ce mari casse-cou.

Enfin, la période héroïque était terminée. Tout était rentré dans l'ordre.

Presque tout. Steve n'avait oublié qu'une



— Laissez mes cheveux tranquilles, Monsieur Robert !

chose: son compte en banque. Bien que la Solar Productions soit une maison digne de confiance, il existe des problèmes avec lesquels les banques ne plaisantent pas. Ce qui devait arriver arriva! Une simple lettre a tout remis en question. En l'ouvrant Neile a eu un haut-le-corps: elle apprenait que son mari avait ruiné la famille.

Tous les milliards accumulés au cours de sa fulgurante carrière s'étaient envolés pour financer ce maudit film!

Neile était folle de rage et de déception. Mais Steve n'est pas homme à se laisser démonter.

— J'ai pris des risques. Mais tout va s'arranger. Je me fous du fric. S'il le faut, je redeviendrai docker comme il y a quinze ans! L'important, Neile, c'est que j'aie réalisé mon rêve et que tu restes toujours près de moi!

Neile a quand même souri au milieu de ses larmes. Le grand Steve McQueen se remettant à coltiner des sacs sur son dos, ça lui a paru un peu gros. Elle a vu la chose en femme d'intérieur:

— Steve chéri, nous vendrons notre maison de Beverley Hills et nous irons vivre comme autrefois dans une petite baraque en planches sur les quais de la Nouvelle-Orléans.

De toute façon il n'est pas exclu que «Le Mans», le film de Steve, rapporte encore plus de milliards qu'il n'en a coûté.

De toute façon l'amour est gagnant. A PR3SENT Neile proclame fièrement:

— J'ai épousé Steve pauvre. Je l'aimerai ruiné.

Le rasoir

Ce monsieur, de passage dans une petite ville de province, entre dans un salon de coiffure, s'installe dans un fauteuil et demande à être rasé.

Le garçon lui noue une serviette autour du cou, et le client dit:

— Voulez-vous également me donner un rasoir?

— Mais... pourquoi faire? s'étonne le garçon.

— Le combat sera plus régulier si chacun de nous est armé.

Patience !

Dans un cabaret de Pigalle... Un client trempe ses lèvres dans son verre, fait la grimace...

— Dites-donc, lance-t-il au garçon. Il ne vaut pas cher votre champagne!

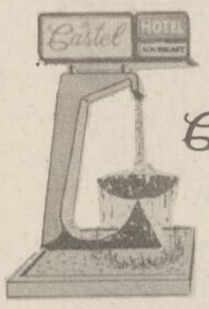
Et il s'entend répondre:

— On voit bien que monsieur n'a pas encore demandé l'addition!

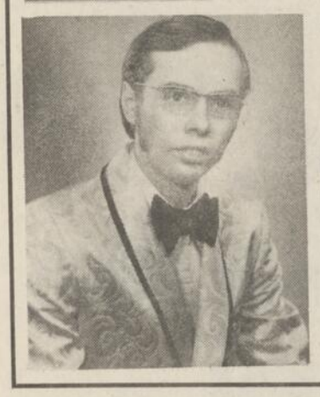


— Non, je ne vois plus personne à qui envoyer nos vœux...

Bienvenue chez-nous pour la détente c'est au



Castel DE L'ESTRIE INC.
901 PRINCIPALE
GRANBY 378-9071



AU BAR SALON
La Tourelle
tous les soirs (sauf lundi) de 9 heures à la fermeture
SERGE MONGEAU
à l'orgue
vous interprète vos mélodies préférées

HÔTEL WINDSOR GRANBY



Du lundi au dimanche
4 GOGO TOPLESS
de 4 h. p.m. à 3 h. a.m.
Claude CHARRON
organiste-chanteur présente
CAROLE CARTIER
Chanteuse
RUDY JAMES
Acte musical
ANNIE,
Danseuse
REPAS SERVIS
JOUR DE NOËL et JOUR DE L'AN
de 11 h. a.m. à 8 h. p.m.

En grande vedette:
BARBARA ARAYA
Trompettiste
PRALINE
Chanteuse, m.c.



Suzanne FRANK
Danseuse
BAR SALON
La Pieuvre
• 4 jolies DANSEUSES
tous les jours de 2h. p.m. à 3 h. a.m.
Hôtel ROYAL
GRANBY
TAVERNE ROYAL
REPAS tous les jours: 75¢

Roulez votre manche pour sauver une vie...
DONNEZ DE VOTRE SANG

SHOWER MIXTE
EN L'HONNEUR DE
Mlle Gaétane Corriveau
et M. Michel Loignon
SAMEDI SOIR
le 18 décembre 1971,
au Motel le Grand-Bien,
à 8 heures p.m.
ADMISSION $1.25
ORCHESTRE RENOMMÉ.

Tous les jeudis à 11 h. p.m., tirage d'un montant $ D'ARGENT
L'argent sera accumulé pour le prochain tirage s'il n'est pas gagné



HOTEL Manoir Bar Salon BIERE VIN LIQUEURS
Leo Gabriel
Serveuses Topless tous les Jour
La semaine du 21 au 26 déc. 2 effeuilleuses seront en vedette.
Spectacle de 10 h. p.m. à 1 h. p.m.



DURANT les fins de semaines À VENIR
Venez vous égayez au son de L'ORGUE et artistes invités
NOTRE-DAME DE STANDBRIDGE Cté d'Iberville 296-7355

DANSE
TOUS LES SAMEDI SOIRS
AU CHALET DE SKI
BROMONT
avec l'orchestre
LES "4 KEYS COMBO"
À PARTIR DU 18 DÉCEMBRE 1971
DU PLAISIR POUR TOUS

EN PRIMEUR !
À LA TCHICOTEK DU MONT-SHEFFORD
MERCREDI AU DIMANCHE



MERCREDI AU DIMANCHE
MUSIQUE
AMBIANCE UNIQUE
TCHICOTEK
HOTEL MONT-SHEFFORD (1970) Ltée
393 Principale Granby 378-4661

LE DOMAINE
RÉVEILLON DE NOËL et du NOUVEL AN
• VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS
• AMENEZ TOUTE LA FAMILLE
• AMBIANCE DE GAIETÉ
NOËL
DE 12 H.P.M. A 6 H.P.M.
ORCH. F. ARCHAMBEAULT "LES CARILLONS"
BUFFET CHAUD-FROID
À PARTIR DE MINUIT
NOUVEL AN
DE 9 H.P.M. A 3 H.A.M.
ORCHESTRE GENEVA 69 ET LES "CARILLONS"
BUFFET CHAUD-FROID
À PARTIR DE MINUIT
BILLETS EN VENTE IMMÉDIATEMENT AU DOMAINE
DATE LIMITE 19 DÉC.
AUCUN BILLET NE SERA VENDU À LA PORTE
LE DOMAINE
CHEMIN GRANDE LIGNE
Entre GRANBY et St-Paul-Abbosford
RÉSERVATION 378-7918



LE DOMAINE
PRÉSENTE
VENDREDI: Soirée "bavaroise" et mets bavarois avec les Genevas 69" de 9 h. à 3 h. a.m
SAMEDI: Soirée populaire 9 h. à 3 h. a.m.
DIMANCHE: 3 h. P.M. à 7 h. p.m.
"LES GENEVAS 69"
• Maintenant licencié
• Atmosphère de plaisir
• Nouvelle ambience
• Rendez-vous des amateurs de belles musiques de danse
• Les meilleurs vins et fromages
À VOTRE SERVICE :
Salle à diner de 11 h. A.M. à 7 h. P.M.
Repas canadien complet ou à la carte.
LE DOMAINE
Chemin grande ligne entre Granby et St-Paul Abbotsford — Réservation 378-7918



La Promotion "1450" de CHEF

La Promotion "1450" de CHEF s'achève...En effet, cette formidable promotion réalisée conjointement par les marchands locaux et régionaux et votre poste de radio CHEF, connaîtra son dénouement lundi le 20 décembre, à l'occasion d'une émission spéciale en direct de Stop T.V. Service à compter de 10.30 A.M. Le tirage du gros lot, totalisant $2,136.00 (5 prix) sera fait à cette occasion...N'oubliez pas de faire parvenir tous vos coupons d'inscription avant minuit le 18 décembre à CHEF. Sur la photo, nous apercevons les magnifiques cadeaux de la "Promotion 1450" de CHEF, exposés dans la vitrine du magasin Importations Granby Inc., 23 Principale à Granby.

Chasco essaie de négocier avec ses voisins sur Bourassa

GRANBY (JF) — Un rideau de verdure d'une largeur de 15 pieds et une servitude s'appliquant à une zone de 130 pieds où sera interdite toute construction devant être utilisée à des fins industrielles, tel est ce que propose la compagnie Chasco à certains résidents de la rue Bourassa afin que ceux-ci ne s'opposent pas au changement de zonage du terrain adjacent à leurs propriétés.

Si cette offre est acceptée, le changement de zonage d'une parcelle de terrain permettra à la compagnie Chasco d'effectuer certains agrandissements à l'usine existante, occupée par la compagnie Tamaco.

Les résidents à qui s'adresse cette proposition ont pris connaissance de cette offre, hier, à l'hôtel de ville, lors d'une réunion spéciale où étaient représentés les personnes concernées ainsi que les membres de la commission d'urbanisme.

Le litige est assez complexe toutefois, puisque la ligne de zonage coupe en deux sections l'industrie actuelle, et son propriétaire peut, en vertu de droits acquis, demander la cassation de ce règlement de zonage afin qu'on lui reconnaisse son droit à la propriété.

Cependant, les propriétaires concernés sur la rue Bourassa ont aussi leur droit de propriété qu'ils sentent lésés par la proximité de cette usine.

Les deux parties devront donc en arriver à une entente ou le litige devra alors être réglé devant les tribunaux, ce qui risque d'être onéreux et fastidieux, comme l'a indiqué le conseiller juridique de la ville de Granby, Me Guy Arsenault.

Me Arsenault a d'ailleurs précisé que dans ce litige, il faut concilier deux intérêts soit le droit à l'usine d'exister et le droit à la propriété qu'ont les résidents et propriétaires des terrains adjacents.

Il a spécifié cependant que sa recommandation à l'endroit de la commission d'urbanisme sera de déterminer une nouvelle ligne de zonage qui sera juste puisque, se référant à la jurisprudence, un jugement a été rendu dans une cause similaire, signalant qu'un tel règlement est injuste et discriminatoire.

"Je ne crois pas que l'usine puisse être déménagée ailleurs ou démolie," a souligné Me Arsenault, lorsque les résidents de la rue Bourassa ont souhaité que cette usine disparaisse de cet endroit et qu'elle soit implantée dans le parc industriel.

Les propriétaires ont aussi fait remarquer que le site actuel est zoné industriel et permet la présence d'une "petite industrie". On a par la suite voulu connaître la signification des termes "petite industrie", puisque l'on croit que le genre d'opérations qui ont lieu dans cette usine font qu'elle devrait être classifiée sous la désignation "industrie lourde".

Me Arsenault a alors mentionné que c'est là un nouvel élément qui est porté pour la première fois à son attention et sur lequel il ne peut se prononcer pour le moment.

Les propriétaires n'ont pas manqué de signaler le bruit causé par les opérations qui se déroulent à l'intérieur de l'usine et qui les incommodent fortement même au cours de la nuit. Les abords de l'usine n'offrent pas également un coup d'oeil trop intéressant puisque les propriétaires se sont plaints de la présence de plusieurs bennes de camions remisées à l'arrière de l'usine au cours des opérations.

C'est ainsi que l'on a songé à planter une haie de cèdres de forte taille afin de masquer ce spectacle plutôt désolant. On a alors indiqué qu'en dépit de ces améliorations, le bruit serait toujours aussi percutant.

Le président de la compagnie Chasco, M. Gérald R. Scott, a immédiatement fait remarquer que ces revendications lui avaient été communiquée par la voie des journaux, et que même le président de la compagnie Tamaco l'avait aussi appris de cette façon.

M. Scott a déclaré que les propriétaires auraient dû au moins en faire part tout d'abord au président de la compagnie Tamaco qui se serait chargé de faire certaines améliorations.

Les propriétaires ont alors fait remarquer que la situation ne s'était guère améliorée depuis la parution de cet article. Dans l'ensemble, toutefois, les propriétaires concernés ont semblé satisfaits de cette proposition et la commission d'urbanisme apportera à ses recommandations les corrections qui seront sans doute approuvées par la suite par l'administration municipale.

Célébrations pénitentielles d'avant Noël

GRANBY — Des célébrations pénitentielles auront lieu dans quatre paroisses de Granby à l'intention de toute la population.

Ces célébrations revêtent un caractère particulier parce qu'elles sont animées à l'aide d'une présentation audio - visuelle, sous le thème "Comme nous pardonnons". Les abbés Bernard Bourgeois et Claude Désautels, de la paroisse St - Joseph, seront les principaux animateurs, aidés des prêtres des paroisses concernées.

Chaque personne est invitée à participer au moment qui lui convient selon l'horaire suivant: dimanche, 19 décembre, à l'église St - Eugène dès 7h.30 p.m.; lundi, à St - Benoit, à 2 et à 7h.30 p.m.; mardi, à St - Joseph, à 2 et à 7h.30 p.m.; mercredi, à St - Luc, à 7h.30 p.m.; jeudi, à St - Eugène, à 2h. p.m.

Le théâtre démystifié à l'Escale, dimanche

GRANBY — "El théâtre c't un ben grand mot! d'après un scénario rédigé par deux membres de la Troupe de l'Atelier de Sherbrooke, Michel Bernier et Pierre Gobeil, sera présenté dimanche, le 19 décembre, à 8h. p.m., à l'Escale.

Devant le succès remporté par ce spectacle au théâtre de l'Atelier, les Loisirs de Granby Inc., en collaboration avec le bureau régional du ministère des Affaires culturelles, présentera à la population, cette manifestation où les spectateurs pourront voir les difficultés que peuvent affronter les gens lors de la structuration d'une équipe théâtrale.

S'appuyant sur le fait que le public n'a que des notions très floues sur le médium théâtre, cette pièce se veut une occasion pour tous de se familiariser avec les différentes techniques de cet art. Il va sans dire que cette démystification implique nombre de péripéties qui sauront divertir les spectateurs.

Les spectateurs peuvent s'attendre à un spectacle de haute qualité car cette troupe de l'Atelier voyage avec son propre système d'éclairage qui s'adapte aux salles les plus dépourvues.



Même si elle ne veut plus maintenant

La Commission scolaire d'Adamsville paiera pour les services demandés

GRANBY (EPF) — Les commissaires et le secrétaire - trésorier de la Régionale n'ont guère pris une décision de la Commission scolaire d'Adamsville, laquelle ne veut plus recevoir les services d'administration pédagogique, d'orientation et de psychologie organisés par la Régionale Meilleur.

Ce revirement de la part de la Commission scolaire d'Adamsville a soulevé, de la part du secrétaire - trésorier, M. Jacque Dubois, le commentaire suivant: "Cette commission scolaire démontre un sens d'irresponsabilité chronique inquiétant".

Au cours de sa session du 6 décembre, la Commission scolaire d'Adamsville avait adopté la résolution suivante: "Il est résolu de rescinder la résolution passée à la session du 6 septembre 1971 concernant les services de l'administration pédagogique, de l'orientation et de la psychologie pour l'année 1971-72, que la Régionale Meilleur devait donner."

Devant le représentant de la Commission scolaire d'Adamsville, M. Boulais, M. Dubois a souligné qu'une résolution ne s'amende pas unilatéralement, mais avec une entente entre les deux parties concernées.

Le 6 septembre, la C. S. d'Adamsville demandait les services précités à la Régionale Meilleur. Celle - ci, par une résolution, décidait d'organiser ces services pour Adamsville comme pour les autres commissions scolaires qui en avaient fait la demande.

M. Dubois soulignait que la nomination du coordonnateur à l'élémentaire, M. Albert Roy, a été faite d'après les demandes des commissions scolaires.

Dans sa lettre, le secrétaire - trésorier d'Adamsville, M. C. Racine, mentionna qu'aucun service, depuis le début de l'année, n'avait été donné à Adamsville, et que le programme n'était pas le même que celui qui est dispensé à la Régionale Missisquoi, à laquelle Adamsville sera rattachée à compter du 1er juillet 1972.

Ce à quoi le directeur général des écoles, M. Lucien Lambert, a répondu que la Commission scolaire d'Adamsville avait réellement reçu des services. En ce qui concerne le programme il a souligné qu'il était le même à Granby qu'à Cowansville, et que seules les méthodes différaient.

Enfin, trouvant illogique que cette commission scolaire décide en cours d'année, après avoir fait une demande officielle en septembre, de refuser les services de la Régionale, les commissaires ont résolu que la note de service soit envoyée quand même à la Commission scolaire d'Adamsville, que celle - ci refuse ou accepte les services déjà organisés à sa demande.

CEGEP DE SHERBROOKE — CAMPUS DE GRANBY

ÉDUCATION PERMANENTE

700, rue DENISON Ouest — GRANBY

ENSEIGNEMENT PARTICULIER

Enseignement particulier seulement
INSCRIPTION
Dates: 7-8-9 et 10 février 72.
ENDROIT: PAVILLON DENISON
DÉBUT DES COURS: Semaine du 14 février 72.

- **Un candidat est admissible quelle que soit sa préparation académique.**
- **En vue d'acquérir des connaissances nouvelles reliées à son travail.**
- **Ces cours ne conduisent pas à une reconnaissance officielle de crédits.**

LISTE DES COURS OFFERTS

Numéro	Nom du cours	Nombre d'heures	Coût	Jour	Heure
410-116	Structure de l'Entreprise	45	15.00	Lundi	19.00 à 22.00
410-112	Personnel (Organisation)	45	15.00	Lundi	19.00 à 22.00
420-900	Initiation à la Programmation (cours pour non-spécialistes)	45	15.00	Lundi	19.00 à 22.00
410-122	Placement	45	15.00	Mardi	19.00 à 22.00
243-101	Electrotechnique IA (Eléments de circuits)	75	25.00	Mardi et Jeudi	19.00 à 22.00
410-110	Finance I	45	15.00	Mercredi	19.00 à 22.00
410-111	Fiscalité	60	20.00	Mercredi	19.00 à 22.00
410-115	Marketing I	60	20.00	Jeudi	19.00 à 22.00
430-207	Administration et rentabilité d'hôtels et restaurants	45	15.00	Lundi	19.00 à 22.00
	Cours de culture populaire				
320-904-	Géographie et tourisme	45	45.00	Lundi	19.00 à 22.00
385-940-	Introduction à la vie politique	45	45.00	Jeudi	19.00 à 22.00

Enseignement régulier

Cours de formation générale et professionnelle

Cours du lundi soir (De 19h. à 22h.) — **Du 24 janvier au 8 mai 1972**

Matière	Numéro	Titre du cours	Durée	Coût
Français	601-101-70	Poésie	45h.	$45.00
Français	601-301-70	Roman	45h.	$45.00
Philosophie	340-101-70	La pensée et la réflexion	45h.	$45.00
Philosophie	340-301-70	La condition humaine	45h.	$45.00
Histoire	330-923-69	Histoire politique du Canada II	45h.	$45.00

Cours du mardi soir (De 19h. à 22h.) — **Du 25 janvier au 9 mai 1972**

Matière	Numéro	Titre du cours	Durée	Coût
Français	601-331-71	Le roman québecois	45h.	$45.00
Philosophie	340-218-68	Philosophie de la sexualité	45h.	$45.00
Anglais	604-201-70	**Anglais (débutants I)	45h.	$45.00
Anglais	604-301-70	**Anglais (débutants II)	45h.	$45.00
Psychologie	350-901-69	Le développement de la personne	45h.	$45.00
***Administration	410-101-70	*Comptabilité I	60h.	$60.00
***Administration	401-201-70	*Comptabilité II	60h.	$60.00

* Ce cours est susceptible d'être subventionné par le Ministère de la main-d'Oeuvre du Canada.
** Un test d'anglais sera administré lors du premier cours pour déterminer le niveau de formation possédé par l'étudiant.
*** Ce cours est dispensé de 19h. à 23h.

Cours du mercredi soir (De 19h. à 22h.) — **Du 26 janvier au 10 mai 1972**

Matière	Numéro	Titre du cours	Durée	Coût
Français	601-201-70	Théâtre	45h.	$45.00
Français	601-401-70	Essai	45h.	$45.00
Philosophie	340-201-70	La relation au monde	45h.	$45.00
Philosophie	340-401-70	La conduite humaine	45h.	$45.00
Administration	410-107-71	*Droit des affaires	45h.	$45.00

* Ce cours est susceptible d'être subventionné par le Ministère de la main-d'Oeuvre du Canada.

Cours du jeudi soir (De 19h. à 22h.) — **Du 27 janvier au 11 mai 1972**

Matière	Numéro	Titre du cours	Durée	Coût
Philosophie	340-227-68	Le marxisme	45h.	$45.00
Maths	201-011-00	Maths modernes	45h.	$45.00
Maths	201-012-00	Maths modernes	45h.	$45.00
Maths	201-113-00	Maths modernes	45h.	$45.00
Histoire	330-951-69	Histoire du Québec de 1867 à nos jours	45h.	$45.00
Géographie	320-102-71	Géographie humaine	45h.	$45.00

Cours du lundi et mercredi soir (De 19h. à 22h.) — **Du 27 janvier au 11 mai 1972**

Matière	Numéro	Titre du cours	Durée	Coût
Maths	201-101-69	Initiation à la mathématique	75h.	$75.00
Maths	201-111-71	Compléments de mathématiques	75h.	$75.00
Chimie	202-101-69	Chimie générale	75h.	$75.00
Physique	203-102-69	Mécanique	75h.	$75.00

DATES IMPORTANTES — ENSEIGNEMENT RÉGULIER

Date limite-demande d'admission	**Le 25 décembre '71**
Date d'inscription et choix de cours	**Les 10-11-12-13 janvier '72**
Date limite - inscription	**Le 13 janvier '72**
Début des cours	**Semaine du 24 janvier '72**
Fin des cours	**Semaine du 8 mai '72**

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS: TÉL: 372-6614

et demander M. Pierre Ducharme

Annonces Classées

ACCEPTEES LA VEILLE JUSQU'A **4h.30 P.M.**

Granby: 372-5433
Cowansville: 263-2988
Farnham: 293-5155
St-Jean: 347-7596
St-Hyacinthe: 773-2516

TARIFS

de nos

ANNONCES CLASSÉES

UNE INSERTION (maximum 20 mots)	$1.35
TROIS INSERTIONS	$3.75
MOTS SUPPLEMENTAIRES	$0.06
SIX INSERTIONS	$7.00
CARACTERE GRAS	$0.35
LIGNE AGATHE	$0.15
1 POUCE x COL.	$2.10
1 POUCE (1 mois) (cartes d'affaires)	$40.00
LOCATION DE CASIER	$0.40
AVIS DE NON RESPONSABILIT (3 insertions)	$8.00
AVIS, SOUMISSIONS, etc. (ligne agathe)	$0.20
AVIS DE DECES, REMERCIEMENTS	$5.00

RÈGLEMENTS

Les erreurs sont promptement rectifiées; elles doivent être signalées dès la première insertion qui sera alors renouvelée gratuitement. Notre responsabilité pour une erreur ou une omission ne peut excéder le montant déboursé pour l'annonce.

Carte Professionnelle

Arsenault Poussard-Lagacé
AVOCATS et PROCUREURS
2, rue Court
Édifice "La Place des Assurances"
TÉL.: 372-6618

Gagné & Guay
AVOCATS
331, rue Principale Granby
Tél. 372-2377

Pierre Girardot
NOTAIRE
221 rue Principale suite 1
Tel 372-2211 Granby

SOUTHIÈRE & SOUTHIÈRE
NOTAIRES
Gérard A. Southière
Daniel Southière
Gilles Southière
ÉDIFICE PALACE
135 Principale, Granby
(suites 24 et 25)
TÉL.: 372-6637

ROBERT & SAURETTE
NOTAIRES — NOTARIES
JACQUES E. ROBERT
MONIQUE SAURETTE - ROBERT
135 PRINCIPALE
SUITE 31
ÉDIFICE PALACE
GRANBY, QUÉ
TÉL. 372-6631

J. LUCIEN MONTFILS
comptable agréé
317 rue Racine, Granby, Qué.
Tél: Bur. 378-9004
Rés. 372-3936

COURS D'ANGLAIS
Professeur parfaitement bilingue.
Cours d'après-midi et cours du soir.
Pour obtenir notre prospectus.
Appelez: 539-0897
(14502)

Jolin, Dallaire, Picotte, Alain, Desautels, Brodeur & Cie, C.A.
COMPTABLES AGRÉES
Tél.: (514) 372-3347
C.P. 233
74, rue Court, Granby, Qué.

P. A. Jolin	C.A.
G. D. Dallaire	C.A.
J. P. Picotte	C.A.
L. J. Alain	C.A.
A. Desautels	C.A.
Y. Brodeur	C.A.
Y. Racine	C.A.

COURS de CONVERSATION
ANGLAISE COURANTE
Aucun travail écrit — Cours oral
Succès assuré
Ecrire à: C.P. 172, GRANBY, P.Q.

Granby

1—PROPRIETES A VENDRE

• A Waterloo, rue Girouard, maison unifamiliale de 10 pièces. Ext. en brique, int. en préféni, Chauffage air chaud. Abri d'auto. Âgée 8 ans. Prix $35,000.00 comptant $5000.00. Réelle aubaine.
• Rue Fréchette, bungalow, 5 pièces en brique int. en gyproc. Bâtisse 28 x 36. Terrain 55 x 110. Chauffage électrique. Garage fermé. Prix $12,500.00
• A Roxton Falls: Bungalow de 6 pièces. Ext. en clapboard, int. en gyproc. Abri d'auto. Chauffage air chaud. Bâtisse 30 x 42. Terrain 145 x 145. Très bon prix pour candidat sérieux.
• J'aurais un client intéressé à l'achat d'un petit commerce à Cowansville, si possible avec logement. Mon client aurait une propriété en brique, maison située près de Granby.
• 160 rue Court: 3 logis, 4 1/2 pièces. Ext. en bois. Int. en gyproc. Revenu $2,220.00. Terrain 62 x 158. Comptant $3,000. à $4000.00
• EN BORDURE de l'autoroute, canton de Granby, Rang Bergeron. Terrain bien situé. Prix 12c le pied carré.
• COWANSVILLE: Commerce d'épicerie, bureau de poste, bachelor avec bâtisse. 2 garages fermés. Age: 10 ans. $45,000.00
• NOUS NOUS OCCUPONS du financement hypothécaire de tous genres et ce sans obligation de votre part. Pour consultation gratuite.

IMMEUBLES Sutton Ctée REALTIES ENR.
Courtiers en immeubles
80, rue Principale
Granby, 372-5886
ou 534-2883

RUE BOUCHARD: Bungalow brique de 5 1/2 pièces avec 2 garages attachés, sous-sol bien fini, chauffage eau chaude et électrique. Pour 2 autos!
RUE DENISON O: Bungalow brique de 5 pièces, abri d'auto, sous-sol entièrement fini, construction récente, libre au mois de janvier. Prix $19,500.
Immeuble Tanguay
courtier
Loiselle & Corriveau
183 Principale
Tél.: 372-4666
(14680)

ROYAL TRUST CO.
brokers
FERME modernisée au complet, maison de 5 pièces. 2 chambres de bains. 3 chambres à coucher. 63 acres de terrain sur un côté de montagne. Près de l'autoroute. Seulement $27,500.00
R. McKergow
Tél.: 372-3480
(5801)

TRES BELLE propriété située rue Montcalm. 5 logis, système de chauffage eau chaude, dans les 5 logis compartiment pour chaque logis au sous-sol. 5 garages. Cause de vente: Règlement de succession. S'adresser:
P. CLERMONT
Courtier en Immeubles
178 rue Cartier
Granby
Tél.: 372-7866
(14654)

• 84 BRADFORD. 5 pièces, garage. Libre pour acheteur ($16,500.)
• 702 CABANA. 5 pièces. Carporch. Libre, un mois d'avis ($17,500.)
• 95 MOUNTAIN. 5 1/2 pièces, garage. Libre 1er janvier 1972 ($17,500.)
• 533 DENISON O.. 5 pièces, garage. Libre 1er mai 1972 ($25,000.)
• 190 DES ERABLES. 5 pièces, garage. Libre 1er mai 1972 ($17,000.)
BEAU choix de propriétés à revenus 2—4—6—10—14 logements.
ROLAND CHOQUETTE
Courtier
378-6763
(14700)

GRAND BUNGALOW de 8 pièces situé Montplaisant. Cause: Mortalité. Prendrais en échange immeuble ou hypothèque.
Pour inf.: C.P. 368, Granby, P.Q. (14739)

2—PROPRIETES A LOUER

MAISON à louer de 4 1/2 pièces, Rang Papineau, St-Paul d'Abbotsford.
Tél.: 379-5657 après 8 hres P.M. (14776)

MAISON seule de campgane à louer, 4 1/2 pièces.
Tél.: 379-5470 St-Paul d'Abbotsford. (14741)

5—PROPRIETES DEMANDEES

ON DEMANDE chalet pouvant abriter 50 personnes pour 12 fins de semaine. S'adresser:
M. Richard Vézina
Y.M.C.A.
Tél.: 849-5331
(14716)

10—TERRAINS A VENDRE

TERASSE BELLEVUE
Magnifique vue et site résidentiel, avantageux. Située en campagne, chemin Roxton, limite de Granby, grands terrains de 80 pi. x 125 et plus.
ACHETEZ MAINTENANT ET ECONOMISEZ...
— Pas d'acompte.
— Pas d'intérêt
— Pas de taxe.
Tél: 372-3296 ou 372-5896
J.P. RACINE INC.
(3167)

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS meublés avec T.V. si désiré de 1 1/2 pièce, 2 1/2 pièces et de 3 1/2 pièces situés dans centre-ville. Prix à partir de $11. par semaine. S'adresser à 255 Ave du Parc et le soir à 91 Paré, à: 372-4121 si occupé, à: 372-3328 (5311)

ATTENTION
VOULEZ-VOUS UN APPARTEMENT DE 1 1/2 — 2 1/2 — 3 1/2 PIECES, ULTRA-MODERNES DANS UNE PROPRIETE COMPLETEMENT NEUVE.
Téléphonez à: 378-4666 jour ou 372-3020 et 372-1457 le soir.
(14246)

MAGNIFIQUES appartements neufs de 2 1/2 — 3 1/2 pièces, chauffés, électricité. Balcon privé. Vue exceptionnelle de la ville. Stationnement déneigé par le propriétaire. Prise pour auto. Endroit privé pour bain de soleil. Service de laveuse et sécheuse. Prix $130.00 et $160.00 par mois.
Tél.: 378-4651 (14437)

APP. de 2 1/2 et 3 pièces, situés centre-ville, meublés, chauffés, éclairés. Taxe d'eau payée.
AUSSI petit appartement de 1 pièce, situé centre-ville. Service de buanderie et conciergerie. T.V. si désiré. Libre immédiatement.
Tél.: 372-5598 ou 372-3717 (14683)

APP. de 2 1/2 pièces, peinture neuve, chauffé, meublé, électricité payée. Stationnement entretenu gratuit pour l'hiver. $21.00 par semaine. S'adresser: 217 Fréchette, App. 1
Tél.: 378-4935 (14702)

APP. à louer de 3 1/2 pièces, chauffé, meublé, tapis mur à mur.
Pour inf.: 372-5396 après 5.30 p.m., M. Adrien Goyette. (14740)

APP. de 3 1/2 pièces au 3e étage, meublé, chauffé, éclairé.
S'adresser: 83 rue Gill. (14755)

APP. à louer de 3 1/2 pièces, meublé, chauffé, éclairé, fini à neuf, grande cour de stationnement, libre immédiatement, au 246, rue Robinson Sud.
Tél.: 378-3879 ou 378-2733 (14758)

APP. de 1 pièce avec poêle, évier, réfrigérateur plus bain et douche, éclairé, meublé, chauffé, turquie mur à mur, ustensiles de cuisine, couvertures de lit fournies et entretenues, T.V., stationnement. S'adresser: Appartements Casgrain, 329, boul. Boivin, 2ème étage.
Tél.: 378-7036 ou 378-1814 (14744)

APP. de 3 1/2 pièces, éclairé, chauffé, meublé, tapis dans chambre et salon. Situé 432 St-Luc.
S'adresser: Restaurant Au Bon Repas, 430 Principale, Granby (14749)

16—LOGEMENTS A LOUER

MAGNIFIQUES logis neufs de 4 1/2 — 5 1/2 pièces, chauffés, électricité. Balcon privé. Vue exceptionnelle de la ville. Stationnement déneigé par le propriétaire. Prise pour auto. Endroit privé pour bain de soleil. Service de laveuse et sécheuse. Prix $115.00 et $140.00 par mois.
Tél.: 378-4651 (14436)

2 LOGIS neufs de 5 1/2 pièces, antenne de T.V. fournie, chauffage électrique "Novelec". Prise extérieure pour auto. $125.00 et $130.00 par mois. Mois de décembre gratuit. Situé à 607 Place Touraine.
Tél.: 378-7631 (14458)

ATTENTION
VOULEZ-VOUS un logement de 3 1/2 pièces et de 4 1/2 pièces, situés à 188 et 192 boul. Fortin, ultra-modernes dans une propriété complètement neuve au prix de $90.00 à $110.00 par mois. Eau chaude fournie à l'année, système de chauffage électrique, tapis dans le salon et tuiles dans les autres pièces. Prise pour auto. Libre immédiatement. Pour information, s'adresser à:
JEAN-PAUL TURCOTTE
433 Laurier, Granby
Tél.: 378-7849
(14611)

LOGIS à louer dans bloc neuf, très moderne de 4 1/2 pièces. Libre pour octobre et novembre. Situé à 450 Reynolds. Chauffage électrique 'Novelec'. Tapis, tuiles, laveuse et sécheuse, antenne de T.V. Porte patio et balcon etc. Pour couple sans enfant ou avec bébé. Prix à partir $100.00 à $115.00. Taxe d'eau comprise. S'adresser: 430 Papineau.
Tél.: 378-8947 (14663)

• A 29 RUE GROVE, logis neufs de 5 pièces, chauffés plus solarium, eau chaude fournie. Bon stationnement. Déneigement compris $150.00 par mois.
• A 81 RUE LORNE, face au Parc Victoria, 6 app. chauffage à eau chaude. $150.00 par mois. Libre immédiatement.
• GARAGE à louer.
Mme R. Vadnais
79 rue Lorne
Granby, P.Q.
Tél.: 372-3850
(14665)

LOGIS de 5 1/2 pièces, fini moderne, dans un bas, situé rue St-André. Libre le 1 février 1972.
S'adresser: 146 St-Antoine Nord. (14768)

LOGIS à louer 4 1/2 pièces, libre, mois de décembre et janvier gratuits.
Tél.: 378-6626 (14684)

LOGIS à louer de 4 grandes pièces, à 168 Laval. Sans enfant. Installation laveuse-sécheuse.
Tél.: 378-1880 (14762)

LOGIS de 2 1/2 pièces, neuf, eau chaude fournie, prise extérieure pour auto. Antenne de T.V. Tapis mur à mur. Laveuse et sécheuse fournies. $80.00 par mois. Situé à 607 Place Touraine.
Tél.: 378-7631 (14756)

LOGIS de 5 1/2 pièces, très moderne, libre immédiatement, tapis dans salon et tuiles dans autres pièces. $135.00 par mois. Situé à 38 boul. Fortin. S'adersser: 570 Denison Ouest.
Tél.: 378-4486 (14678)

LOGIS neufs de 4 1/2 et 5 1/2 pièces très modernes, libre immédiatement, situés à 80 et 44 boul. Fortin, chauffage électrique 'Novelec' tapis et tuiles vinyles, installation laveuse et sécheuse. Antenne de T.V. Prise pour auto. Grand stationnement. Taxe d'eau comprise. A partir de $100.00 à $130.00 S'adresser:
Jean-Claude Hade
56 boul. Fortin
App. 3
Granby
Tél.: 372-7553
(14708)

LOGIS à louer de 5 pièces, au 1er étage. Bloc neuf à 2 logis. $125.00 par mois.
Tél.: 378-1944 (14718)

LOGIS de 4 pièces, chauffé, entrées laveuse-sécheuse, plancher en bois franc. Dans un bas. $95.00 par mois.
Tél.: 372-1720 l'après-midi (14720)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer, chauffée, éclairée, entrée privée.
S'adresser: 24 Centre.
Tél.: 372-2948 (au concierge) (14696)

20—LOCAUX, BUREAUX A LOUER

BUREAU à louer à 154 Principale, 750 pieds carrés de plancher. Tapis mur à mur. Draperies. Air conditionné et autres bureaux. S'adresser: 232 Déragon.
Tél.: 378-3574 (14693)

26—HOMMES DEMANDES

SI $1,000.00 par mois vous intéresse... vous nous intéressez. Ouverture pour homme de 30 ans et plus, région de Granby et environs. Expérience non nécessaire. Boni en argent.
Par avion: Président Dept. AJ, P.O. Box 70, Station R, Toronto 352, Ontario. (14672)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

FILLE ou femme demandée avec expérience pour travailler dans Magasin d'Alimentation Naturelle à Waterloo, à 235, rue Foster.
Tél.: 372-1411 (14760)

FILLE ou femme demandée pour travail dans maison privée.
Tél.: 378-4062 (14778)

IMAGINEZ UNE NOUVELLE ANNEE SANS COMPTE A PAYER
DEVENEZ représentante AVON et vendez de superbes cadeaux AVON pour Noël. Vos profits vous en récompenseront largement. Téléphonez ou écrire à: 372-4116 ou à: C.P. 28, Iberville, Qué. (14662)

32—GARDERIE D'ENFANTS

DAME garderait enfants en tout temps.
AUSSI à vendre: poêle et lessiveuse.
Tél.: 378-3763 (14730)

33—AUTOS, CAMIONS A VENDRE

AUTO ENVOY EPIC, 1968, Station Wagon, très propre, en bonne condition. Aucune offre raisonnable refusée.
Tél.: 378-6216 (14691)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

NOUS AVONS en magasin meubles usagés tels que: plusieurs poêles, réfrigérateurs, congélateurs, cabinets à boisson, sets de cuisine, sets de chambre, sets de salon, laveuse à tordeur, laveuses et sécheuses automatiques, mini-laveuses, T.V., stéréos, fournaise à l'huile.
et neufs si désiré
NOUS AVONS besoin urgent de poêle 24" et 30", sets de chambre, bureaux indépendants.
Attention nouveaux mariés! NOUS AVONS maintenant une ligne de meubles neufs complète et pouvons vous financer.
Tél.: 372-3717 jour ou 372-5598 le soir. (14078)

1 réfrigérateur usagé très propre: $50.00; Set de cuisine usagé: $15.00; Table de nuit avec lit de 54": $20.00; Stéréo R.C.A. Victor en spécial: $179.00; Chaise de chambre en peluche: $12.95; 2 T.V., 12", R.C.A. Victor: $119.00 ch.; 1 lit Capitaine au complet avec matelas à ressorts et bureaux à même: $149.00; 1 poêle à gaz combiné: $25.00; 2 cadres muraux: $5.00 ch.; 24 fauteuils verçants $28.95 ch.; 12 sets de salon, 2 pièces: $99.00 ch.; Garde-robes, 2 portes avec iroires: $49.00; 5 mini-sécheuses: $149.00 ch.; 20 beaux grands cadres muraux: $34.95 ch.; 20 autres cadres: $19.95 ch.; Ouvre-boîte: $8.95; Balance pour chambre de bains, couleurs variées: $8.95; Balayeuse G.E. en spécial: $49.88.
JEAN-CLAUDE GUAY MEUBLES
Chemin Roxton, Granby
Tél: 372-5503
(14687)

GRANDE VENTE 25e ANNIVERSAIRE

CHEZ
Laflamme FOURRURE
328, rue PRINCIPALE
GRANBY 378-8484
Vaste choix de MANTEAUX DE CUIR
Pour Dames & Messieurs
EN SPÉCIAL À PARTIR DE **$69.**
VOYEZ AUSSI NOS MANTEAUX DE SUÈDE DOUBLÉ DE FOURRURE TRÈS EN VOGUE CETTE ANNÉE

40—A VENDRE DIVERS

OSIER
ENJOLIVEZ votre maison avec de l'osier tel que: chaises, poufs, tables, manne à linge et autres.
A vendre à un prix d'aubaine. Aussi nous avons chaises suspendues. S'adresser:
MAISON MONTCALM
FLEURISTE
210 rue York
Granby
(14540)

CALCULATRICE en très bonne condition. Sacrifierais à bas prix.
Tél.: 378-8571 (14765)

POLAROID, Série 320, avec flash; caméra 35mm, automatique, marque Agfa, avec flash également. Aussi, robuste classeur d'acier, mesurant 18" par 24" par 60" de hauteur. Le tout en très bonne condition. Pour information, s'adresser à 26 St-Hubert.
Tél.: 378-8980 (14676)

41—A VENDRE OU A ECHANGER

FIAT SEDAN 4 portes, 26,000 milles, en très bonne condition. Prendrais motoneige en échange.
Tél.: 378-8571 (14764)

42—VETEMENTS, LINGERIES

A VENDRE manteau de cuir pour dame et quelques robes en Fortrel, très propres, grandeur 40. Aucune offre raisonnable refusée.
Tél.: 378-1465 (14770)

DEPOSITAIRE de linge usagé très propre, aussi rideaux, lingerie et tous autres articles pour la maison. Les personnes qui auraient divers articles très propres et à bon prix, nous les vendrons pour vous. S'adresser: 418 boul. Davignon.
Tél.: 263-2805 (14679)

50—DEMANDE A ACHETER

ACHETERAIS bois de sciage sec (frame orme, chêne etc...
Paierais bon prix pour belle qualité. Petite quantité acceptée.
S'adresser: François St-Pierre, Manufacture de chaises et balançoires, St-Pie.
Tél.: 772-2867 (14767)

RECHERCHE lits en cuivre de différentes grandeurs.
Tél.: 263-1111 Cowansville, M. Jacques Pelletier. (14735)

ACHETERAIS vieux manteaux de chat sauvage pour homme et dame.
Tél.: (frais virés) 843-4000 (14426)

52—ARGENT A PRETER

Prêt hypothécaire
MONTANT ILLIMITE
1er, 2e, temporaire refinancement, consolidation pour Granby et environs. S'adresser:
Corporation Immobilières
C.V.S., Tél.: 372-3391
ou 668-3801
(14353)

Prêts hypothécaires
1ère et 2e hypothèques
de $1,000 à $200,000
Taux à partir de 8%
Pour réparations, achats, etc.
GUY GALLANT
105 rue Bouchard
AGENT
Tél.: 378-7218, 372-1330
St-Hyacinthe
774-8388
Achats—Ventes—Echanges
Badeau et fils, courtiers
(14661)

56—INSTRUMENTS MUSIQUE

A VENDRE guitare électrique avec amplificateur, 60 watts. Très bonne condition.
Tél.: 295-2182 (14725)

58—PHOTOGRAPHIE

APPAREIL-PHOTO Mamya C-23, type Press-camera. Lentille Sekor F3.5 en très bonne condition. Très propre. Une valeur de $300.00. Une aubaine $200.00
Tél.: 378-7310 (14710)

60—PERDUS OU TROUVES

CHIEN PERDU, poméranien blanc et jaune, 2 ans, taille moyenne.
S'adresser à 452, rue Horner.
Tél.: 372-2510 (14715)

• **BATTERIES DE CUISINE** (avec primes)
• **BALAYEUSES** ELECTRIQUE
• **TROUSSEAU** TEX-MADE
• MACHINE À COUDRE
• VAISSELLE
• COUTELLERIES
• ENSEMBLE DE COUTEAUX (pour la ménagère)
LEGERS PAIEMENTS (sans intérêt)
Démonstration sans obligation
378-5557

71—MAISONS MOBILES ROULOTTES

MAISON mobile à vendre 60 x 12, installée, style espagnol. Très propre, 5 pièces.
Tél.: 378-8086 (14732)

72—MOTONEIGES A VENDRE

MOTONEIGES USAGEES RECONDITIONNEES COMME NEUVES
• SKI-ROULE SX, 440, 1971, à $650.00
• SNO-JET, 19 forces, 1970, à $325.00
• MOTO-SKI 1970, Grand Prix, à $450.00
• SNO-PRINCE 1969, 19 forces électrique $325.00
• MOTO Kawasaki 350 CC, 1971.
• MOTO Yamaha 60 CC 1971.
AUSSI motoneiges neuves avec garantie de la compagnie, modèles 1971, 20 forces à $750.00 chacun.
• S-338, 32 forces $895.00
• G.P. 396, 28 forces, $995.00
Adressez-vous à: J.J. FONTAINE AUTONEIGE. Vendeur Yamaha, 241, rue Principale, St-Damase, P.Q.
Tél.: 797-3377 (14738)

SKI-DOO A VENDRE
SKI-DOO Bombardier, 18 forces, 2 cylindres Super 1969, avec remorque et cariole. Comme neuf. Vendrais à sacrifice.
Tél.: 372-7440 (14763)

MOTONEIGE Boa-Ski modèle 1970, $350.00
Tél.: 378-5082 (14745)

73—ANIMAUX

CHIENS Berger Allemand, 10 semaines.
Tél.: 539-1718 (14775)

3 PETITS chiens à vendre Chihuahua, Poméranien, Caniche, Papillon de 8 semaines.
Tél.: 372-4099 (14772)

77—EMBARCATIONS-MOTEURS

A VENDRE remorque double pour motoneige, fabrication de compagnie. A servi 2 hivers. Très bonne condition. $125.00
Tél.: 2-3590 ou à 177 Belcourt, App. 2 (14779)

Waterloo

16—LOGEMENTS A LOUER

WATERLOO: Logis de 3 1/2 pièces, chauffé, rénové à neuf. De préférence pour couple seul.
Tél.: 539-1180 (14754)

73—ANIMAUX

CHIENS Berger allemand, 10 semaines.
Tél.: 539-1718 (14774)

St-Césaire

14—APPARTEMENTS A LOUER

APP. de 3 pièces, meublé, libre immédiatement.
Tél.: 469-2733 (14724)

St-Hyacinthe

32—GARDERIES D'ENFANTS

DAME garderait enfants de tout âge, maison neuve, bon chez-soi près école et église.
Pour inf.: 797-3683 (14777)

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA
DU DISTRICT DE MONTREAL
71-808P
APPEL D'OFFRES
DES SOUMISSIONS CACHETEES, adressées au Directeur des Services Administratifs, Ministère des Travaux Publics du Canada, 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. et portant la mention: "SOUMISSION POUR ROUGEMONT, P.Q. — COMTE ST-HYACINTHE — Construction d'un bureau de poste SP-2", seront reçues jusqu'à quinze (15.00) heures (heure de Montréal), le mercredi 12, janvier 1972.
On peut se procurer les documents de soumission sur dépôt de $25.00 sous forme d'un chèque bancaire VISE établi à l'ordre DU RECEVEUR GENERAL DU CANADA par l'entremise du bureau du Ministère à l'adresse suivante: 1631 avenue Delorimier, Montréal 133, P.Q. (283-6553).
et on peut les consulter aux bureaux de poste: Rougemont, St-Hyacinthe Marieville,
L'Association des Constructeurs, 26 rue St-Hubert, Granby, P.Q.
L'Association des Constructeurs, 4970 Place de la Savane, Mtl. 308, PQ.
Le dépôt sera remis sur retour des plans et devis, en bon état, au plus tard un (1) mois après l'ouverture des soumissions; après cette date de dépôt sera confisqué.
On ne tiendra compte que des soumissions qui seront présentées sur les formules imprimées fournies par le Ministère et faites en conformité des conditions qui y sont stipulées.
On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse, ni aucune des soumissions.
D.B. NORWOOD,
Directeur des
Services Administratifs.
(14757)

ANTIQUITÉS
Ménage complet à vendre comprenant set de salle à diner; set de chambre à coucher; horloges "Grand-Père"; tables, chaises; lampes; cadres.
AUBAINE
TÉL.: 548-5543
ROXTON FALLS
(14711)

ENCAN SPECIAL
DIMANCHE le
19 décembre 1971
à 1 hre P.M.
chez
LIONEL LANGLOIS
St-Thomas d'Aquin,
1 mille de l'église,
sortie ST-HYACINTHE
Sera vendu sans réserve: 1 gros ménage d'antiquités de 8 pièces; Mobiliers de chambre; Mobiliers de salon; Mobiliers de salle à diner; Lits de braze; Rouets; Armoires, Chaise Grand-Père; Chaise Grand-Mère; Canapés; Dévidoirs; Coffres; Divers modèles d'horloges; Couvertures de laine; Cadres; Cruches; Lampes de toutes sortes; Beaucoup de vaisselle et bibelots, Foule d'articles trop longs à énumérer.
Pour informations:
LIONEL LANGLOIS
Enc. bil. lic.
Tél: 773-4783 ou 796-3695
(LOCAL CHAUFFE)
(14752)

Farnham

1—PROPRIETES A VENDRE

• BUNGALOW en brique, 5 pièces, aux limites de la ville, grand terrain.
• MAISON de 4 logis, 5 pièces, rue St-André.
• MAISON de 2 logis, 4 pièces, rue Meigs. Prix $8000.00
• HOTEL à vendre, bar-salon, grill, 25 chambres, comptant $25,000 Balance discutable.
• TERRAIN à vendre 100' x 250', comptant $50.00 Balance $10.00 par mois.
S'adresser: Immeubles Yamaska Enrg., 153 St-Charles, Farnham.
Gérard Martin
courtier
Tél.: 293-4402
Roland Coderre
Agent
Tél.: 293-4423
(14251)

28—FILLES, FEMMES DEMANDEES

FILLE demandée pouvant avoir soin de 3 enfants et ouvrage général de maison. Bon salaire.
Tél.: 293-4993 (14751)

73—ANIMAUX

CHIEN St-Bernard, enregistré avec papier, jeune et en santé, vacciné. Bon prix.
Tél.: 293-4871 (14727)

Cowansville

14—APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS DE LA LOIRE
rue Daigle,
Cowansville
APPARTEMENTS luxueux, tapis mur à mur dans salon, chauffage inclus, eau chaude inclus. Service de câble de T.V. inclus. Balcon-terrasse chaque logement. Service de conciergerie.
APP. de 2 pièces $90.00 par mois meublé.
APP. de 3 pièces $90.00 par mois avec poêle et réfrigérateur.
APP. de 4 1/2 pièces $105.00 par mois.
APP. de 5 1/2 pièces, $115.00 par mois.
S.V.P. s'adresser: M. Dubé, app. 105 au 110 rue Daigle.
Tél.: 263-4141 (14719)

16—LOGEMENTS A LOUER

LOGIS de 3 pièces, chauffé, situé à 330 Rivière.
Tél.: 263-3940 (14731)

18—CHAMBRES A LOUER

CHAMBRE à louer double ou simple accès à la cuisine et à la télévision. S'adresser: 113 rue Chruch.
Tél.: 263-0413 (14759)

38—MEUBLES NEUFS ET USAGES

MAGNIFIQUE meuble combiné avec, téléviseur, stéréo et radio. En très bonne condition.
Tél.: 263-4046 (14746)

40—A VENDRE DIVERS

A VENDRE camion 1 tonne usagé.
AUSSI
MOBILIER de salle à dîner neuf. Mobilier de cuisine neuf. Lampes.
Tél.: 263-4290 après 6 heures p.m. (14733)

COURS PRIVÉS

Devenez sténo-dactylo bilingue

• Commercial • Médical • Légal

Succès assuré — Sténotypie si désiré

Écrire à: C.P. 172, GRANBY, P. Q.

SECRÉTAIRE DEMANDÉE

Secrétaire d'expérience et parfaitement bilingue est demandée pour travaux de secrétariat auprès du directeur de la manufacture et du gérant du plan.

Cette position offre une belle opportunité de carrière dans un groupe des plus plaisants à notre usine à Granby.

S.V.P. faire application par écrit en français et en anglais à:

PEETERS TEXTILE MILLS LTD,
677, rue Douville,
GRANBY, P.Q.
Att.: Directeur de la manufacture

(14750)

FAITES CARRIÈRE

dans la fonction publique du Québec

GARDIEN-CONSTABLE — Traitement initital de $4,410 à $5,210 selon la compétence; possibilité de carrière jusqu'à $6,763. Ministère des Travaux publics; **postes à Montréal.**

— Assurer la protection du personnel, des édifices et des biens de l'Etat; maintenir l'ordre dans les cours de justice; appliquer les lois et règlements concernant la sécurité publique.

— Avoir réussi une 8e année d'études dans une institution reconnue par le ministère de l'Education. Etre âgé d'au moins 23 ans et d'au plus 45 ans à la date d'échéance du concours. Avoir une taille minimum de 5 pieds et 7 pouces (sans chaussures).

— Concours P-6461. Echéance de l'inscription: 24 décembre 1971.

S'INSCRIRE AUPRÈS DE:
LA COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE DU QUÉBEC
710, Place d'Youville, bureaux 700, Québec 4
ou 255, boulevard Crémazie est, Montréal 354,
en joignant ses attestations d'études au questionnaire "offre de service" qu'on peut se procurer aux bureaux locaux des ministères dans chaque région.

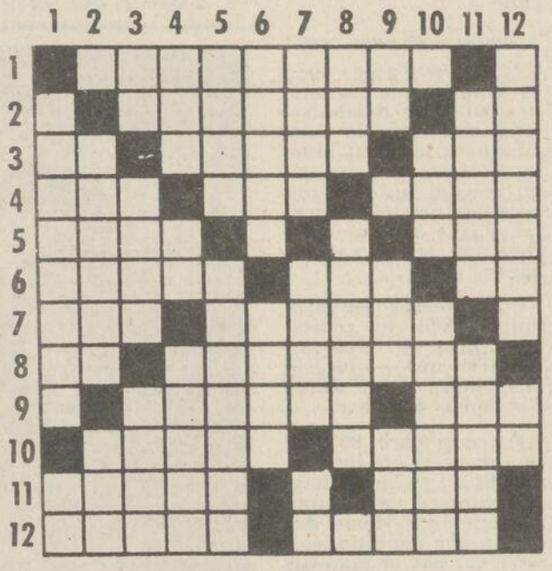
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

MOTS CROISÉS

PROBLEME 2001

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	F	R	I	T	I	L	L	A	I	R	E	
2	R	I	V	A	L	E	■	N	O	I	S	E
3	I	R	O	N	S	■	K	I	D	E	■	T
4	S	A	I	T	■	P	E	S	E	U	R	■
5	S	I	R	■	P	■	C	O	R	S	E	T
6	O	■	E	T	U	D	E	S	■	E	U	E
7	N	O	■	C	U	L	T	E	■	S	T	
8	■	P	O	U	C	E	■	E	■	O	S	T
9	D	I	T	■	I	L	■	M	T	■	I	E
10	A	N	E	■	N	■	C	O	E	U	R	■
11	T	E	R	N	I	R	O	N	T	■	A	N
12	A	R	A	S	■	P	L	E	U	R	■	E

PROBLEME 2002



HORIZONTALEMENT

1–Utile pour conserver la santé.
2–Qui rappelle l'aspect de la lune. – Préfixe.
3–Inflammation des synoviales du poignet. – Vrille de certaines plantes. – Type représentatif des Etats-Unis.
4–Peigne du tisserand. – Ville des Pays-Bas. – Genre.
5–Paradis. – Tragédie.
6–Genre de plantes à feuilles purgatives (pl.) - Prêtre de St-Sulpice. – Pron. Pers.
7–Sur. – Mises en circulation.
8–Préfixe. – Férocités.
9–Objet curieux. – Animal mou.
10–Os. – Unité de volume pour le bois de chauffage.
11–Ensemencer. – Colère.
12–Vente publique à l'enchère. – Niais (pl.).

VERTICALEMENT

1–Attouchement doux (pl.). – Abrév. de science.
2–Se dit d'un des composés oxygénés de l'iode. – Métal.
3–Symb. Chim. – Direction. – Prén. masc.
4–Evangéliste. – Venu au monde. – Pierre fine de couleur sculptée en relief.
5–Polie. – On y entre une clé.
6–Retarde. – Perdre son poil.
7–Lieu où l'on bat le grain. – Nom vulgaire du petit de la pie. – Période.
8–Colère. –Sorties.
9–Note. – Manche au tennis. – Contraction convulsive de certains muscles du visage.
10–Partie de la charrue. – Sans indulgence.
11–Attaque surprises. – Ils habitaient la Sérique.
12–Servent à soulager. – Réitération.

Carrières et Professions

RÉCEPTIONISTE BILINGUE
DEMANDÉE 8 HRES PAR SEMAINE,
SAMEDI SOIR 5 HRES P.M. À 1 HRE A.M.
ECRIRE À
C.P. 2668
LA VOIX DE L'EST
OU
TÉL.: 372-5433
(14736)

ACCORDEUR DE PIANOS
Vendeur de pianos "Willis"
directement du manufacturier
25% D'ESCOMPTE
TÉL: 546-2664
615, NOTRE-DAME ACTON-VALE
(14112)

ON DEMANDE
CAMELOTS
pour livrer La Voix de l'Est dans les secteurs suivants:

St-Charles,
St-Jacques,
Horner
et
Boul. Leclerc,
Fréchette,
Bouchard

S'adresser à Mme Huguette Tétreault
Tél: 372-5433 — Poste 72

LES ANNONCES CLASSES
FONT TOUT
LE TRAVAIL POUR VOUS

ENCAN
pour
LORD GIRARD
Route 9-a dans le Village,
Lacolle, Cté St-Jean.
MARDI 21 décembre 1971
à 1:30 P.M.
SERONT VENDUS: 42 têtes d'animaux Holstein toutes claires de test fédéral dont 6 pur-sang enregistrées; 35 bonnes vaches à lait dont plusieurs fraiches et d'autres dues sous peu; Les autres en tout temps de l'année; 3 taures saillies; 3 taures ouvertes et un taureau de 12 mois très bon reproducteur. Ceci est un très bon troupeau.
Le quota de consommation no. 1 539 lbs par jour no. 2 110.991 lbs.
Bulk tank DeLaval cap. 35 bidons.
Trayeuse M.C. et 4 chaudières Surge; Tank à eau chaude; Bassin à lavage Stainless Stell double; 75 tonnes de très beau foin; 15 tonnes de paille; 50 tonnes d'avoine; 300 piquets de cèdre; Moulange à grain avec strap.
Débouleur de silo Patz de 16 pieds ajustable. Silo de blé d'Inde 14 x 32; Ensileur à blé Massey Harris avex strap.
Cause: Abandon.
Condition Comptant ou prêt de banque.
Pour informations:
JULES COTE,
enc. bil. lic.
1274 rue Sud, Cowansville.
Tél: 263-0670
(14753)



La Skee-Horse Johnson.
La seule motoneige à allumage Magflash, démarrage électrique, marche arrière
Passez vous renseigner sur la motoneige de luxe à laquelle rien ne manque: la Skee-Horse Johnson voie large. Mise au point par les fabricants des hors-bord Sea-Horse: Johnson.
pièces et service
SNOW CRUISER
GRANBY CAMPER INC.
(division Marinelli)
529 Dufferin Granby, P.Q.
TÉL: (514) 372-4760
(14399)

Les prix du marché

MONTREAL (PC) — Cours des denrées transmis à Montréal par le ministère fédéral de l'Agriculture.

Beurre: arrivages courants 92 points, 67, 93 points, 68; Commission canadienne des produits laitiers, 68.

Fromage: Blanc, 65.3 Jaune 65.6

Poudre de lait écrémé: procédé par vaporisation No 1 en sacs, 30 à 31 la livre, procédé par rouleau, No 1 en sacs, 29 1-2 à 30, pour nourissage, 28 à 29.

Poudre de lait de beurre pour nourrissage, 25 1-2 à 26 1-2 la livre, poudre de lait, 6 à 6 1-4

Pommes de terre: prix de gros, blanches, .90 à $1.00 les 50 lbs; .25 à .28 les 10 lbs; I.P.E. $2.00 à $2.25 les 75 lbs; $1.55 à $1.65 les 50 lbs., .40 à .42 les 10 lbs; Nouveau-Brunswick, $1.10 à $1.30 les 50 lbs; .32 à .33 les 10 lbs.

NECROLOGIE



HUARD
(M. Léo)

A Granby, le 16 décembre, à l'âge de 42 ans, est décédé subitement M. Léo Huard, époux de Jeannine Jeanson, demeurant à 99, rue Paré, à Granby. Les funérailles auront lieu lundi, le 20 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée, pour se rendre à l'église Notre - Dame où le service sera célébré à 10h.30 a.m. Inhumation au cimetière de la rue Dufferin. M. Huard sera exposé à compté de 7h., ce soir. Outre son épouse, le défunt laisse dans le deuil ses enfants: Daniel, Nicole, Serge, Mario, Lynne; sa mère, Mme veuve Almer Huard, de Granby; ses frères et soeurs: M. Almer Huard, de Frélighsburg; M. Willie Huard, de Granby; M. et Mme Rosaire Huard, de Bromont, M. et Mme Jean Gaudreay (Yvette), de Magog; M. et Mme Paul Allard (Béa), de Sherbrooke; M. et Mme Lucien Millier (Jeannette), de Montréal; M. et Mme Claude Jacques (Martine), de Sutton; M. et Mme Emile Guillette (Gisèle), de Sutton; M. et Mme Jean-Louis Huard, de St - Alphonse; M. et Mme Jean - Claude Huard, de Granby. Il laisse également sa belle - mère, Mme veuve Emile Jeanson, de Granby; ses beaux - frères et belles - soeurs: Mme veuve Louis Huard, de Granby; M. et Mme Léonard Couture, de Granby; M. et Mme Gérard Cadotte, de Granby; M. et Mme Raoul Gosselin, de Montréal; M. et Mme Marcel Choquette, de St - Paul d'Abbotsford; M. et Mme André Jeanson, de Granby, MM. Claude et Pierre Jeanson, de Granby.

LACHAPELLE (Mme veuve Alfred)

A Upton le 16 décembre, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme veuve Alfred Lachapelle née Alida Dion demeurant à Upton. Les funérailles auront lieu samedi le 18 décembre. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire J.A. Lesieur 855 Principale pour se rendre à l'église de Ste-Cécile-de-Milton où le service sera célébré à 2 heures. Inhumation au cimetière de Ste-Cécile-de-Milton. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. La défunte laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Lorenzo Lachapelle de Milton, Mme Antoinette Maheu de Milton, M. et Mme Gérard Lachapelle de Milton, M. et Mme Aimé Lachapelle de Milton, M. et Mme Jean-Noël Brunelle (Rita), de Upton, M. et Mme Lionel Chagnon (Lucille) de St-Césaire. Elle laisse également ses belles-soeurs Mme Joseph Dion de Milton, Mme Willie Dion de Granby, Mme Joseph Dion de North Hatley, un beau-frère, M. Joseph Lachapelle de St-Hyacinthe.

OUELLETTE
Mme Alcide

A Pompano Beach, en Floride, le 14 décembre, à l'âge de 77 ans, est décédée subitement Mme Alcide Ouellette, née Henriette Goulet, demeurant ferme Brandy Brooks, chemin St-Paul d'Abbotsford. Les funérailles auront lieu samedi, le 18 décembre. Le convoi funèbre partira des salons Girardot & Ménard Ltée, 170 rue Dufferin, pour se rendre à l'église St-Eugène où le service sera célébré à 10 h. a.m. Inhumation au cimetière de la rue Cowie. A noter que les salons seront fermés entre 5 et 7 h. p.m. Outre son époux, la défunte laisse dans le deuil ses enfants: M. et Mme Albert Ouellette, de Los Angeles, Californie; M. Léo Ouellette, de Ville LaSalle, M. et Mme Paul-Emile Ouellette, de Ville LaSalle, Mme veuve Joseph Ouellette, de Ville LaSalle, M. et Mme Emile Bisaillon (Pierrette), de Beloeil, M. et Mme Paul Berthelette (Pauline), de Montréal, ainsi que plusieurs petits-enfants.

LAURIN (M. Georges)

A Granby, le 16 décembre à l'âge de 80 ans est décédé M. Georges Laurin époux en premières noces de feu Odina Primeau et en deuxièmes noces de feu Martha Lafortune, demeurant à 385 rue Bégin à Granby. Les funérailles auront lieu lundi le 20 décembre. Le convoi funèbre partira de la nouvelle résidence funéraire J.A. Lesieur 855 rue Principale pour se rendre à l'église St-Joseph où le service sera célébré à 10 heures. Inhumation au cimetière de Beauharnois. Les salons seront fermés de 5 à 7 heures. Le défunt laisse dans le deuil ses enfants M. et Mme Wildor Théroux (Lise) de Sherbrooke, M. et Mme André Laurin de Granby, M. et Mme Charles-Auguste Blondeau (Gabrielle) de Laflèche, M. et Mme Paul Girard (Lucie) de Elizabeth N.J.. Il laisse aussi ses frères M. Adélard Laurin de Montreal, M. et Mme Euchère Laurin de Montréal et de nombreux petits-enfants.

L'art et la distinction dans les fleurs
Fortin & Ménard Enrg.
Jean-Marc Ménard, propr.
FLEURISTE
Fleurs télégraphiées
7, rue Paré Granby
372-4343

GIRARDOT & MÉNARD LTÉE
SALONS FUNÉRAIRES
223 PRINCIPALE
170 DUFFERIN
SERVICE D'AMBULANCES
LITS DE MALADES
Bureau: 225 PRINCIPALE
GRANBY
372-4498 — 372-3422

Fleurs pour toutes occasions télégraphiées partout
RITA FLEURISTE ENR.
TÉL.: 372-2881
372-2882
29 rue Principale
GRANBY

J.-A. LESIEUR ENR.
DIRECTEUR DE FUNÉRAILLES
SERVICE D'AMBULANCES
RESIDENCES FUNÉRAIRES MODERNES
255 PRINCIPALE
855 PRINCIPALE
Bureau: 1, rue PARÉ
GRANBY, P.Q.
TÉL: 372-3309



FLEURS
POUR NAISSANCE MARIAGE HÔPITAL RÉCEPTIONS MORTALITÉ
GILBERTE LOISELLE
Votre fleuriste
342, PAPINEAU GRANBY 378-1191

Cartes d'affaires

TÉL: 372-5168
SERVICE DE RÉPARATION
Tondeuse, chasse-neige, motoneige
Maurice J. Dupuis, propr.
161, Denison Est GRANBY, Qué.
(14383)

FOURRURE
Lucile Guertin
TÉL: 372-1474



MANTEAUX DE RAT MUSQUÉ NATUREL $269.00
MANTEAUX DE CHAT SAUVAGE NATUREL $269.00
MANTEAUX DE CUIR DOUBLURE AMOVIBLE $79.00
CHAPEAUX DE RENARD $39.00
POUR HOMME
COUPE VENT, VESTONS,
JACKETS, PALETOTS
CHAPEAUX DE CUIR et FOURRURE
130 COURT GRANBY

GRAND SPÉCIAL DES FÊTES
Robes longues à partir de $14.00
Pantalons de ski, $1.00 la paire
Bottes d'enfant $0.75 la paire
Semelle de feutre 50¢
Pyjama pour homme et enfant de toutes grandeurs à $1.00
Chemises pour garçon, grandeur 14 ans $1.00
Très beaux chandails uni-sex $5.25
Piles électriques 20¢
Mitaines de motoneige.
Stéréo de marque Allemande.
VENEZ VOIR NOS SPÉCIAUX INCROYABLES
VENDONS, ACHETONS, ÉCHANGEONS TOUT
MARCHÉ AUX PUCES
(dans le vieux couvent à côté de l'église)
HORACE PROULX, propr.
TÉL: 378-9144 STE-CÉCILE DE MILTON
(13357)

ABONNEMENT CADEAU...
OFFREZ UN CADEAU "CHAQUE JOUR" EN '72
SVP ENVOYEZ "LA VOIX DE L'EST"
pour une période de... mois à;
M. (MME) .....
ADRESSE .....
VILLE ..... COMTÉ .....
LIVRAISON PAR CAMELOT
3 mois $9.75
6 mois $19.00
12 mois $38.00
VEUILLEZ M'ADRESSER LA FACTURE À:
NOM .....
ADRESSE .....
VILLE .....
.....
SIGNATURE
JOINDRE CHÈQUE OU MANDAT DE POSTE — MERCI

Autos USAGEES

DODGE — 1969
Coronet 2 p. H.T. V-8 tout équipe

FORD — 1968
Galaxie XL - 2 H.T. Fastback V-8, tout équipé.

PLYMOUTH 1968
V.I.P. 2 P. H.T. V-8 aut. toit de vinyle, toute équipée.

PLYMOUTH 1968
Satellite 2 P. H.T. V-8 aut. toute équipée.

PLYMOUTH 1968
Fury III, 4 portes sédan, V-8 tout équipé

CHEVELLE — 1970
2 p. H.T. V-8, aut., radio, tout équipé.

DUSTER — 1970
2 p., 6 cyl. aut. radio.

COMET 1966
Copie 2p. H.T. V-8 aut., radio

BUICK — 1967
Skylark 2 p. H.T. sièges baquets, V-8, tout équipé.

VALIANT — 1966
V-200 4 portes, sedan, 6 cyl. aut. radio.

CHRYSLER — 1968
Newport 2 p. H.T., V-8, tout équipé.

PLYMOUTH — 1970
Fury II 2 p. H.T. V-8 tout équipé

FORD — 1969
Torino GT 2 p. H.T., V-8, 351 P.C. sièges baquets, tout équipé.

GARAGE PONTBRIANT
256, rue PHANEUF
ST-PIE
Tél.: 772-2263
Représentant à Granby
372-3482

SOULAGEZ VOS PIEDS



en consultant un specialiste pour vos chaussures orthopediques et medicales
Confection de supports d'arches
GERARD POTVIN
SPECIALISTE
20 annees d'experience
- Ajustement personnel à chaque client
- Ajustement parfait
- Empreinte des pieds
- Correction pour pieds malades affaisses demarche difficile
- Chaussures correctives
- Prix modiques

Pour une meilleure hygiene et confort des pieds venez au
CENTRE D'AJUSTEMENT
30 Johnson — Tel.: 372-5292

À BAS INTÉRÊT
1ère et 2ème hypothèque
• ville et campagne
• construction et réparation
• règlement de dettes
• jusqu'à 25 ans pour payer
JARDIN STE-THÉRÈSE INC.
GRANBY TÉL. 378-6047
TÉL. 378-6047
Montréal: 481-6054
(14541)

Argent à prêter
TAUX COURANTS
1ere 2eme 3eme hypotheque
S'adresser a
NOISEUX & TRUDEL
NOTAIRES
237 rue Principale
Granby Tél. 372-3377

En novembre

La région de Québec a été la plus touchée par la hausse de l'indice des prix

OTTAWA (PC) — La région de Québec est l'une de celles où l'indice des prix à la consommation a le plus augmenté en novembre par rapport au mois d'octobre, au Canada.

Selon les derniers relevés de Statistique-Canada, il a grimpé de 0.9 pour cent pour se fixer à 105.2, représentant un accroissement de 2.3 pour cent au regard de novembre 1970.

L'augmentation de trois pour cent de l'indice de l'alimentation et de 0.7 pour cent de celui de l'habillement ont été les causes principales de la majoration de l'indice à la consommation.

Pour l'ensemble du pays, l'indice des prix à la consommation a augmenté dans 10 agglomérations urbaines et groupes de villes, a diminué dans une autre et est demeuré stationnaire dans une région.

Habitation en hausse

Les mouvements de l'indice se situent entre un accroissement de 0.9 pour cent à Québec et une diminution de 0.1 pour cent à Saint-Jean, Nouveau-Brunswick.

L'indice de l'habitation s'est accru dans dix villes en raison de la légère majoration des loyers et de la hausse du prix de plusieurs articles d'ameublement.

Par ailleurs, l'indice de l'habillement a progressé dans neuf villes, accroissement dû principalement à la hausse des prix entraînée par l'introduction de nouveaux modèles d'hiver.

A Montréal, l'indice était supérieur à 0.8 pour cent à octobre 1971 et 2.9 pour cent comparativement à novembre 1970.

L'indice de l'alimentation a progressé de deux pour cent par suite de l'augmentation du prix de la plupart des viandes, de la dinde, de certains produits laitiers, des oranges et de nombreux légumes frais.

Quant à celui de l'habillement, il s'est accru de 0.9 pour cent en raison de l'augmentation du prix des complets et paletots, des corsets et soutiens-gorge, notamment.

127.7 à Montréal

L'alimentation, à Québec, a connu une hausse en novembre de même que l'habillement mais l'indice des transports a accusé une baisse de 0.3 pour cent à cause de la diminution de l'indice des voitures neuves.

Les autres indices ont peu ou pas varié pendant la période octobre-novembre.

L'incide des prix à la consommation, à Montréal, s'est établi à 127.7 en novembre.

L'indice des prix, en ce qui concerne la ville de Québec, est basé sur 100 points en 1969 tandis que celui de Montréal a comme point de départ 100 en 1961, c'est-à-dire qu'un article valant $100 en 1961 serait évalué à $127 en novembre 1971 si l'indice indiquait 127.

Les libérations conditionnelles demeurent l'un des moyens les plus efficaces pour protéger la société

OTTAWA (PC) — Le président de la Commission nationale des libérations conditionnelles, Me T.G. Street, a fait un long plaidoyer, hier, sur ce traitement accordé aux détenus qui manifestent une bonne volonté face à la société.

Dans un mémoire soumis au sous-comités sénatorial sur les affaires juridiques et constitutionnelles, M. Street a maintenu que le régime des libérations conditionnelles demeure encore un des moyens les plus efficaces de protéger la société et en même temps de permettre à des individus de se réhabiliter et de reprendre leur place parmi les leurs.

Le président de la Commission est venu témoigner au lendemain de la comparution du Solliciteur général M. Jean-Pierre Goyer, qui a favorisé une fusion du service canadien des pénitenciers et de celui des libérations conditionnelles.

Selon lui, la complexité du problème provient du fait que la Commission et le service des pénitenciers ont juridiction dans ce domaine d'après des règles différentes.

Toutefois, le président de la Commission a signalé que ces deux organismes ont pris en charge un programme conjoint de recherches en vue de dresser un plan de diagnostique et de traitement qui se fonde sur l'examen des aptitudes.

Ce plan combinera le travail de la Commission et du service des pénitenciers pour ce qui est de la planification et de l'exécution du programme qui vise à l'organisation efficace, au traitement et à la surveillance d'un groupe choisi, à partir de la condamnation jusqu'à l'expériration de la libération conditionnelle.

Succès à 87 pour cent

M. Street n'a pas abordé l'aspect administratif; il a tenté de démontrer les bienfaits de la Commission "qui veut aider le délinquant à devenir un citoyen utile et respectueux des lois tout en prévenant sa mauvaise conduite et sa rechute dans le crime."

Présentement les institutions fédérales renferment plus de 7,000 prisonniers qui y purgent des peines d'une durée d'au moins deux ans.

De ce nombre, 80 pour cent ont déjà été incarcérés une ou plusieurs fois.

M. Street a voulu prouver que le système des libérations conditionnelles n'est pas si mauvais puisque depuis sa mise en vigueur en 1959, 37,710 prisonniers en ont bénéficié et seulement 3,000 d'entre eux ont commis des actes criminels et ont été déchus de leur libération.

Environ 87 pour cent des libérés sous condition ont donc passé avec succès l'épreuve de la libération conditionnelle sans commettre de nouvelles infractions

En date du 30 novembre 1971, il y avait au Canada 5,479 libérés sous conditions dont 3,162 étaient sous la surveillance d'agents du service national des libérations conditionnelles et les autres relevaient de divers organismes sociaux.

La Commission des libérations conditionnelles espère qu'elle continuera de mériter l'appui du public par les efforts qu'elle déploie pour se maintenir à la hauteur de la tâche qui lui est confiée, a dit M. Street.



M. JEAN-GUY BRETON, de Gaston Breton Inc., embouteilleur autorisé de Pepsi-Cola pour Granby et la région est heureux de remettre un chèque de $1,000. à M. Réjean Gaudrault, 424, rue St-Jacques à Granby. D'autres personnes ont gagné des montants de $1., $5., $25. et $100. en jouant aux Capsules-Poker.

Où va le dollar canadien?

TORONTO (PC) — Où va le dollar canadien? Telle était en effet la question que se doit de se poser le Canada au cours des conversations monétaires qui se déroulent à Washington.

Le 1er juin 1971, le dollar abandonnait sa cote ferme de US $92.5 pour devenir flottant sur le marché mondial, avec toutefois certaines interventions de la Banque du Canada.

De son côté, le président Richard Nixon vient de réveler son intention de dévaluer le dollar américain dans le cadre d'un réalignement général des devises occidentales.

A Ottawa, M. Edgar Benson, ministre des Finances, a déclaré aux Communes cette semaine que le dollar canadien sera autorisé à déterminer sa propre valeur marchande, même si cela devait signifier une cote plus élevée que celle du dollar américain, ce qui aurait pour résultat de les maintenir à peu près d'une égale valeur; le Canada et les Etats-Unis auront ainsi un avantage marqué dans leurs échanges commerciaux avec les Etats dont la devise aura été réévaluée.

THEATRE PALACE GRANBY
372-4466
CINÉMA pour les ENFANTS
Samedi le 18 déc. à 1. 30 p.m.
AUSSI:
LE ROI DES GRIZZLYS
(TECH.)
ADMISSION 50¢

LES ARISTOCHATS
Le Nouveau Grand Dessin Animé de WALT DISNEY

Woolco

NOUVEAUX POLAROID

La toute nouvelle série Polaroid est conçue afin de faire de Noël 1971, votre plus beau de tous.

LA DÉMONSTRATRICE POLAROID
Une démonstratrice Polaroid sera à notre magasin pour vous montrer la nouvelle gamme d'appareils et de films Polaroid. Venez nous voir et faites-vous photographier le 17 déc. 7 h. à 9 h. et le 18 déc. 12 1/2 h. à 4 1/2 h.

MODÈLE 420
Flash Focalisé
Construction légère
Oeil électrique
Obturateur électronique
Chargement facile
64.95

MODÈLE 430
Flash Focalisé
Le compte-temps mécanique "bourdonne" jusqu'à ce que votre photo soit développée
Boîtier en plastique
Triplet
Couvercle détachable
79.95

MODÈLE 440
Flash Focalisé
Le compte-temps mécanique "bourdonne" jusqu'à ce que votre photo soit développée
Photos d'intérieur, en noir et blanc, sans flash
Télémètre à image double
Tous les accessoires s'adaptent
109.95

MODÈLE 450
Flash Focalisé
Le compte-temps électronique émet un "bip" discret lorsque votre photo est développée
Télémètre et viseur Zeiss Ikon
Tous les accessoires s'adaptent
Temps d'exposition pour la couleur, jusqu'à 10 secondes
169.95

Le cadeau rêvé
Photo Polaroid instantanée à prix économique

Polaroid Colorpack 80

Polaroid Colorpack 80 Set
34.88

Le moins cher, le plus compact des appareils pour photos en couleur mis au point par Polaroid, utilise un nouveau film carré plus économique. La même photo qu'auparavant, grande, nette, en couleur et en noir et blanc, mais avec un peu moins de contour. Obturateur électronique et contrôle de l'exposition par oeil électrique, objectif extrêmement net, flash incorporé avec flashcubes pour 4 poses chacun.

GRANBY
GRANBY PLAZA
370 rue St-Jacques
L'endroit où l'on trouve de tout
Et on EPARGNE BEAUCOUP CHEZ NOUS
Aux magasins Woolco
Vous trouverez c'qu'il vous faut!

SERVICE DE RÉCEPTION
"FOYER HEUREUX" WOOLCO

Nous serons heureux de vous aider à faire un véritable succès de votre réception

No1— Plateau assorti de viandes froides
Plateau extra spécial de viandes froides. Aussi bonnes que belles. 1 lb. de dinde tranchée, 1 lb. de jambon cuit de choix et assortiment spécial de 1 lb. Avec garnitures.
PRIX 7.50

No 2— Plateau de salades assorties
Tout comme vous les aimez. Assortiment de 6 livres comprenant 2 lb de salade au chou, 2 lb de salade aux pommes de terre, 2 lb de salade waldorf ou au macaroni.
(Pour 16 à 20 personnes) PRIX 5.00

No 3— Plateau de jolis desserts
Délicieux plateau de desserts fantaisie. Assortiment de biscuits, petit fours, mokas et asperges. Une pièces décorative qui ne manquera pas de faire succès. Vos invités en raffoleront.
(Pour 16 à 20 personnes) PRIX 4.25

No 4— Plateau de céleri et olives
Plateau affriolant de céleri, olives et radis. Arrangement très attrayant pour diner, buffet ou déjeuner. Nous savons que vous en serez très enchanté.
(Pour 10 à 12 personnes) PRIX 1.50

No 5— Plateau superbe de sandwiches
Environ 84 morceaux de sandwich avec un grand choix de garnitures alléchantes servies sur un plateau en plastique. Tous les sandwiches populaires.
(Pour 16 à 2u personnes) PRIX 6.50

COMMANDEZ dès maintenant vos tourtières pour les fêtes. PRIX .89

Pour renseignements. Tél. 378-7957

GRANBY
GRANBY PLAZA
370 rue St-Jacques
L'endroit où l'on trouve de tout
Et on EPARGNE BEAUCOUP CHEZ NOUS
Aux magasins Woolco
Vous trouverez c'qu'il vous faut!